

Bibliothèque publique et universitaire
Bibliothèque musicale
Institut et Musée Voltaire

2003



VILLE DE
GENÈVE

Bibliothèque publique et universitaire
Bibliothèque musicale
Institut et Musée Voltaire

Rapport annuel

2003

Ce rapport est tiré à 600 exemplaires

ISSN 1660-5896

Il est édité par la Bibliothèque publique et universitaire de Genève.

Coordination: Jean-Charles Giroud

Conception graphique: Daniel Galasso

Crédits photographiques: Bibliothèque publique et universitaire, Genève (sauf mention contraire)

Genève

Bibliothèque publique et universitaire

2004

Sommaire

Articles

<i>Introduction</i> par Alain Jacquesson, directeur	7
<i>Les événements de 2003</i> par Danielle BuysSENS, conservatrice	9
<i>Souvenirs de Kikou Yamata</i> par Etienne Burgy, conservateur	13
<i>Constitution et histoire des cotes actuelles du Département des imprimés de la BPU</i> par Marianne Tsioli Bodenmann, bibliothécaire	21
<i>Le lecteur virtuel, ou comment s'effectue la recherche: considérations sur le courrier adressé au Département des manuscrits</i> par Barbara Roth-Lochner, conservatrice	29
<i>Les archives de Jean Rousset</i> par Barbara Roth-Lochner, conservatrice	33
<i>Un marchand ami des collections publiques genevoises</i> par Danielle BuysSENS, conservatrice et Sabina Engel, adjointe scientifique	37
<i>Un scanner hors norme à la BPU: JumboScan en action</i> par Alexis Rivier, conservateur	41
<i>Classification: la Bibliothèque musicale en pleine mutation</i> par Tullia Guibentif, bibliothécaire responsable et Muriel Hermenjat, bibliothécaire	45
<i>Voltaire et Gentil-Bernard: une histoire d'amitié</i> par François Jacob, conservateur	51

Rapports annuels

Bibliothèque publique et universitaire	57
Bibliothèque musicale	73
Institut et Musée Voltaire	75

Annexe

<i>Liste des nouvelles acquisitions 2003 du Département des Manuscrits</i> par Barbara Roth-Lochner, conservatrice	81
---	----

Introduction

Par *Alain Jacquesson*, directeur

Le premier rapport annuel de la Bibliothèque publique et universitaire et de ses filiales sous sa nouvelle forme a rencontré un écho très favorable auprès de ses lecteurs. Ils ont été nombreux à nous faire part de leur satisfaction et à nous transmettre leurs encouragements. Nous allons donc poursuivre dans cette direction et publier à nouveau un rapport que nous espérons attrayant, où les renseignements administratifs traditionnels s'enrichiront d'articles présentant des documents individuels, des fonds ou des services peu connus de nos utilisateurs.

* * *

Le 31 mai 2003, Alain Vaissade, Conseiller administratif délégué aux affaires culturelles, est arrivé au terme de son troisième et dernier mandat. Il s'est donc retiré après douze ans de magistrature. Son action pour les bibliothèques en général et pour la BPU en particulier a été hautement positive, malgré une période financièrement difficile. Alain Vaissade a défendu devant le Conseil municipal une série de crédits d'investissement et de fonctionnement qui ont permis à notre Bibliothèque de se moderniser :

- › Un crédit de Fr. 1'000'000 voté en décembre 1995 a permis la réinformatisation des bibliothèques scientifiques et leur passage du système Sibil au système VTLS/Virtua. Naturellement les données accumulées depuis 1984 ont été préservées et migrées sur le nouveau système dans une architecture informatique totalement orientée vers Internet. Rappelons que les Conservatoire et Jardin botaniques et la BPU ont été les premiers services municipaux de la Ville à être raccordés à Internet, alors que le catalogue des bibliothèques scientifiques a été la première source d'information municipale librement mise à disposition du public régional et international sur la toile.
- › Grâce au vote en mai 1997 d'une somme de Fr. 1'691'340 pour les travaux et de Fr. 465'000 pour les équipements, la Bibliothèque a pu réaménager les espaces libérés par l'Université (Salle Naville et Institut d'histoire de la Réformation) afin de loger dans des conditions décentes et efficaces le Département des manuscrits. La Salle Senebier réservée à leur consultation est désormais un des lieux les plus agréables des Bastions, apprécié de tous les chercheurs. Ces réaménagements ont également permis la création d'un espace en libre-accès – Salle Saussure – où les lecteurs peuvent désormais bouquiner et choisir les livres qu'ils veulent emprunter. La BPU offre enfin des conditions décentes d'accès à l'information la plus récente, conformes aux pratiques contemporaines.
- › Alain Vaissade a également compris l'importance des opérations de rétroconversion des anciens fichiers de la Bibliothèque. Comme toute institution patrimoniale, la Bibliothèque possédait, au moment de l'arrivée de l'informatique, de volumineux fichiers répertoriant ses fonds anciens qui remontent au *xv^e* siècle. Le fichier alphabétique compte à lui seul plus de 2 millions de fiches. En décembre 1995, le Conseil municipal a voté une demande de crédit déposée par notre Magistrat se montant à Fr. 2'000'000. La mise en ordinateur des fichiers anciens est une opération ingrate, mais combien appréciée de nos lecteurs et aujourd'hui indispensable aux chercheurs.
- › Alors que la saturation des magasins des Bastions devenait toujours plus critique, notre Magistrat a obtenu

la location de dépôts extérieurs offrant d'un seul tenant sept kilomètres linéaires de rayonnages. La BPU qui voit accroître ses collections d'environ 700 mètres linéaires tous les ans peut ainsi « respirer » pendant quelques années.

Au-delà des chiffres et des budgets, Alain Vaissade a toujours été attentif à nos activités scientifiques et culturelles; il a enfin procédé à des nominations dont les effets bénéfiques dépassent largement le Parc des Bastions.

* * *

Notre nouveau Magistrat, Patrice Mugny, a pris ses fonctions le premier juin 2003 au cœur des manifestations qui ont eu lieu en marge du sommet du G8 à Evian. Notons qu'au cours de cette période, notre institution a été dûment protégée par des mesures appropriées. Lorsque les tensions furent apaisées, nous avons eu le plaisir de lui faire visiter, calmement, notre institution au cours de l'été. Nous espérons qu'il trouvera dans la BPU un lieu où il pourra exprimer son enthousiasme non seulement pour la communication, mais aussi pour la conservation.

* * *

Dans le rapport annuel 2002, nous annonçons le dépôt du rapport sur la «Bibliothèque de Genève» et son acceptation par nos différentes autorités de rattachement. Le premier semestre 2003 a vu le renouvellement total de celles-ci. C'est avec grand plaisir que toutes les personnes directement concernées par le projet ont constaté que le projet a été repris par les nouveaux venus. En date du 18 décembre 2003, le Conseiller d'État Charles Beer, le Recteur André Hurst et notre Conseiller administratif Patrice Mugny ont entériné les choix précédents et ont confié à la Vice-Rectrice Nadia Thalman la présidence d'un groupe opérationnel chargé de poursuivre et d'approfondir les études. Plusieurs groupes de travail ont été constitués qui impliquent non seulement les volets culturels et académiques, mais encore les services responsables des constructions.

* * *

Il est un domaine qu'il est particulièrement difficile de présenter dans le cadre d'un rapport annuel, c'est celui de la sécurité tant il implique des aspects différents peu visibles dans le cadre d'organisations scientifiques et culturelles. En 2003, nous avons également mis sur pied un groupe de travail interne chargé de la sécurité. Il se propose de revoir toutes les procédures liées à la sécurité des personnes, des objets et du bâtiment. Un immense travail est à faire. Au cours de l'année écoulée, nous avons revu l'éclairage de secours et l'affichage d'évacuation du bâtiment; les travaux adéquats ont été réalisés par le Service de bâtiments. Notre programme PAC (Preservation And Conservation) constitue un des volets de la sécurité, celui qui concerne plus particulièrement les imprimés, les manuscrits et l'iconographie.

* * *

Dans les pages qui suivent, les bibliothécaires, les conservatrices et les conservateurs de la BPU et de ses filiales vous parleront de fonds mal connus, de découvertes, de services en construction, voire vous feront part de leurs réflexions sur la finalité de leur profession. À travers ces textes, vous partagerez certainement avec eux la véritable passion qu'elles et ils ont pour leur métier.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Manifestations culturelles à la BPU en 2003

par *Danielle Buysens*, conservatrice

L'Espace Ami Lullin

À la suite du tragique cambriolage du Musée de l'horlogerie de la Ville de Genève à la fin de l'année 2002, les mesures de sécurité ont été renforcées dans l'ensemble des musées genevois. Dans l'attente d'une rénovation complète des installations de l'Espace Ami Lullin, qui offrira des dispositifs muséographiques plus satisfaisants à de nombreux égards, il a fallu retirer du parcours permanent tous les ouvrages de grande valeur, et notamment renoncer pour le moment à présenter au public une sélection de la riche collection de manuscrits à peintures de la BPU, le bel autoportrait de Jean-Etienne Liotard, d'autres tableaux de petit format. Le Musée historique de la Réformation et le Musée Jean-Jacques Rousseau se sont vus de même amputés de certains de leurs trésors, remisés dans des dépôts sécurisés.

Une nouvelle présentation a été conçue à partir d'éditions moins rares, qui offrent néanmoins l'occasion d'admirer de splendides typographies polyglottes du XVI^e siècle, le dynamisme de l'édition genevoise au XVIII^e siècle ou des témoins de l'édition bibliophilique genevoise contemporaine.

Le public nous est resté fidèle, puisque près de 4'000 visiteurs ont fréquenté au cours de l'année l'Espace Ami Lullin pour ses expositions temporaires et son parcours permanent. Parmi les groupes accueillis pour des visites commentées, on citera les Maisons internationales de la jeunesse et des étudiants (Paris), le Groupe des lectrices cernoises, l'Association Henry Dunant de Paris ou encore des élèves de l'École des arts décoratifs.

Expositions de l'Espace Ami Lullin

- › L'exposition *La Bibliothèque de Genève en lumière* s'est terminée le 8 février 2003. Les animations organisées autour de cette exposition ont été présentées dans le *Rapport annuel* de l'année dernière.
- › *Bonaparte et les Suisses, l'Acte de médiation de 1803* Du 21 février au 9 septembre 2003, organisée par Marianne Tsioli-Bodenmann, en collaboration avec le professeur Victor Monnier, Département d'histoire du droit et des doctrines politiques et juridiques de l'Université.

Afin de mettre un terme à la guerre civile qui déchire la République helvétique (1798-1803), Bonaparte est appelé à jouer un rôle de médiateur. La restauration de la structure d'État confédéral et la création de cantons souverains, avec le maintien des principes hérités de la Révolution, contribuent à la naissance de la Suisse moderne.

Est paru à cette occasion : *Bonaparte et les Suisses: l'Acte de Médiation de 1803*, par Victor Monnier, avec la collaboration de Marianne Tsioli-Bodenmann, 5^e livret de la série «Les expositions de l'Espace Ami Lullin».

Au cours des visites commentées de cette exposition ont été accueillis notamment les participants au Colloque européen d'histoire constitutionnelle pour le bicentenaire de l'Acte de Médiation, les membres de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, les élèves du Collège Voltaire (journée hors-cadre autour du patrimoine historique genevois). Cette exposition a été également présentée à Bramois, près de Sion.

- › *La Fable amoureuse*
Du 25 septembre au 27 mars 2004, organisée par Danielle Buysens

Belles feuilles de l'un des âges d'or du livre illustré, où l'histoire éternelle de l'amour se joue en revisitant la mythologie dans de voluptueux décors. Cette exposition a été inaugurée dans le cadre de la **Fureur de lire 2003**, dont le thème était «Le désir».

Expositions du «Couloir des coups d'œil»

Au premier étage de la BPU, dans le *Couloir des coups d'œil*, le public a pu s'arrêter devant des vitrines consacrées aux sujets suivants:

- › *Autour des lettres et des causeries d'Ella Maillart*, 12 février-8 avril, organisée à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de l'écrivain et de la sortie d'un important recueil de sa correspondance édité par les éditions Zoé, *Cette réalité que j'ai pourchassée*, accompagné d'un CD, *La voix d'Ella Maillart*, édité par la Radio Suisse Romande
- › *Hommage à Gabriel Mützenberg*, 10 avril-3 juin
- › *La bibliothèque de Jean Rousset*, 6 juin-9 septembre
- › *Le Dépôt légal genevois: vous n'imaginez pas tout ce qui se publie à Genève!* 10 septembre-15 octobre, inaugurée dans le cadre de la **Fureur de lire 2003**
- › *Au travail! reportage dans les collections iconographiques de la BPU*, 16 octobre-26 novembre, inaugurée dans le cadre des **50 JPG – 50 jours pour la photographie**
- › *Martin Bodmer (1899-1971) et sa collection*, 27 novembre-3 février 2004, à l'occasion de l'ouverture du nouveau Musée Bodmer

Expositions de la «Vitrine Bonivard»

(Département des manuscrits)

Au deuxième étage de la BPU, ont été présentés:

- › *Charles de Constant et les journaux de voyage*, 19 décembre 2002-20 septembre 2003, à l'occasion de l'édition des voyages en Suisse de cet auteur, *Un Genevois dans les Alpes*, publié par le Groupe ETHNO-DOC/société suisse des traditions populaires et les Éditions d'en bas

- › *Les lectures badines d'Henri-Frédéric Amiel*, 22 septembre-avril 2004, inaugurée dans le cadre de la **Fureur de lire 2003** et en relation avec l'exposition *La Fable amoureuse* de l'Espace Ami-Lullin

Jeudis midi de l'affiche

Le Département des affiches a proposé cette année:

- › *Gérald Poussin, affichiste*, en présence de l'artiste, 16 janvier
- › *Une image du pays, les affiches touristiques du Léman*, par Jean-Charles Giroud, 13 février
- › *Hans Erni, affichiste*, par Jean-Charles Giroud, 13 mars
- › *Fumer ou non? Tabac et affiches*, par Jean-Charles Giroud, 10 avril
- › *Les affiches de la contestation étudiante, 1968-1975*, par Jean-Charles Giroud, 15 mai
- › *Les affiches de l'Helvétie*, par Jean-Charles Giroud, 12 juin
- › *Le cirque en affiches*, par Odile Decré, 18 septembre
- › *Défense d'afficher!* par tous les collaborateurs du Département des affiches, 23 octobre
- › *Victor Rutz, dit Ruzo, peintre et affichiste*, en présence de l'artiste, 20 novembre
- › *Les affiches de cycles*, par Brigitte Grass, 11 décembre

Visites guidées de la Bibliothèque

Les visites des différents secteurs d'activité de la Bibliothèque, qui entraînent le public à travers le bâtiment et lui font découvrir le labyrinthe des dépôts, les catalogues anciens sur fiches et modernes sur écran, l'atelier de restauration ou encore le libre accès, remportent toujours un vif succès. Signalons en particulier cette année les trois visites proposées dans le cadre de la **Fureur de Lire 2003**, celles organisées lors de la **Journée des filles**, à l'intention d'un groupe d'étudiants en histoire ou encore pour les élèves de deuxième année de la Haute École de gestion.

Hors les murs

Expositions

- › *Les affiches d'Etienne Delessert* aux «Silos», Médiathèque de Chaumont (Haute-Marne), 14 mars-17 mai 2003
- › *Bonaparte et les Suisses, l'Acte de médiation de 1803*, Institut universitaire Kurt Bösch, Bramois, près de Sion, 26 septembre 2003-mi-février 2004

Conférences et colloques

- › *Les affiches de l'automobile*, par Jean-Charles Giroud, Musée de l'Automobile, 23 janvier 2003
- › *Les affiches du Léman, une image du pays*, par Jean-Charles Giroud, École des Arts décoratifs, 11 avril 2003
- › *Les affiches de la contestation étudiante*, par Jean-Charles Giroud, Université de Lausanne, Faculté des Lettres, 5 juin 2003
- › *Les peintres genevois et leurs horizons, xviii^e-xix^e siècles*, par Danielle Buysens, Université du 3^e Âge, 19 mars 2003
- › *Organisation d'une scène artistique genevoise au xviii^e siècle et au début du xix^e: écoles, musées, expositions, marché*, par Danielle Buysens, Université du 3^e Âge, 11 avril 2003
- › *Prémices d'un marché de l'art à Genève et réseaux d'échanges*, communication présentée par Danielle Buysens au colloque *Collections et pratiques de la collection en Suisse au xviii^e siècle*, Bâle, 16-18 octobre 2003
- › *Les Genevois et les arts. Formation des musées*, cours donné par Danielle Buysens dans le cadre du Certificat de formation continue en *Patrimoine et tourisme*, Université de Genève, 28 avril 2003

Souvenirs de Kikou Yamata

par Étienne Burgy, conservateur



Cette jolie vignette de Foujita illustre le début des *Huit renommées*.

Le dépôt légal genevois se nourrit à plusieurs sources. La mission qui lui incombe est de rassembler les publications genevoises sans opérer aucune discrimination quant à la forme, au contenu ou à la provenance. La Bibliothèque publique et universitaire peut de ce fait récolter des documents d'une étonnante variété. Ainsi, livres ou revues édités par les maisons d'édition genevoises côtoient la «littérature grise», c'est-à-dire les publications qui ne sont pas diffusées normalement par les librairies. Cette documentation importante, qui constitue l'originalité de tout dépôt légal, est publiée par les collectivités publiques, les administrations ou l'Université par exemple. Elle est aussi composée de tous les imprimés diffusés par les entreprises, banques, maisons de commerce ou encore des publications, parfois très modestes, des associations sportives, culturelles, religieuses, politiques, des programmes de théâtre, de concerts etc.

La loi cantonale de 1967 prévoit aussi le cas des auteurs qui s'éditent eux-mêmes. Chaque année, plusieurs publications à compte d'auteur arrivent ainsi automatiquement sur les rayons de la BPU qui peut en faire connaître l'existence au public grâce à son catalogue.

En 2003, au nombre des publications reçues par le dépôt légal, figure précisément un ouvrage publié par son auteur. Dans *Une mémoire en éclat*, Edouard Oppliguer¹ égrène une série de souvenirs dont beaucoup prennent pour cadre les Eaux-Vives et les bords du lac. On y croise notamment certaines personnalités connues. Ainsi, Alfred Dreyfus, alors réhabilité et nommé commandant, venait se reposer à Coligny et de là, se promenait jusqu'au Jardin anglais. Mais aussi, Léon Nicole, dont Edouard Oppliguer fut l'un des principaux collaborateurs en tant que président du Parti progressiste, Otto Barblan ou Robert Musil.

Dans la table des matières, un chapitre nous intrigue par son titre: «Foujita et Yamata». Le célèbre peintre aurait-il immortalisé un coin des Eaux-Vives ou portraituré une célébrité locale? La lecture de ce court chapitre s'impose et se révèle intéressante.

À son origine, une association d'idées née au cours d'une conversation avec Dominique Desanti qui évoque Antonin Artaud,

«Un chemin existe de celui-ci à Robert Desnos... On évoque Desnos et Youki surgit. On évoque Youki et c'est Foujita qui apparaît»².

Le lien avec la rive gauche du Léman n'est pas encore évident. Pour l'établir, Edouard Oppliguer va fouiller dans sa bibliothèque pour en exhumer un petit livre intitulé, *Les huit renommées*. Foujita en a illustré plusieurs pages. Quant à l'auteur, elle se nomme Kikou Yamata³. Edouard Oppliguer l'a connue et se rappelle:

«Mon esprit franchit trois décennies et nous nous retrouvons, elle et moi, bavardant dans le tram 9 qui

nous mène à Genève. Aniérois d'adoption, nous sommes presque voisins».

Ce n'est donc pas le peintre, mais bien l'écrivain qui suscite le souvenir d'Edouard Oppliguer. Il l'évoque alors avec sympathie. Kikou Yamata est mariée au peintre suisse Conrad Meili avec lequel elle s'était installée à Anières. Aussi, en se rendant à Genève, elle rencontrait souvent Edouard Oppliguer dans le tram 9 :

«Kikou était discrète et avisée. Elle avait un humour en demi-teinte, plus percutant qu'il ne semblait de prime abord, un humour que, les relisant, je retrouve dans *Les huit renommées*. Et les dessins de Foujita y sont parfaitement accordés.»

Le dépôt légal nous donne ainsi l'opportunité de mettre un peu en lumière la personnalité de cette femme écrivain franco-japonaise, devenue aussi un peu genevoise et qui a laissé des traces jusque dans les collections de la BPU.

Un pont entre deux cultures

Nous sommes parti à la recherche d'information concernant Kikou Yamata et son œuvre. Peu de choses ont été écrites sur elle en français, si ce n'est une étude de Monique Penissard⁴ dans laquelle nous avons glané les éléments biographiques et littéraires.

En poussant un peu la recherche sur la «toile mondiale», nous avons aussi trouvé un site entièrement dédié à Kikou Yamata, réalisé par un passionné⁵. Christophe Birade, un français installé au Japon, lui consacre plusieurs pages virtuelles. On y trouve une bibliographie très complète, qui fait notamment des liens avec *Gallica*, la base de données de textes numérisés de la Bibliothèque de France, ainsi qu'une iconographie originale.

Kikou Yamata est née à Lyon en 1897. Son père, Tadzumi Yamada, était un pur produit de l'empire de Meiji, dont on sait qu'il fonda le Japon moderne en s'ouvrant sur l'Occident. Il a été adopté par une famille de la noblesse et élevé en samouraï. Dans sa jeunesse, il suit des cours

de français à Tokyo et s'imprègne rapidement de culture française, si bien qu'il est envoyé à Lyon pour y occuper le poste de consul du Japon. Ce poste est important pour une partie de l'économie nippone en raison des échanges commerciaux portant sur la soie et les soieries. La mère de Kikou, Marguerite Varot, est française. Kikou est l'aînée de leurs trois enfants.

En 1908, le consul est rappelé au pays, après 30 ans d'expatriation. Toute la famille fait ses bagages pour le suivre et s'installe au Japon. À Tokyo, Kikou est inscrite chez les sœurs du «Sacré Cœur» pour y recevoir une éducation francophone et catholique, bien que le consul Yamada soit plutôt voltairien. La jeune fille découvre aussi le Japon, ses us et coutumes, sa vie quotidienne, ses arts et sa littérature. Elle continue ainsi à se nourrir aux sources de ses deux cultures, française et japonaise. Ce métissage culturel est à l'origine même de son œuvre d'écrivain et de son activité de conférencière. Toute sa vie, elle n'aura de cesse d'expliquer aux occidentaux l'essence de la vie japonaise et de présenter aux Japonais les richesses de la culture française. Elle se veut un pont entre ces deux mondes, si différents, mais si familiers pour elle.

C'est durant la Première Guerre mondiale que Kikou fait ses premières armes dans l'écriture. Elle décroche un premier emploi de secrétaire à l'Associated Press et livre son premier article à *l'Information d'Extrême-Orient*. En 1923, après la mort de son père, elle revient en France, à Paris, accompagnée de sa mère, et s'inscrit à la Sorbonne.

Elle rencontre alors le milieu littéraire parisien en fréquentant le salon d'Edmée de la Rochefoucauld. Plus d'un demi-siècle après, celle-ci s'en souvient :

«... je la revois avec ses yeux bruns rieurs, sa bouche fraîche, s'avançant en kimono, les pieds chaussés de blanc, une cordelette entre l'orteil et le second doigt pour tenir les curieuses sandales japonaises. Tantôt la taille ornée par un énorme obi satiné, tantôt vêtue d'un sobre tailleur européen, de préférence beige, Kikou, [...] posédait en effet deux aspects — une de mes amies l'appelaient la *japolyonnaise* — et elle les avait gardés»⁶.

Elle y croise des célébrités, Anna de Noailles, Jules Supervielle ou l'abbé Mugnier, mais surtout, elle y fait la connaissance de Paul Valéry, qui l'encourage dans la carrière littéraire. Il préface d'ailleurs, en 1924, le premier livre de Kikou, *Sur des lèvres japonaises*⁷, un recueil de traductions de poèmes et légendes. André Gide à son tour l'engage à poursuivre dans cette voie. C'est finalement Jacques Chardonne qui publie chez Stock son premier roman, *Masako*⁸. Elle y conte les amours de deux jeunes Japonais, contrariés par leurs familles respectives. Yamata, dans un style simple et épuré, parvient à rendre en français la douceur de la poésie japonaise. Les goûts littéraires du public français sont alors tournés vers l'exotisme. Le roman connaît un certain succès et apporte de la notoriété à Kikou. Elle est considérée dès lors comme une ambassadrice officieuse de la culture japonaise.



Couverture des *Saisons suisses*, qui marque la rencontre de Kikou avec Conrad Meili.

D'autres ouvrages se succèdent alors assez rapidement, dont *Les huit renommées* illustrées par Foujita, qui présente un parcours à travers le Japon quotidien et pittoresque, empreint de sympathie et d'humour. Parmi ces textes publiés dans les années 20, il faut peut-être citer le *Roman de Genji*⁹, de la poétesse Murasaki Shikibu. Kikou Yamata y traduit plusieurs des premiers chapitres de ce texte fondateur, au ^xe siècle, de la littérature japonaise en se basant sur la traduction anglaise de Waley et sur le texte original.

Sa réputation de spécialiste de la culture japonaise est désormais bien assise. Elle est invitée à donner des conférences dans plusieurs villes de France, mais aussi en Belgique et en Suisse. Elle fait aussi des démonstrations d'ornementation florale traditionnelle, l'ikebana, une de ses grandes passions. C'est précisément à l'occasion d'une conférence à Neuchâtel en 1928 qu'elle fait la connaissance du peintre zurichois Conrad Meili. Ensemble, ils publient un ouvrage, *Saisons suisses*¹⁰. Leur mariage intervient quelques années plus tard, en 1932.

Au début des années 30, deux de ses ouvrages peuvent retenir l'attention. *La trame au milan d'or*¹¹ raconte la vie d'un Japonais élevé dans la culture traditionnelle du Japon ancestral qui s'expatrie en France où il se marie, mais sans rien renier de ses racines nippones. Le roman est largement inspiré de la vie de son père et l'on y perçoit la dualité des deux cultures et la nécessité de leur trouver un équilibre.

En 1931, elle publie un livre commandé par Gallimard, *Vie du Général Nogi*¹², qui lui permet de revenir au Japon pour y faire des recherches. Elle constate à cette occasion que sa notoriété a atteint aussi ce pays. Elle donne dans ce livre la biographie du vainqueur de Port-Arthur en 1904, qui se suicida rituellement avec sa femme à la mort de l'Empereur Meiji. Avec cet ouvrage, Yamata quitte le monde de la poésie et de la suavité bucolique pour aborder une autre facette de l'âme japonaise : les valeurs militaires et viriles des samourais, la loyauté du serviteur poussée jusqu'au sacrifice de sa vie.

Retour au Japon

Le couple Meili-Yamata s'est installé à Paris après son mariage. Ils vivent plutôt chichement. La peinture de Meili ne se vend pas bien. Kikou de son côté attire moins la sympathie du milieu littéraire parisien. Elle subit le contrecoup de l'hostilité grandissante de l'opinion publique française face à la montée du militarisme japonais, à l'agression contre la Chine en 1931 et à l'affaire de Mandchourie. Aussi, en 1939, le couple voit-il comme une aubaine l'invitation qui lui est faite de venir passer deux mois au Japon. Ils embarquent le 24 août et apprennent en mer le déclenchement des hostilités.

L'arrivée est cependant heureuse. Kikou y retrouve ce Japon qu'elle aime tant et qui est encore en marge du conflit. Elle y rejoint aussi sa famille, sa mère, revenue vivre au Japon en 1929, sa sœur et son frère. Mais elle y constate aussi rapidement les changements dus à la dictature militaire : la présence des soldats à chaque coin de rue, la propagande omniprésente. Venu pour deux mois, le couple va passer finalement dix ans au Japon, et donc toute la Deuxième Guerre mondiale.

À Tokyo, le milieu artistique et littéraire réserve un bon accueil à Kikou, qui est invitée à donner des conférences à la Maison franco-japonaise et à l'Ambassade de France. Elle raconte, explique, illustre la culture française au Japon comme elle le fit de la culture japonaise en France. Conrad Meili trouve quant à lui le moyen de donner des cours de dessin. La capitulation de la France en juin 1940 les consterne mais, ne modifie cependant rien à leur situation.

Dans un premier temps, les Meili poursuivent leurs activités comme auparavant. Cependant, avec l'entrée en guerre du Japon en décembre 1941, ils ressentent l'augmentation de la xénophobie et de la méfiance envers les occidentaux, ceci bien que le couple soit suisse et donc officiellement neutre. Ils fréquentent d'ailleurs la mission suisse à Tokyo et se lient d'amitié avec l'ambassadeur Pierre Micheli.



Kikou dans ses œuvres. Elle fait une démonstration d'ikebana dans *L'Art du bouquet*.

Kikou cherche alors à publier une étude sur un de ses sujets qui lui tient à cœur et qu'elle a déjà abordé dans d'autres ouvrages : la femme japonaise et sa situation entre la culture traditionnelle et la modernité. Il lui est impossible, en raison de la censure, de publier cet ouvrage au Japon et c'est finalement à Hanoï qu'elle pourra éditer *Au pays de la reine*¹³.

La tension continue de monter et Kikou se sent de plus en plus menacée. La xénophobie est alors à son comble. Métisse, occidentalisée, elle n'est pas perçue comme japonaise, mais comme une «gaijin», une étrangère, autant dire une suspecte. En novembre 1943, elle est arrêtée par la *Tokko*, la police politique japonaise, et détenue pendant trois mois avant d'être relâchée. Cette expérience traumatisante est relatée dans un texte non publié. Elle assiste ensuite à la fin de la guerre, aux bombardements systématiques qui ont détruit plusieurs villes japonaises avant Hiroshima et Nagasaki et enfin la capitulation de

l'empire, le 15 août 1945. Elle est alors le témoin de l'humiliation et de la résignation des Japonais.

L'après-guerre lui permet de reprendre une activité de journaliste et elle entre à l'Agence France Presse en octobre 1946. La question du retour en Europe se pose alors pour les Meili. À Paris, leur appartement a été vidé et tout ce qu'il contenait vendu aux enchères, les laissant sans biens ni ressources. C'est alors que la poétesse genevoise Emilia Cuchet-Albaret met à leur disposition une maison à Anières et la Suisse leur propose un prêt de 5'000 fr. pour faciliter leur installation.

Anières

En 1949, après 10 ans d'exil, ils quittent le Japon, pour Paris d'abord, puis s'installent à Anières. Cependant, l'installation à Genève se fait sans enthousiasme. La vie genevoise paraît à Kikou bien morne et sa culture bien pauvre, loin de Paris. La distance avec le Japon accroît d'autant sa nostalgie. C'est pourtant dans ces premières années genevoises qu'elle produit les deux ouvrages qui vont rencontrer le plus d'écho. Les deux livres reprennent le thème de la femme japonaise qui lui est si cher.

*Trois geishas*¹⁴ reprend en partie un ouvrage publié en 1934 sous le titre *Vies de geishas*. Yamata y raconte les vies exemplaires de trois courtisanes japonaises, tentant ainsi de briser l'image péjorative que l'Occident a trop souvent accolée à ces femmes d'esprit, danseuses et chanteuses. Son autre ouvrage est sans doute le plus connu de ses livres, *La dame de beauté*¹⁵. C'est ici sa sœur Hanah, morte en 1944 à l'âge de 36 ans, qui servira de modèle au personnage principal de ce roman. Il raconte l'histoire d'une femme japonaise aisée, délaissée par son mari, sa vie dans le Japon en guerre et sa douloureuse agonie. Ce livre émouvant reçoit un très bon accueil de la critique : on y voit une « Madame Bovary japonaise ». Il s'en faut de peu que le Prix Femina lui soit attribué. À Hollywood, Otto Preminger aurait même songé à l'adapter pour le cinéma. Il vaut en tout cas à Kikou Yamata la reconnaissance du monde littéraire de

l'époque. De Big Sur, en Californie, le sulfureux Henry Miller lui écrit son enthousiasme.

En 1954, elle publie un nouveau roman, *Le mois sans dieux*¹⁶ qui est un hommage à sa mère, décédée au Japon, loin de sa fille, en 1950. Le livre raconte l'histoire romancée d'une française qui épouse un diplomate japonais qu'elle suit dans son retour au Japon où elle poursuit sa vie, traversant la guerre, jusqu'à son décès.

En 1957, la Légion d'honneur lui est conférée. C'est dans ces années-là que se place l'apogée de la renommée littéraire de Kikou Yamata. Sa carrière littéraire, qui a commencé dans les éclats des salons littéraires parisiens des années folles, décline lentement, marquée par la morosité et les soucis pécuniaires. Conrad Meili ne vend quasiment plus aucune toile. Kikou donne des conférences, écrit des articles de commande. La municipalité d'Anières lui demande une contribution pour l'histoire de la commune¹⁷, elle y voisine ainsi avec Edouard Oppligier, parmi d'autres contributeurs.

C'est notamment son talent pour les arrangements floraux qui lui permet de rester active et de communiquer encore sa passion et son savoir. Elle donne des cours au Conservatoire et jardin botaniques de Genève, où le directeur a mis un local à sa disposition en 1958. Le succès est au rendez-vous. Il faut même refuser du monde et réorganiser une série de cours l'année suivante¹⁸. Elle publie en 1960 *L'art du bouquet*¹⁹, réédité en 1963.

En 1969, le décès de son mari Conrad Meili lui porte un coup très dur. Elle ne s'en remettra pas. Elle se laisse peu à peu aller. Cette femme intelligente et subtile glisse alors lentement dans une déchéance psychique. Ce sont quelques amis qui doivent désormais gérer ses affaires et lui apporter attention et soins pendant les ultimes années de sa vie. Lorsqu'elle meurt le 12 mars 1975, son esprit a déjà quitté ce monde.

Elle laisse derrière elle une œuvre somme toute abondante et certainement attachante. Elle y affirme et même revendique sa dualité culturelle pour la faire partager à

ses lecteurs. Sa démarche n'est pas marquée par une lourdeur pédagogique, mais plutôt par le désir de dépasser les frontières, les limites des cultures et les barrières des préjugés, de permettre la rencontre et non la confrontation. Han Suyin voit dans son œuvre la marque d'un écrivain précurseur. Pour nombre de Français épris de culture japonaise, pour nombre de Japonais passionnés de culture française, elle est désormais un auteur de référence. Kikou Yamata a réussi dans son projet de bâtir un pont entre deux mondes.

Yamata à la BPU

Kikou Yamata laisse une trace importante à Genève par le dépôt de ses papiers auprès du Département des manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire. Avant son décès déjà, alors qu'elle était hospitalisée et dans l'impossibilité de prendre en charge ses propres affaires, quelques proches jugèrent opportun d'assurer le souvenir de Kikou pour la postérité. C'est ainsi que la BPU fut contactée et que le dépôt des papiers de l'écrivain fut conclu.

Le fonds Yamata figure désormais dans les collections des manuscrits français de la BPU, sous la cote Ms. fr. 6321-6355. Les 32 boîtes qui le composent s'alignent sur près de 3 mètres linéaires. Le fonds a été classé et un inventaire précis en a été dressé.

La première chose qui frappe, en survolant ce fonds, c'est que toutes les pièces qui s'y trouvent sont postérieures au départ de Kikou Yamata et Conrad Meili pour le Japon, à la fin de l'été 1939. D'ailleurs, la plupart, des documents sont postérieurs au retour du couple en Europe. L'absence de toute pièce datable des années d'entre-deux-guerres est la conséquence de la vente forcée de leurs biens qui fut faite à Paris en leur absence. Meubles, tableaux, correspondance, manuscrits, éditions originales et même kimonos, tout ce qu'ils avaient pu accumuler fut ainsi dispersé en vente publique à Drouot. Cette lacune est aussi significative de leur état de dénuement au moment de leur arrivée en Suisse.

La première pièce intéressante que l'on trouve dans les papiers Yamata est le gros carnet où elle a tenu son journal depuis son départ de France et qu'elle a cessé d'alimenter peu avant son retour en Europe.

La correspondance laissée par Kikou occupe 6 boîtes. On y trouve notamment la trace des démarches entreprises pour recouvrer sa nationalité française. Les noms de dizaines de correspondants y figurent, pour la plupart peu connus. Quelques noms célèbres apparaissent : Roger Caillois, André Malraux (une simple carte signée du Ministre de la Culture), Jules Romains ou Louis Pasteur Vallery-Radot par exemple. Henry Miller, comme on l'a déjà dit, lui adressa plusieurs lettres, en français, pour lui dire avec chaleur son admiration pour *La dame de beauté*. Une courte, mais amicale correspondance s'en suivit dont seules les lettres de Miller sont connues.

Plusieurs ouvrages de Kikou Yamata sont restés à l'état de manuscrits, l'auteur ne trouvant pas d'éditeur pour les publier. Cinq romans ou textes inédits, ainsi que plusieurs nouvelles dorment ainsi sur les rayons de la BPU. On y trouve notamment un texte intitulé *Parmi les hommes*, dont un chapitre est important. Intitulé « Au secret » il raconte l'incarcération arbitraire et sans procès dont Kikou Yamata fut victime, du 10 novembre 1943 au 28 janvier 1944, après son arrestation par la Tokko.

Le *Journal d'une Française au Japon*, autre inédit de 56 feuilles dactylographiées, est une fiction qui prend, encore une fois, ses sources dans la vie de la famille Yamata. Kikou imagine ce qu'aurait pu être le journal que sa propre mère aurait pu tenir à l'intention de sa petite fille. Elle s'y décrit elle-même, vue par les yeux maternels, en jeune fille indépendante, assoiffée de connaissance et de culture, guidée par son père dans le Japon des années '20.

Viennent ensuite plusieurs boîtes de *varia*. Textes de conférences sur le Japon, la France et son troisième pays, la Suisse, poèmes inédits, traductions, coupures de presse concluent ainsi le fonds des papiers Yamata.

Cette collection de documents n'est certainement pas la plus prestigieuse de la BPU, mais elle a néanmoins retenu l'attention du Département des manuscrits en raison de la personnalité charmante de Kikou Yamata. Son désir de faire découvrir à ses contemporains les facettes d'une autre culture, ceci en des temps particulièrement troublés, suscite la sympathie et l'on s'accorde ainsi avec Edouard Oppliguer pour raviver, même brièvement, le souvenir de Kikou Yamata.

- 1 Edouard OPPLIGUER, *Une mémoire en éclat*, Anières, 2002, 119 p., (BPU Wt 03-109)
- 2 Op. cit, p, 69, Youki était l'épouse de Robert Desnos et fut un des modèles de Foujita.
- 3 Kikou YAMATA, *Les huit renommées*, avec 47 dessins inédits de Foujita, Paris, A. Delpeuch, 1927, (BPU Su 2369)
- 4 Monique PENISSARD, *La japyonnaise, essai sur l'écrivain franco-japonais Kikou Yamata*, Lausanne, Favre, 1988, 268 p., (BPU Th 137)
- 5 Le site peut être consulté à l'adresse <http://www.ne.jp/asahi/birades/home/yamata.html> (vérifié le 10 septembre 2004)
- 6 Edmée de La Rochefoucauld, «Kikou Yamata», dans *La Revue des deux mondes*, mars 1977, p. 599-602.
- 7 Kikou YAMATA, *Sur des lèvres japonaises*, Paris, Le Divan, 1924, Les soirées du divan, n° 7, (BPU Se 9192)
- 8 Kikou YAMATA, *Masako*, Paris, Stock, 1925, 184 p.
- 9 MURASAKI Shikibu, *Le roman de Genji*, trad. par Kikou Yamata d'après la version anglaise de A. Waley, et le texte original ancien, Paris, Plon, 1928, 316 p.
- 10 Kikou Yamata, *Saisons suisses*, ill. de 11 lithographies de Meili, Neuchâtel, Rouge, 1929, (BPU Q 201/17)
- 11 Kikou YAMATA, *La trame au milan d'or, roman*, Paris, Stock, 1930, 264 p.
- 12 Kikou YAMATA, *La vie du général Nogi*, Paris, Gallimard, 1931, 216 p.
- 13 Kikou YAMATA, *Au Pays de la Reine, étude sur la civilisation japonaise et les femmes*, Hanoi, 1942, l'ouvrage est réédité sous le titre *Le Japon des Japonaises*, Paris, Domat, 1955, 160 p.
- 14 Kikou YAMATA, *Trois geishas*, Paris, Domat, 1953, 212 p.
- 15 Kikou YAMATA, *La dame de beauté*, Paris, Stock, 1953, 187 p., rééd. en 1997 (BPU Sf 9778).
- 16 Kikou YAMATA, *Le mois sans dieux: roman*, Paris, Domat, 1956, 298 p.
- 17 *Histoire d'Anières*, publié à l'occasion du centenaire de la commune, Anières, 1958, (BPU Gf 3676)
- 18 *Musées de Genève*, mai 1958 et mai 1959.
- 19 Kikou YAMATA, *L'art du bouquet*, Bruxelles, Houyoux, 1960, 86 p. (BPU TB 221), éd. revue et augm. en 1963.

Comme vous trouvez une
photo d'une des mes esquisses
— une imagination de génie
fait en orient. Je fais
beaucoup de semblables.
(C'est un souvenir d'une
vie orientale dans une autre
incarnation probablement)
Salutations amicales de
l'extrême Occident!
Henry Miller

Lettre d'un fervent admirateur: autographe de Henry Miller à K. Yamata (BPU Ms. fr. 6324 f° 266)

Constitution et histoire des cotes actuelles du Département des imprimés de la BPU¹

par *Marianne Tsioli Bodenmann*, bibliothécaire

Pour Paul Chaix, directeur honoraire et créateur de cotes

Rebondissements historiques

En 1572, les 474 documents appartenant à la Bibliothèque – sise dans les combles de l’actuel Collège Calvin – sont rangés sur des étagères (*plutei* en latin) situées de part et d’autre de la salle, en fonction de leur sujet et de leur utilisation potentielle afin d’atteindre les objectifs de l’Académie; les éditions en français ne font pas partie de cet ordre et le catalogue les mentionne à part². Les étagères sont diversement remplies et le catalogue ne reflète pas de classement plus précis (par formats ou autre). Les ouvrages ne portent aucune marque – manuscrite ou sur étiquette – de leur appartenance à l’une ou l’autre étagère.

En 1612, une belle main rédige un nouveau catalogue³, qui inclut les nouvelles acquisitions; les langues vernaculaires ne sont plus dissociées des langues anciennes et les rares manuscrits se mêlent aux imprimés. Les étagères (toujours appelées *plutei*) portent cette fois des lettres correspondant approximativement aux grandes catégories de matières. Selon l’habitude de l’époque, le *J* et le *U* n’ont pas été attribués pour éviter la confusion avec le *I* et le *V*, et le *W* n’est pas retenu car il n’est pas considéré comme une lettre à part entière. La quantité de volumes rattachés à un *pluteus* varie beaucoup. Dans chaque *pluteus*, les ouvrages sont rangés par formats décroissants à quelques exceptions près: folios tout d’abord, puis in-quarto, suivis des petits

Les cahiers d’inventaire offrent les informations indispensables à la gestion matérielle des documents (type, nombre de volumes, formats, etc.).

formats, vraisemblablement de bas en haut afin d'éviter que les meubles ne tombent, victimes d'instabilité. Ce système permet tout à fait de gérer de façon satisfaisante un fonds qui reste d'ampleur modeste.

Autour de 1875, au moment où paraît le grand catalogue imprimé de la Bibliothèque publique de Genève⁴, tous les imprimés, monographies, brochures et périodiques (soit environ 70'000 documents), sont classés ensemble, par matières, selon une classification héritière d'une longue tradition et tenant compte des spécificités du fonds.

Les cotes sont composées d'une lettre majuscule de A à R (toujours sans le J) pour la matière principale. Cette majuscule est suivie d'une minuscule, voire de deux dans le cas de domaines importants comme l'histoire ou la littérature. La combinaison de deux lettres permet d'affiner le sujet: le *e* en deuxième position est toutefois soigneusement écarté pour sa trop grande ressemblance avec le *c*. Pour certaines catégories, jugées numériquement peu importantes, l'usage de la majuscule unique suffit (par exemple⁵: E – sciences économiques, politiques et sociales).

Les documents reçoivent en outre des numéros afin de les regrouper encore mieux par sujets: il s'agit d'un pseudo *numerus currens* car des trous y sont laissés, qui seront comblés ensuite en fonction des nécessités. Les fonds de la Bibliothèque sont à cette époque mis librement à la disposition des lecteurs: ceux-ci trouvent ainsi au rayon les ouvrages recherchés, classés par sujets, sans avoir recours nécessairement à un catalogue, ce qui leur facilite grandement la tâche.

L'inconvénient majeur se révèle très vite: les meilleures prédictions n'ont pas permis d'évaluer parfaitement l'accroissement des acquisitions. Ainsi des trous subsistent encore actuellement, alors qu'à la suite de certaines cotes des * (ou *bis*, *ter*, etc.) ont été ajoutés de manière à ranger des ouvrages à la place qui leur était assignée. Lorsque deux ou plusieurs pièces concernant des sujets différents sont reliées ensemble, afin que le lecteur trouve néanmoins celle qu'il cherche, chacune a reçu une cote en fonction de son sujet, mais le volume est classé à une seule place, des planchettes de bois, dites *fantômes*, renvoyant à la cote retenue pour le classement au rayon.

La lettre *a* permet de regrouper les différentes éditions d'un même texte tandis que le *w* rassemble les différents exemplaires d'une même édition (puis *wa*, *wb*, etc., en évitant pudiquement le *wc*!).

L'accroissement pose des problèmes: intellectuels au moment de l'attribution des numéros, pratiques au moment de la mise au rayon et particulièrement aigus en ce qui concerne les périodiques et les *suites*⁶ qui nécessitent avec le temps de nombreux déménagements. Il est donc décidé de créer deux séquences de rayonnages parallèles, l'une pour les monographies et l'autre pour les publications en série. Les thèses ont parfois été assimilées à des publications en série, ce qui permettait de les garder réunies, mais certaines cotes n'ont pas subi cette scission (**Ga** – histoire générale), sans doute afin de faciliter le travail scientifique des bibliothécaires.

Face à des problèmes de place de plus en plus aigus, les deux séquences, monographies et publications en série sont éclatées en plusieurs formats, trois en règle générale (*folio*, *in-quarto* et *in-octavo*), certaines catégories en nécessitant davantage, comme la géographie, l'histoire ou les beaux-arts dans lesquelles coexistent plano, grands et petits folio, grands et petits in-quarto et octavo. Les très petits formats sont toujours assimilés aux in-octavo.

Aucun bibliothécaire n'a jamais envisagé de *recoter* ces documents en fonction de leur nouvel arrangement au rayon, puisque de nombreux travaux scientifiques et bibliographiques les citent avec leurs cotes originales, mais il est évident que cette nouvelle situation n'est plus gérable qu'en magasins fermés avec passage obligatoire par les catalogues pour les lecteurs. Relevons également la complexité de la recherche et de la remise en place pour les employés du service de la distribution.

Au début du xx^e s., par la force des choses, le classement thématique est remis en question et le nouveau classement choisi devra dépendre du type de document, du traitement qu'il doit subir et de son format. De rares cotes échappent à ce revirement drastique (**Q 80** – thèses). Les atlas, à cause de leurs formats particuliers et parce



Magasin 5. Les séquences numériques dans les cotes ont été scindées pour permettre une meilleure gestion de l'espace. Une étagère de la même hauteur comporte 5 rayons pour les ouvrages de format folio, 8 rayons pour les in-4 et 9 rayons pour les in-8.

qu'ils ont été longtemps en consultation près du Département des cartes et plans, sont encore cotés aujourd'hui sous **Fa**. Pour des raisons de commodité, certaines cotes, créées dans l'ancien système, sont encore utilisées (**Fa 2226**, **Fa 2227** et **Fa 2228** – guides pliés et plans – respectivement genevois, suisses et étrangers – classés chronologiquement et qui ne sont pas tous catalogués séparément). Dès 1901, les cartes de géographie acquises par la Bibliothèque ne sont plus classées avec les ouvrages de géographie, mais gérées par le département créé à cet effet.

Puisque le classement thématique avait employé les lettres jusqu'à **R**, restait la fin de l'alphabet et dès 1900

les monographies se verront attribuer les lettres suivantes, assorties d'un *numerus currens*: **S** jusqu'à 20 cm, **T** jusqu'à 25 cm, **V** jusqu'à 30 cm, **X** jusqu'à 35 cm, **Y** jusqu'à 45 cm, **Ya** pour les ouvrages de plus de 45 cm. Le **U** étant à nouveau évité pour sa trop grande ressemblance avec le **V**.

Or, si les artisans des débuts de l'imprimerie produisaient surtout des folios, les siècles suivants ont vu les formats diminuer et c'est ainsi que les cotes **S** et **T** sont arrivées très vite à des numéros à cinq chiffres difficiles à placer sur des étiquettes et à gérer lors de la recherche au rayon et de la remise en place. Avec le temps les cotes des monographies ont donc passé à 2 lettres (**Sa**, **Vi** etc.), 9999 étant le dernier numéro attribué avant de passer à la cote suivante. Les cotes **X**, **Y** et **Ya** ouvertes au début du **xx^e** s. sont encore promises à un bel avenir. Dans la mesure du possible, ces lettres (*s, t, v, x, y* et *ya*) ont été utilisées dans les cotes créées dès ce moment pour indiquer le format de l'ouvrage. Ainsi certaines erreurs de cotation peuvent être repérées rapidement lors des différentes étapes du chemin du livre.

Pour des raisons de commodité et de gestion, les documents de tous types imprimés dans des langues dites *difficilement accessibles* ont été cotés à part dès 1949; sont considérées comme telles celles qui s'écrivent dans d'autres alphabets, ainsi que les langues finno-ougriennes, l'albanais, etc. Leur cote comporte la lettre **s**, qui rappelle les langues slaves dont la bibliothèque possède un riche fonds, en grande partie acquis au tournant du **xx^e** s. grâce à la présence à Genève de nombreux réfugiés politiques.

L'informatisation des catalogues, dès 1985, exige des cotes univoques et sonne le glas des anciennes cotes de thèses et des cotes de brochures entre autres.

À l'étroit dans ses murs, souffrant d'un manque de place chronique, à l'instar de ses semblables, la BPU cherche d'autres lieux où s'étendre et obtient, en 2003, 7 km linéaires de rayons au dépôt du Quai du Seujet, occasion de créer de nouvelles cotes format (**Etb** – ouvrages brochés de moins de 25 cm, conservés à l'extérieur du bâtiment, d'où l'usage de la lettre **E**).

La Bibliothèque publique et universitaire, malgré son nom, dépend de l'Administration municipale; paradoxalement elle joue également le rôle de bibliothèque cantonale et à ce titre reçoit les ouvrages soumis au dépôt légal. De nouvelles cotes sont créées en 2000 afin de gérer à part ces documents (**Rw** – publications périodiques éditées à Genève).

Dons et legs importants

Certains donateurs ont souhaité que leurs ouvrages ne soient pas répartis dans les fonds en fonction du sujet et du type de document, mais que leur collection reste regroupée dans la Bibliothèque; parfois ce sont les bibliothécaires qui ont jugé intéressant de maintenir une unité.

Dans certains cas, des tranches numériques ont été réservées dans les cotes courantes (**Hf 5002-5029** pour l'immense collection de pièces de théâtre de Michel Chauvet, représentant quelque 6500 pièces reliées en 930 volumes). Pour des fonds particulièrement importants, ou appelés à le devenir, des cotes spéciales ont été créées, plus ou moins sophistiquées selon les besoins (**Sp**, **Tp**, etc. – Bibliothèque Livingston Phelps).

Dès 2002, la BPU décide d'organiser de façon plus systématique ces fonds particuliers et crée à cet effet la cote **P**, pour *privé*, lettre suivie de celle du format (*s*, *t*, *v*, *x* ou *y*) et d'une lettre suivant l'ordre alphabétique pour les différents fonds (**Psb** – ouvrage de moins de 20 cm provenant du don Karl Odermatt). Les cartons de brochures sont cotés avec les monographies et les brochures portent des numéros d'ordre à l'intérieur des cartons.

Des bibliothèques entières ont aussi été déposées ou données en tant que telles, classées selon leur système propre et cédées avec leur(s) catalogue(s). Afin d'éviter une surcharge de travail et pour maintenir la cohérence historique des fonds en question, l'unité de chacune d'entre elles a été maintenue (**Ariana** – Bibliothèque de Gustave Revilliod, propriétaire du domaine éponyme).

Monographies

En 1872, les monographies sont cotées en fonction de leur sujet. La nouvelle politique de conservation en magasins fermés du début du *xx^e* s. veut qu'elles soient désormais classées en fonction de leur format. Ce système est appliqué à toutes les catégories avec pour exception celles qui demandent un traitement particulier (par exemple, les monographies écrites dans des langues difficilement accessibles et qui ne sont pas reliées systématiquement).

Jusque dans les années 1970, les textes littéraires français ne pouvaient être empruntés que par les étudiants et les enseignants de la Faculté des lettres; les autres lecteurs devaient se contenter de les consulter en Salle de lecture. Pour gérer plus facilement ces *prêts réservés*, des cotes ont été créées en 1939 qui combinent les majuscules du format avec la minuscule *b* (**Xb** – textes littéraires français entre 30 et 35 cm).

En 1964, afin de regrouper les outils de travail des bibliothécaires, des cotes spéciales sont ouvertes pour les bibliographies avec pour majuscule la lettre *A* autrefois utilisée pour les généralités, assortie de la minuscule de format (**As** – bibliographies de moins de 20 cm).

Avec l'introduction de l'informatique et afin de les gérer de façon plus fonctionnelle, les œuvres de Rousseau et leurs traductions reçoivent une série de nouvelles cotes (**Rta** – textes de Rousseau de 20 à 25 cm); jusqu'alors elles portaient une cote matière ou format, tout en étant conservées dans un dépôt séparé.

Brochures

Au *xix^e* s., les brochures sont reliées par les soins de la Bibliothèque de manière à constituer des recueils dits *factices* ou *artificiels*, avec une unité de sujet le plus souvent. Ces recueils sont classés en fonction de leur sujet (**Gf 436/50(2)** – 2^e pièce du 50^e volume de la série des brochures d'histoire genevoise). Les recueils acquis en tant que tels, et constitués de brochures couvrant divers

sujets, sont classés d'après le sujet jugé le plus important et des renvois sous forme de *fantômes* guident depuis les cotes non retenues.

Dès le début du *xx*^e s., c'est le traitement des documents qui a dicté l'ouverture d'une nouvelle cote. En effet il n'y avait plus réellement lieu de réunir les brochures selon une unité de sujet et de les relier, ce qui augmente le coût du traitement et représente un obstacle à la mobilité des documents : pour consulter voire exposer une seule brochure, tout un volume est bloqué. La nouvelle cote (**Br**) s'applique dorénavant aux cartons et non plus aux brochures elles-mêmes, qui reçoivent des numéros d'ordre à l'intérieur de leur carton par ordre de format croissant. La répartition des cartons en formats se fait à l'aide de la mention folio ou 4° (la mention 8° étant implicite) placée le cas échéant avant le *numerus currentens* unique utilisé pour toute la cote. Toutefois, certaines cotes spéciales sont maintenues (**Gf 555** – brochures sur l'Escalade). Sur le même modèle, les brochures

écrites dans des langues slaves uniquement – caractères cyrilliques ou romains – sont regroupées sous la cote **Br sl** (respectivement 4° **Br sl** et **Fol. Br sl**) ; cette dernière série est encore ouverte aujourd'hui.

Parmi les cotes dites *spéciales*, seules les Archives de guerre⁷ ont reçu une cote spéciale pour leurs brochures (**AGBr**, 4° **AGBr** et **Fol. AGBr**).

Avec l'informatisation, et afin de rendre les cotes univoques, sont créées **Bsa**, **Bta**, etc., pour les brochures antérieures à 1900 et **Bsm**, **Btm**, etc., pour les plus récentes. Celles qui portent la lettre *m* (modernes) peuvent être empruntées, les autres non (*a* pour anciennes). Afin d'éviter des frais de reliure, les brochures épaisses (plus de 100 pages) sont regroupées dans des cartons (**Tba** et **Vba**) où elles ne risquent pas d'endommager leurs voisines plus minces et plus fragiles. Puis, dès 2003, les cotes **Etb** et **Evb** sont attribuées aux brochures épaisses et d'un moindre intérêt, supportant une distribution différée car elles sont conservées dans un dépôt extérieur (**E**).



La conservation en cartons permet une bonne gestion des brochures tout en préservant au mieux leur état.

Certaines cotes de brochures ont néanmoins toujours résisté au temps (**Aa 2603** – brochures concernant des manuscrits appartenant à la BPU). D'autre part, indépendamment du sujet traité, de la langue ou de tout autre argument, les brochures de format supérieur aux folios portent encore aujourd'hui la cote **Q 188**, autrefois réservée aux mélanges, et sont conservées à plat dans de grands portefeuilles où elles reçoivent un numéro d'ordre.

Thèses

En 1872, lorsqu'elles sont réunies dans des recueils selon une unité thématique, elles portent des cotes de matières. Les autres recueils (par université, par époque, etc.) sont classés avec les mélanges de divers sujets (**Q**).

Les cotes spéciales de thèses sont conservées même à l'abandon du classement systématique ; elles sont constituées de la formule **Q 80**, suivie de quelques lettres indiquant la ville où a été soutenue la thèse, puis de la date de soutenance. Le plus souvent brochées, ces thèses

sont conservées dans des cartons par ordre alphabétique des auteurs ayant soutenu la même année dans la même université. Ce système offre le grand avantage de permettre de retrouver même les thèses non cataloguées. Exception : les thèses de lettres de Paris (**Q 80 P**) sont classées en fonction d'un *numerus currens* attribué par la Bibliothèque au moment de leur acquisition.

En 1985, afin de favoriser la gestion informatisée, de nouvelles cotes sont ouvertes pour les thèses, où transparaissent l'origine – genevoises ou non – et le traitement – reliées, à relier ou brochées à conserver en cartons (**Qvg** – thèses genevoises non reliées de format A4).

Suites et périodiques

Dès le début du *xx*^e s., les cotes matières ne sont plus utilisées que pour les *suites* et les périodiques qui ont commencé à paraître antérieurement et dont l'unité devait être préservée.

Afin de gérer plus facilement l'accroissement, les nouvelles suites reçoivent la majuscule *Z* suivie d'une minuscule indiquant son format (**Zv** – *suites* entre 25 et 30 cm) et les nouveaux périodiques la cote **R**, reprise de l'ancien système, mais laissant encore de nombreuses possibilités de développement (**Ra** – revues émanant d'académies et de sociétés, **Rb** – revues et journaux littéraires et scientifiques, **Rc** – journaux politiques, illustrés et d'informations diverses). Par rapport aux *suites*, les périodiques posent en outre un problème de conservation sur les rayonnages. Le plus souvent reçus sous forme de fascicules brochés, ils doivent être reliés ou mis dans des cartons, ce qui justifie un traitement séparé. Pour les *suites* et périodiques en langues difficilement accessibles est créée la cote **Rs**, constituée du *R* de la classification de l'ancien fonds suivi de la lettre *s*.

Ouvrages en accès direct

Jusqu'au début du *xx*^e s., les utilisateurs ont un accès direct à tous les imprimés, classés par matières.

Puis, malgré le stockage en magasins fermés, certains usuels doivent néanmoins rester accessibles facilement aussi bien aux employés qu'aux utilisateurs (dictionnaires, bibliographies, répertoires, etc.). Ils reçoivent dès lors une seconde cote, formée des lettres *Aa* (puisque'il s'agit de généralités) suivies de la lettre attribuée à chaque sujet du système du *xix*^e s. (**Aac** – usuels dans le domaine de la philosophie). Afin d'éviter *Aaa* – peu élégant – les usuels de bibliographie générale sont classés par grandes matières numérotées (**A7** – bibliographies et répertoires de publications périodiques). Les usuels en consultation dans les bureaux du personnel reçoivent la mention *Cons* suivie du numéro ou du nom du bureau.

En 1999, afin de faciliter aux utilisateurs l'accès aux nouvelles acquisitions reflétant les collections encyclopédiques de la BPU, et à la faveur d'une transformation du bâtiment, une nouvelle salle est ouverte, où 40'000 volumes devraient à terme être proposés en libre accès. Ils reçoivent des indices de classification Dewey⁸, système d'usage fréquent dans les bibliothèques universitaires.

Avec l'accroissement, il est devenu de plus en plus difficile pour les utilisateurs de la Salle de lecture de retrouver dans la masse un usuel précis et pour les surveillants de les aider. Forts de l'expérience vécue avec la salle en libre accès, les responsables ont décidé d'appliquer à ces documents également des indices de la classification Dewey, les plus courts (donc généraux) possibles, afin de favoriser le rangement sur les rayons des ouvrages en différents formats.

Après le papier...

Les nouveaux supports de l'écrit appellent de nouvelles cotes favorisant leur conservation et leur gestion, créées au fur et à mesure des besoins et à un rythme de plus en plus soutenu : microfilms (1960), microfiches (1974), cassettes audio (1976), vidéocassettes (1993), cd audio (1994), cd-rom (2002), DVD (2003). L'intitulé des cotes correspond au plus près au type de support (**Micro** – microfilms, **Fiche** – microfiches) et les documents portent un *numerus currens*.

Pour conclure

De tout temps les bibliothécaires ont eu pour objectif premier de favoriser l'accès aux connaissances contenues dans les documents en répondant à la démarche de l'utilisateur par le biais d'un classement par matières. L'évolution du système de cotation à la BPU montre les efforts successifs visant à simplifier ce classement, à le rendre facile à utiliser pour les bibliothécaires et limpide pour les utilisateurs.

Cette démarche intellectuelle s'assortit inévitablement d'une batterie de nouvelles contraintes techniques qui se présentent régulièrement. Un accroissement galopant impose des déménagements à l'intérieur des ensembles constitués ou de ces ensembles eux-mêmes, afin de gagner le moindre mètre de rayon. La multiplication des types de documents oblige à prendre des options décisives, puisque brochures, périodiques et autres vidéo-cassettes ne peuvent être stockés côte à côte sans se porter préjudice. L'aspect financier ne doit pas être négligé non plus, particulièrement sensible dans la question de la conservation, puisque les bibliothécaires se trouvent bien souvent devant des choix cornéliens: reliure ou conservation en carton.

Malgré les ruptures imposées par des situations qui ne peuvent plus être gérées au coup par coup, des constantes montrent qu'au fil des années on a recherché une continuité qui transparait dans le choix des lettres retenues pour constituer les cotes, que les bibliothécaires ont de la suite dans les idées et tentent d'adapter leur outil de travail au patrimoine qu'ils ont pour mission de transmettre aux générations à venir.

- 1 Je remercie pour leurs remarques Reinhard Bodenmann, Marie-Pierre Gilliéron et Barbara Roth, ainsi que Monsieur P.H.
- 2 GANOCZY, A. – La bibliothèque de l'Académie de Calvin: le catalogue de 1572 et ses enseignements. – Genève: Droz, 1969. – (Études de philologie et d'histoire 13)
- 3 Archives BPU, ms. Dk 1
- 4 Catalogue de la Bibliothèque publique de Genève. – Genève: Fick, 1875-1883. – 4 vol.
Vol. 5: supplément. – 1885.
Vol. 6: table alphabétique. – 1887.
Vol. 7-8: deuxième supplément. – 1899.
Troisième supplément. – 1900-1907.
- 5 Au cours du texte quelques exemples donnés entre parenthèses permettent d'illustrer mon propos.
- 6 On appelle *suites* les séries en cours de publication ou les collections.
- 7 Au début de l'année 1918, on crée la cote AG – Archives de guerre afin de regrouper les imprimés concernant la première guerre mondiale; elle ne sera abandonnée (et non fermée) que dans les années 1950 après qu'on y eut ajouté la documentation concernant la seconde guerre également.
- 8 Classement dit systématique, puisqu'il s'opère en fonction d'un système de connaissances, et hiérarchisé linéairement en subdivisions des classes. Des indices décimaux de longueur variable reflètent le degré de précision du sujet traité.

Le lecteur virtuel, ou comment s'effectue la recherche

Considérations sur le courrier adressé au Département des manuscrits

par *Barbara Roth-Lochner*, conservatrice

Comme tous les centres d'archives, le Département des manuscrits reçoit, dans sa salle de consultation, des chercheurs venus pour étudier les documents conservés par la BPU. En 2003, 350 personnes différentes ont consulté 2817 manuscrits, cartons ou registres et ouvrages précieux. En comptant le nombre de lecteurs qui ont travaillé à la Salle Senebier, l'on arrive à une fréquentation totale de 3879 journées de travail individuelles. Certains lecteurs, plongés dans une recherche de longue haleine, viennent presque tous les jours ouvrables, alors que d'autres ne consultent qu'un ou deux documents, et ne passent que quelques heures dans nos locaux. L'objet et le niveau de la recherche déterminent la durée du séjour et le nombre de documents consultés.

Tout naturellement, des liens se nouent entre les chercheurs réguliers et les collaborateurs du Département des manuscrits. Ces liens sont non seulement enrichissants sur le plan personnel, mais aussi mutuellement profitables : lorsque l'archiviste connaît le sujet de recherche d'un lecteur, il sera prompt à lui signaler tel document ou série utile découverts au cours du traitement d'un fonds. Il pourra mettre en relation les chercheurs qui travaillent sur des sujets proches. Inversement, le lecteur régulier attire l'attention des archivistes sur un document mal classé, ou en mauvais état, ou décrit de manière trop sommaire ; il permettra d'identifier des auteurs de lettres dont la signature était restée mystérieuse, voire signalera l'existence d'un fonds d'archives encore en mains privées qui pourrait intéresser la collectivité. Plusieurs acquisitions récentes de fonds d'archives sont le résultat direct de tels échanges.

A côté de ces contacts réguliers avec les utilisateurs qui viennent en personne, les centres d'archives ont de tout temps entretenu des relations épistolaires avec des correspondants. Il s'agit de chercheurs qui s'enquêtent de l'existence de documents, pour préparer une visite, ou qui souhaitent obtenir, à distance, une information, soit qu'ils ne peuvent, soit qu'ils ne veulent se déplacer. Répondre à ces demandes entre dans les services ordinaires que l'archiviste rend aux usagers dans l'intérêt de la recherche et du rayonnement de son institution — à condition que la demande n'exige pas un investissement exagéré ! Il ne serait par exemple pas possible de se substituer au chercheur particulier pour effectuer à sa place une recherche de longue haleine.

Les développements technologiques récents en matière de communication (courrier électronique, instruments de recherche sur Internet) et de reprographie (scans, photos numériques) ont-ils un impact sur les relations que les archivistes entretiennent avec leurs correspondants ?

Il faut d'une part constater une augmentation globale du nombre de recherches demandées par correspondance. Elle s'explique sans doute par plusieurs facteurs. L'intensification de la recherche et la multiplication des chercheurs, mais aussi le coût élevé des transports et de l'hôtellerie, l'accélération du rythme de travail, et la facilité de la communication électronique. Par le simple fait qu'il n'est plus nécessaire de prendre une feuille de papier, de mettre une lettre en forme, de prendre une enveloppe, de coller un timbre et de porter la lettre à la boîte, le nombre de demandes adressées au Département des manuscrits a littéralement explosé. Il faut sans doute

accepter comme un fait de société la rédaction parfois très sommaire des requêtes, et l'ignorance du lieu de résidence de certains correspondants (adresses électroniques se terminant par «.com»). Une formule de demande électronique, mise en place par le conservateur des nouvelles technologies, tente de remédier au problème.

Les courriers électroniques dépassent maintenant en nombre les lettres traditionnelles. La rapidité du médium induit par ailleurs une certaine impatience : si, après 2-3 jours, les archivistes n'ont pas encore répondu – alors que la recherche peut prendre une à deux heures qu'il faut trouver – ils reçoivent souvent un rappel ! Pourtant, rien ne justifie le traitement prioritaire des demandes électroniques au détriment des demandes adressées par courrier papier.

Se déplacer à Genève, lorsque l'on vit à l'étranger, pour consulter une dizaine de feuillets, voire une seule pièce, est coûteux. C'est pourquoi l'éventuelle visite est précédée d'une demande : le Département des manuscrits possède-t-il des documents relatifs à tel sujet, ou bien une lettre de tel savant ? Le temps que nécessite la réponse dépend de la qualité des index et des autres instruments de recherche. Comme beaucoup de demandes portent sur les correspondances, l'index cumulatif des auteurs et destinataires de lettres rend ici des services inestimables. Si la réponse est positive, elle sera généralement suivie d'une seconde lettre : est-il possible d'obtenir une copie du ou des documents trouvés ? On nous demande fréquemment des copies de manuscrits entiers. Photocopies, microfilms, photos numériques rendent le voyage moins indispensable. Même si elles ont un coût, celui-ci est moins élevé que le billet de train et l'hôtel. De là à affirmer, avec le sourire, que les services à distance du Département des manuscrits sont néfastes à l'hôtellerie genevoise, il n'y a qu'un pas !

Toutefois, on peut aussi poser le problème en d'autres termes. Contrairement au livre, qui existe comme objet autonome, le document d'archives s'inscrit toujours dans un contexte. Or, quelques copies de documents isolés,

obtenues par correspondance, ne remplaceront jamais le dépouillement d'un ensemble qui implique une approche plus approfondie. L'étude du contexte dans lequel s'inscrit le document, par exemple la lettre d'un auteur dans l'ensemble d'une correspondance, mènera à une connaissance plus subtile, plus circonspecte du sujet, et nuancera les conclusions de l'étude. Elle mènera aussi à des découvertes fortuites, car le catalogue ou l'index, aussi précis soient-ils, ne pourront jamais rendre compte de la richesse d'un fonds d'archives. La rapidité et les simplifications auxquelles nous habituent les médias pénètrent-elles maintenant, par le biais des recherches à distance, dans les sciences humaines ? Nous ajouterons, pour faire bonne mesure, qu'un échange épistolaire ne peut remplacer un entretien avec l'archiviste, tout comme une recherche faite par procuration ne remplacera jamais la sélection faite par le chercheur lui-même.

Nous nous interrogeons également sur les commandes de reproductions d'images extraites de manuscrits enluminés. Un certain nombre d'images conservées à Genève sont connues, et ont été publiées à de multiples reprises. Or, cette notoriété leur assure un quasi monopole dans les commandes. Parce qu'ils les ont repérées dans des catalogues d'expositions ou des livres d'art, nos correspondants nous demandent les mêmes illustrations, au détriment du renouvellement de l'iconographie. Ne vaudrait-il pas la peine de consulter sur place et d'explorer les manuscrits entiers pour sélectionner des images plus originales ?

Rassurons nos lecteurs. La plupart des demandes par correspondance sont parfaitement pertinentes et n'éveillent, chez les collaborateurs du Département des manuscrits, aucun scepticisme. En 2003, environ 270 personnes différentes se sont adressées par écrit au Département, donnant lieu à environ 360 lettres ou messages, une première demande étant souvent suivie d'autres. Un peu moins d'un tiers des demandes ont donné lieu à une commande de copies.

Une majorité de lettres et de messages est rédigée en français. Pour les correspondants de langue étrangère,

l'anglais est communément employé, mais le Département des manuscrits répond toujours en français. De temps à autre, la monotonie est rompue par un message qui a subi le traitement d'un traducteur automatique, avec des résultats qui déclenchent la bonne humeur. Notre correspondant a fait l'effort de vouloir nous écrire dans notre langue!

Parmi les correspondances dont la provenance a pu être clairement identifiée, 50 viennent de Genève, 37 du reste de la Suisse, et 140, par ordre décroissant, de France, d'Italie, d'Allemagne, du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de Belgique, des Pays-Bas, du Canada et du Japon. Le rayonnement international du patrimoine du Département des manuscrits, déjà perceptible dans les nationalités des personnes qui fréquentent la Salle Senebier, se confirme dans les correspondances. Y aura-t-il bientôt un usager virtuel pour chaque lecteur en chair et en os?

Les archives de Jean Rousset (1910-2002)

par *Barbara Roth-Lochner*, conservatrice



Bibliothèque de Jean Rousset, décembre 2002 (Photo Viviane Siffert, Faculté des lettres)

Avec Marcel Raymond, Georges Poulet et Jean Starobinski, Jean Rousset était l'un des représentants de l'«École de Genève» qui s'est illustrée dans la critique littéraire. Grâce à une opération exemplaire, dont nous souhaitons rendre compte ici, ses archives scientifiques ont été recueillies pour être conservées à la Bibliothèque publique et universitaire et mises à la disposition des chercheurs.

Peu après le décès du professeur Rousset, en septembre 2002, la conservatrice des manuscrits prit contact avec sa famille pour la sonder sur un éventuel dépôt des papiers scientifiques du défunt. Jean Rousset avait légué au Département de français de la Faculté des lettres (Université de Genève) tous les livres que ses professeurs jugeraient utile de faire figurer dans la

bibliothèque du département, mais n'avait pas mentionné ses papiers.

Conscients de l'importance de l'œuvre de leur oncle, et de l'intérêt de conserver ses papiers pour les recherches futures, ses nièces et son neveu acceptèrent très spontanément et avec générosité de les transmettre à la BPU, en donnant carte blanche au Département des manuscrits pour les recueillir dans son appartement.

Atteint par la maladie, Jean Rousset avait été obligé de quitter très rapidement le logement qu'il habitait depuis plusieurs décennies au 16, rue Etienne-Dumont, dans la Vieille Ville de Genève. Sa bibliothèque était intacte, telle qu'il s'en était encore servie la veille de son départ,

sa pensée étant toujours féconde. Mais d'archives, pas de trace... à première vue. La famille avait ouvert les tiroirs du bureau du défunt et s'apprêtait à décevoir les archivistes : l'oncle n'avait pas gardé ses papiers de travail. Mais en parcourant des yeux les rayons de la bibliothèque, nous (c'est-à-dire Madeleine Rousset, Alain Jacquesson et la soussignée) nous sommes vite aperçus qu'elle était truffée de papiers. Invisibles au premier coup d'œil, les notes et travaux de Jean Rousset étaient en quelque sorte consubstantiels de ses livres : écrites sur des feuillets épars, ses notes étaient intercalées dans les œuvres qui les avaient inspirées, voir écrites dans les imprimés eux-mêmes, au crayon, dans les marges et sur les feuilles de garde. Des dossiers entiers, des notes de cours et de séminaire, des travaux d'étudiants étaient placés entre les livres, en fonction des thèmes de ceux-ci. Le lien entre bibliothèque et archives était ici totalement organique.

Pour un archiviste, il est rare de se trouver face aux archives d'un intellectuel dans leur état « brut » d'instrument de travail, non triées, non rangées, n'ayant fait l'objet d'aucune intervention a posteriori par leur auteur ou ses proches. Il fallait faire très attention de ne pas galvauder, en travaillant sans réflexion préalable et sans projet clair, le caractère intact des papiers de cet intellectuel genevois du ^{xx} siècle. Pour les conserver correctement, les papiers manuscrits devaient être extraits physiquement des livres, dans lesquels ils se froissaient et d'où ils risquaient de tomber lors du déménagement. Mais le lien intellectuel avec les livres dont les notes étaient extraites devait être maintenu. L'ordonnance même de la bibliothèque, telle qu'elle avait été pensée par Jean Rousset de manière méthodique, en fonction de ses intérêts et de ses pôles de recherches, devait à tout prix être documentée. Un projet fut formulé par le Département des manuscrits, projet auquel adhèrent très rapidement la famille de Jean Rousset ainsi que le professeur Michel Jeanneret et la directrice des bibliothèques de la Faculté des lettres, Madame Pascale Tilliette.

Dans un premier temps, Madame Viviane Siffert, photographe de la Faculté des lettres, prit quelques photos pour garder une trace de l'environnement dans lequel

vivait et travaillait le professeur Rousset. Ensuite, chaque corps de bibliothèque, c'est-à-dire chaque travée, et chaque meuble contenant des livres et des papiers (bureau, coffre, armoires), fut numéroté, de 1 à 49. En reportant au crayon, sur chaque livre, le numéro du meuble et du rayon, il était possible de garder la trace de tous les groupements de livres opérés par Jean Rousset. Le travail se révélait considérable : 300 mètres linéaires, soit plusieurs milliers de volumes à prendre un à un, à annoter, avec, pour un livre sur dix environ, des notes à prélever, à glisser dans une enveloppe en notant soigneusement la provenance (titre du livre, auteur, éditeur, lieu et date d'édition, pages où étaient glissées les notes, et rayon sur lequel était placé le livre). Comment les collaborateurs du Département des manuscrits, qui se comptent sur les doigts d'une main, pouvaient-ils y parvenir à côté de leurs autres tâches ? Un appel du professeur Jeanneret aux jeunes chercheurs de son Département permit de réunir un petit groupe de personnes motivées, qui avaient compris tout l'intérêt de l'aventure : un travail certes fastidieux par moments, répétitif, bien poussiéreux, mais unique – pénétrer pour quelques semaines l'univers quotidien de recherche, découvrir la manière de travailler d'un critique littéraire qui avait marqué et qui continue de marquer les générations plus jeunes par ses travaux et publications.

Autour d'un noyau d'une dizaine de travailleurs acharnés, une petite vingtaine de personnes au total s'attelèrent à la tâche¹. Tous les jours du mois de février, ou presque, une équipe composée de deux à six personnes était au travail. Chacun devant sa travée découvrait les lectures et les annotations de Jean Rousset ; travail silencieux, entrecoupé d'exclamations de joie et d'échanges vifs lorsqu'une découverte était faite : un cours complet, la lettre d'un correspondant connu, un envoi d'auteur porteur de véritables informations. Peu à peu, les sacs se remplissaient d'enveloppes soigneusement annotées, remplies de feuillets portant l'écriture de Jean Rousset ; les livres qui étaient « noircis », c'est-à-dire abondamment commentés dans les marges, sur les pages de garde, en début et en fin de chapitre, étaient aussi prélevés. Ils ne pouvaient plus être considérés comme de

simples imprimés : Jean Rousset les avait transformés en manuscrits. En parallèle, chacun notait le thème selon lequel Rousset avait groupé ses livres sur tel rayon : grossièrement, au rez-de-chaussée supérieur où se trouvait son bureau, la littérature française de la fin du XIX^e et du XX^e siècle, la littérature romande et les usuels ; au rez-de-chaussée inférieur, la littérature française du XVIII^e et du XIX^e siècle, ainsi que les livres d'art, sur le Baroque principalement ; au sous-sol, la littérature française des XVI^e et XVII^e siècles et les littératures étrangères : espagnole, allemande, anglaise, russe, italienne, et encore des livres d'art, consacrés principalement à la peinture.

Une fois les archives prélevées et chaque livre muni d'une cote topographique (numéro de meuble et de rayon), l'ensemble de la bibliothèque, à la réserve de quelques livres gardés par la famille (leurs titres furent notés), des livres devenus manuscrits et de quelques éditions anciennes prises en charge par la BPU, fut emballée dans l'ordre des rayons, puis démenagée dans un dépôt des bibliothèques de la Faculté des lettres. À ce jour, une liste alphabétique et une liste topographique en ont d'ores et déjà été établies².

En eux-mêmes, les livres n'ont pas de valeur marchande. Jean Rousset n'était pas bibliophile. Ses éditions anciennes sont souvent dépareillées ; il les achetait pour quelques francs au hasard de ses promenades et découvertes chez les bouquinistes. Les éditions récentes, reçues en cadeau ou achetées, sont malmenées par l'utilisation intense qu'il en faisait. Autant d'indices qui confirment que, pour le professeur genevois, les livres étaient des instruments de travail ; leur contenu était précieux, non le contenant.

Nous avons découvert très peu de correspondances, bien que nous savions alors que Jean Rousset, comme beaucoup de professeurs de sa génération, entretenait des échanges suivis avec ses collègues. Son entourage proche nous a confirmé qu'il détruisait les lettres reçues au fur et à mesure qu'il y répondait. Quelques missives éparses ont survécu dans les livres : des lettres que lui adressaient leurs auteurs. Les archives de Jean Rousset

contiennent également peu de notes personnelles : seule subsiste une petite série de carnets dans lesquels il consignait ses découvertes pendant ses années de séjour, en 1938 et 1939, à l'Université de Halle, d'où il faisait des voyages à Dresde : c'était la découverte du Baroque.

Au départ invisibles, vingt mètres linéaires d'archives scientifiques de Jean Rousset sont maintenant conservés à la BPU. Par manque de personnel, elles n'ont pas encore été « traitées », c'est-à-dire classées, mises en cartons, cotées, inventoriées, mais peuvent d'ores et déjà être explorées par les chercheurs qui en feraient la demande. Leur classement reflètera celui de la bibliothèque du critique littéraire genevois, c'est-à-dire ses sujets de prédilection. L'avenir nous dira si nous avons eu raison de considérer sa bibliothèque et ses papiers comme un ensemble organique, et de sauvegarder tous les liens intellectuels. Nous ne savons pas encore comment les chercheurs approcheront ce tissu d'informations originales, ce qu'ils pourront conclure des combinaisons d'œuvres et d'études faites par Jean Rousset. Mais toutes les possibilités de recherches sont maintenues ; l'on pourra se livrer à une archéologie de la construction du savoir. Les archivistes ont consigné les informations laissées par Jean Rousset et recueilli ses papiers dans le respect de sa personnalité et de son œuvre, en se rendant le plus discrets possible.

La prise en charge de la bibliothèque et des archives de Jean Rousset a donné lieu à une collaboration très intéressante et mutuellement profitable entre la BPU et la Faculté des lettres ; ce genre de collaboration est appelé à s'intensifier, le jour où la Bibliothèque de Genève – grand projet conjoint de la BPU et de l'Université – prendra forme. De plus, pour accompagner la journée d'hommage et de réflexions sur le Baroque « Se souvenir de Jean Rousset », organisée le 13 juin 2003 par la Faculté des lettres, le Département des manuscrits a monté une exposition dans le « Couloir des coups d'œil » intitulée « La bibliothèque de Jean Rousset ».

Pour étudier l'« École de Genève », les générations futures disposeront des archives de Marcel Raymond et de Jean

Rousset, conservées à la BPU, et de celles de Georges Poulet, conservées aux Archives littéraires suisses, à Berne; les papiers d'autres représentants de cette École viendront peut-être un jour s'ajouter à ces fonds. En cataloguant ces papiers et en accueillant les chercheurs, les archivistes permettent à la pensée de ces savants de continuer à féconder celle des autres.

- 1 Les jeunes chercheurs, tous bénévoles : Cristina Rudareanu, Cosmin Popa, Sylwia Gruszka, Franz Voelker (les pays d'Europe de l'Est étaient bien représentés!), et aussi Cinthia Meli et Arto Clerc; pour la Faculté des lettres: Nelly Jaquenod, bibliothécaire du Département de français, ancienne élève et amie de Jean Rousset, pour la BPU: Barbara Roth et Barbara Prout, du Département des manuscrits, Marianne Ner et Thierry Dubois, et aussi Philippe Monnier, ancien conservateur des manuscrits, François Jacob et Catherine Walser, de l'Institut et Musée Voltaire, Carmen Benitez, Hélène Buchet Goy et Adrienne Dapples. Les Archives de la Ville de Genève nous ont apporté leur aide amicale en nous déléguant un jeune civiliste, Anthony Tantaró.
- 2 Par Léonard Boissonnas et Fabienne Silva, sous la supervision de Nelly Jaquenod



Bibliothèque de Jean Rousset, décembre 2002 (Photo Viviane Siffert, Faculté des lettres)

Un marchand ami des collections publiques genevoises

par *Danielle Buysens*, conservatrice et *Sabina Engel*, adjointe scientifique

C'est un ami des collections publiques genevoises qui a disparu fin avril 2003 avec l'antiquaire Hugues Fontanet. Ses coups de téléphone – «j'ai quelque chose qui devrait vous intéresser» – étaient toujours le signal d'un bonheur, d'une trouvaille, d'une lacune comblée. Il était chez lui dans les collections patrimoniales genevoises, en connaissait les richesses et les manques, les orientations. D'ailleurs, difficile de le convaincre que l'on voulait un autre objet, là, celui aperçu au fond de sa boutique, quand il ne nous le destinait pas! Quand par exemple il avait décidé de le garder pour lui. Car Hugues Fontanet, qui était collectionneur autant que marchand, aimait constituer des ensembles cohérents, voir une pièce longtemps isolée retrouver soudain sa parenté à l'occasion d'une de ses acquisitions.

Cet ami disparu laisse derrière lui un fonds immense, dans lequel son fils, Ambroise Fontanet, nous guide désormais avec toute la compétence accumulée ces dernières années en travaillant auprès de son père à la documentation de cette collection. L'évocation de la diversité de la moisson que nous avons rapportée pour la Bibliothèque en 2003 voudrait rendre hommage à la belle curiosité d'Hugues Fontanet.

Un portrait de James Fazy

Cette acquisition-là, c'est dans les dernières semaines de sa vie qu'Hugues Fontanet nous l'avait proposée. La BPU possédait déjà un grand portrait de James Fazy (1794-1878), peint par Auguste Baud-Bovy (1848-1899) au lendemain de la mort du modèle, d'après une photo-



Emilie Giraud-Leleux (Genève 1824-1885). *James Fazy*. Huile sur panneau de bois. 1855. 33,5 x 25 cm. (Photo: Suzanne Stocker, Genève)

graphie¹. Cette toile correspond bien à l'aspect semi-officiel de la collection de portraits de la BPU, sorte de Panthéon des grands Genevois dont les effigies sont souvent entrées peu après leur mort, grâce à leurs héritiers. Tout autre est l'image de Fazy conçue en 1855 par Emilie Leleux-Giraud (1824-1885), entrée dans nos collections

en 2003². Cette artiste genevoise au tempérament vif, pratiquant surtout la peinture de genre, a su saisir l'homme politique dans une pose familière, accoudé sur des livres posés sur son bureau, le rouleau entrouvert laissant lire le titre de la Constitution genevoise de 1847. D'une facture aisée, attentive à la qualité de l'instant, ce portrait répond à l'atmosphère plus vivante dont nous souhaiterions émailler la collection un peu sévère des portraits de la BPU.

Bibliophilie

Avec l'amicale autorisation de notre collègue Barbara Roth, conservatrice des Manuscrits dont relève le fonds des dessins de Rodolphe Töpffer (1799-1846), et celle de notre collègue conservateur des Imprimés, Herbert Bohlhalter, nous avons jeté notre dévolu sur une paire particulièrement intéressante: un exemplaire des *Nouvelles genevoises*, édition Dubochet 1845, dans sa reliure originale de percaline bleue portant d'importants décors imprimés en or sur les deux plats et sur le dos signés «Haarhaus», et le modèle du décor du premier plat dessiné à la plume et à l'encre de Chine sur papier crème par l'écrivain-dessinateur³. On sait le soin que Töpffer porta à cette édition parisienne de ses nouvelles, dont il dessina fiévreusement l'abondante illustration. De telles reliures romantiques nous sont rarement parvenues en bon état, et moins encore accompagnées de leur dessin original qui permet d'apprécier la «traduction» effectuée par le graveur du décor imprimé.

C'est encore notre collègue des Imprimés qui a bien voulu nous suivre dans l'acquisition d'un – proprement – extraordinaire exemplaire du roman traduit de l'espagnol de Blasco Ibáñez, *Dans l'ombre de la cathédrale*, paru chez Calmann-Lévy en 1909⁴. L'un des cinq exemplaires sur papier Hollande de cette première édition française, celui-là a été orné directement dans le texte de cinquante-neuf dessins à la plume par Mérovak, de son vrai nom Gabriel Robuchon (né en 1877), dit «le peintre des cathédrales», avec une dextérité qui ne le cède en rien à la force de l'imaginaire. Ce décor qui

s'étend sur quatre-vingt-dix-huit pages de l'ouvrage a été exécuté en 1909, comme le relate une correspondance échangée par l'artiste avec Frédéric Raisin, le bibliophile genevois bien connu, auquel ce travail digne d'un artisan du moyen âge – et bien dans le goût de son temps – est dédié. La reliure a quant à elle été signée par Charles Meunier en 1910; elle est en plein maroquin brun, ornée au centre des plats quadrillés à froid d'un décor rappelant l'ornementation «à la cathédrale», doré et mosaïqué en maroquin vieux rose, turquoise et différents tons de brun.

Suzanne Necker vue par Carlos Schwabe (1866-1926)



Carlos Schwabe (Altona 1866-1926 Avon). *M^{me} Necker dans son jardin à Coppet*. Lavis rehaussé de gouache sur une esquisse préliminaire au crayon. Vers 1810/1811. 28,7 x 18,5 cm.

Des fiançailles rompues avec l'érudit Gibbon à la Révolution française grondant sous les fenêtres de son hôtel parisien, la vie de Suzanne Necker-Curchod, épouse de Jacques Necker et mère de Germaine de Staël, elle-même femme de lettres et moraliste, défile dans les illustrations conçues par Carlos Schwabe pour le texte d'Edouard Rod, «M^{me} Necker, une femme d'esprit», paru dans *La Femme suisse* de Gertrude Villiger-Keller à Neuchâtel en 1913. Cinq lavis originaux de l'artiste, exécutés vers 1910-1911, font désormais partie des collections du Département iconographique de la BPU⁵.

Auguste Viande (1825-1887) dit Doviane et le Casino

Il faudra les étudier ces projets de Doviane⁶ pour la décoration du «Kursaal», l'ancien casino de Genève! Deux huiles, dont l'une est un projet de plafond, et huit aquarelles avec les drapeaux des différents cantons font revivre l'aspiration helvétique dont ce peintre de sujets militaires et historiques, auteur de décors pour le théâtre de Genève, s'était fait une spécialité. Avis aux amateurs...

Iconographie genevoise

L'un des points forts des collections iconographiques de la BPU se trouve dans la vaste documentation topographique de Genève et de sa région, composée de dessins et d'estampes qui allient l'histoire du développement urbain et architectural à l'illustration de l'activité humaine et des événements politiques et sociaux.

Grâce aux trésors que Hugues Fontanet a réunis tout au long de sa vie, nous avons pu étoffer nos collections dans les domaines de l'iconographie de la vie quotidienne, politique et intellectuelle à Genève. Figurent dans cet ensemble «Le colporteur genevois» et «La marchande genevoise», deux rares placards satiriques datés de 1783, sept gravures et lithographies publiées en souvenir de la Révolution de 1846, de nombreux diplômes de diverses sociétés genevoises du milieu du XIX^e siècle,

des caricatures – très utilement annotées – de journalistes accrédités auprès de la Société des Nations. Signalons aussi des documents publicitaires du début du XX^e siècle avec des décors d'intérieur par Jules Hébert ou par Henry Claudius Forestier, l'éloge du savoir-faire du maréchal-ferrant à la Corraterie et de celui des Frères Baechler, teinturiers.

Deux notables dessinateurs

Dans le domaine des vues et du paysage, nous avons retenu de véritables séries, plus particulièrement dix-huit dessins au crayon d'Albert Hentsch (banquier; 1804-1855) et onze petites aquarelles d'Adolphe Gampert (notaire; 1828-1901), ainsi qu'un ensemble de douze lavis, gouaches ou dessins attribués à divers dessinateurs d'origine genevoise et représentant des lieux et monuments de la ville et des paysages des environs du canton de Genève.

Loin des images touristiques que l'engouement pour la Suisse des Alpes et des lacs a produit dès le début du XIX^e siècle, les dessins d'Albert Hentsch, avec leur minutie et leur force du détail dans la reproduction de bâtisses rurales et de châteaux à la campagne, révèlent un regard presque ethnographique de l'auteur – que nous transformons à notre tour en information documentaire. Signe d'une conscience d'un monde en pleine mutation ou est-ce plutôt l'expression d'une vie de loisirs d'un homme qui, à l'instar de nombreux autres contemporains, s'exerçait au dessin, à l'esquisse sur le vif dans la tradition d'un Rodolphe Töpffer?

Les dessins d'Albert Hentsch⁷ nous conduisent dans la campagne genevoise et en Savoie. Les maisons fortes de Sallanches ou de Saint-Gervais sont immergées dans la nature, les fermes débordent d'avant-toits, de constructions composites, et regorgent d'ustensiles bigarrés. Cet ensemble de dix-huit dessins représente un bel enrichissement de notre collection et complète une première série du même auteur, centrée quant à elle sur la ville, acquise ces dernières années par nos

collègues du Centre d'iconographie genevoise pour les collections du Vieux-Genève.

À l'opposé de la scrupuleuse précision d'Albert Hentsch, les aquarelles luxuriantes d'Adolphe Gampert⁸ s'évadent du hiératisme des estampes de son temps. Riches en couleurs et en matière picturale, saisis au début de l'été, buissons, arbres et fleurs nous introduisent dans l'intimité des jardins en fleurs de quelques grandes demeures genevoises (Sismondi, Gallatin-Naville, et bien d'autres), en dévoilant à peine l'architecture des maisons. La richesse des plantations suggère ici un univers complexe. Transposés et revisités, ces jardins ne préfigurent-ils pas les photographies à venir proposées par les frères Boissonnas?

Avec cette acquisition, le Département iconographique documente l'activité artistique de deux Genevois dont les

noms sont liés à la politique pour l'un – Adolphe Gampert fut député du Grand Conseil – et à la tradition de la banque privée en ce qui concerne Albert Hentsch. Ce dernier a également légué à la BPU une collection de journaux intimes et de voyages, conservés au Département des manuscrits. L'enrichissement des collections par des objets relevant de l'expression personnelle des bourgeois du XIX^e siècle ajoute des pistes à l'étude des mentalités.

- 1 N° 175 de la collection des portraits de la BPU, donné en 1879 par le Dr Mayor au nom des amis de James Fazy.
- 2 N° 565, huile sur bois ovale, 34 x 25,8 cm. Inscription au revers: «Portrait de James Fazy / Fait par Emilie Leleux / en l'an 1855».
- 3 Le livre porte la cote To 1376 Rés. et le dessin Ms. fr. 9074/11.
- 4 Coll. ME 846.
- 5 CIG-BPU Icon P.
- 6 CIG-BPU Ci. 29 P.
- 7 CIG-BPU, répartis suivant leur sujet dans les classes 29, 35 et 37.
- 8 CIG-BPU, répartis suivant leur sujet dans les classes 30 et 35.



E. Coquoaz. *Bise de 90 km à l'heure le 9 janvier 1896*. Tirage papier à noircissement direct contrecollé sur carton. 13 x 18 cm. (Photo: Eugène Coquoaz, Genève)

Un scanner hors norme à la BPU: JumboScan en action

par *Alexis Rivier*, conservateur

Début novembre 2003 la BPU accueille un scanner capable de numériser en couleurs des documents de très grands formats, tout en captant avec précision les détails les plus fins. Le système JumboScan¹ de la société française Lumiere Technology est en effet un des très rares scanners à pouvoir effectuer de telles prouesses techniques.

Dans les bibliothèques dépositaires de fonds patrimoniaux importants, la reprographie est un service essentiel. Elle permet de concilier l'accès à l'information avec la nécessité de ménager l'original; elle permet également de créer des copies de sécurité pour les documents uniques ou rares. Depuis quelques années, le service de reprographie de la BPU s'équipe progressivement en technologie numérique. Mais il n'existe pas de scanner universel, capable de traiter la diversité des formats et des types de documents conservés (reliés, en feuille, voire objets).

Lorsque les services informatiques de la Ville de Genève nous ont proposé de tester sur place pendant une semaine le système JumboScan, nous avons tout de suite pensé à nos plus grands documents: les milliers d'affiches que la BPU reçoit chaque année par le biais du Dépôt légal, mais aussi les cartes et les estampes du Centre d'iconographie genevoise. Par ailleurs, nous avons invité nos collègues d'autres institutions municipales intéressés, notamment les Archives de la Ville pour leurs grands registres, les Conservatoire et jardin botaniques pour leurs herbiers.

Le détail et la lumière

JumboScan est constitué de trois éléments: la caméra numérique (une grosse boîte évoquant une chambre de prise de

vue), l'éclairage (JumboLux) et un banc de reproduction. Comme tel, l'ensemble ressemble assez à une installation de photographie de laboratoire, mais son fonctionnement est bien celui d'un scanner.

Dans la numérisation de documents, le premier écueil vient de la sensibilité des capteurs numériques. Plus le document est grand et les détails fins, plus la résolution de numérisation (soit le nombre de pixels) doit être élevée. Dans l'univers de la photographie traditionnelle, le problème ne se pose pas vraiment, car l'équivalent du pixel, le «grain» du film argentique, est toujours très fin. Ne trouvant pas de boîtiers numériques suffisamment sensibles sur le marché, Pascal Cotte, l'inventeur de JumboScan, a décidé d'en construire un lui-même. Le résultat est une caméra numérique capable de capter jusqu'à 12'000 x 30'000, soit 360 millions de pixels, alors que les appareils grand public se contentent de 3 à 5 millions! L'optique est également très soignée de façon à minimiser au maximum les distorsions géométriques, ce qui est particulièrement important pour la reproduction de cartes et de plans. Les couleurs sont saisies en appliquant successivement des filtres rouge, vert et bleu. Les œuvres d'art peuvent même bénéficier d'une restitution encore plus précise de la couleur avec 6 filtres.

Tous les photographes savent que l'éclairage est un facteur essentiel. C'est le second écueil auquel se heurtent les scanners de grand format. L'éclairage est rarement uniforme d'un bout à l'autre du document; les plis de la reliure ou l'irrégularité de la surface provoquent des zones d'ombres, sans compter l'influence exercée par la lumière ambiante de la pièce. L'expérience montre d'ailleurs que les capteurs numériques sont bien plus sensibles à ces variations lumineuses que les films argentiques.

C'est là que se situe la force de JumboLux. Deux lampes sont simultanément en action de part et d'autre du document. Les rayons émis par les sources lumineuses sont renvoyés par un réflecteur de forme ellipsoïdale qui les fait tous converger en un faisceau très fin. La rotation des réflecteurs déplace progressivement ce faisceau, qui balaiera ainsi toute la surface à reproduire. L'ordinateur pilote la caméra numérique et la rotation des faisceaux lumineux en parfaite synchronisation. Outre qu'elle assure un éclairage d'intensité constante, cette méthode a le mérite de n'éclairer le document que durant un instant très bref, ce qui permet de numériser des documents fragiles à la lumière.

Numériser à plat ou verticalement ?

Pour la BPU, une question d'organisation s'est alors posée : comment accueillir ce système dans les locaux de la bibliothèque ? Plus les documents à traiter sont grands, plus JumboScan a besoin d'espace. Nous avons fixé comme critère de test la dimension des affiches suisses reçues par le Dépôt légal. Or nous avons constaté que le format d'affiche le plus répandu aujourd'hui, le « mondial » ou R4 (89,5 x 128 cm), dépassait le format de référence A0 (84 x 119 cm). Nous avons donc indiqué un format double A0, ce qui exige un espace conséquent pour l'ensemble de l'installation de reproduction, comme le montre le schéma ci-dessous.

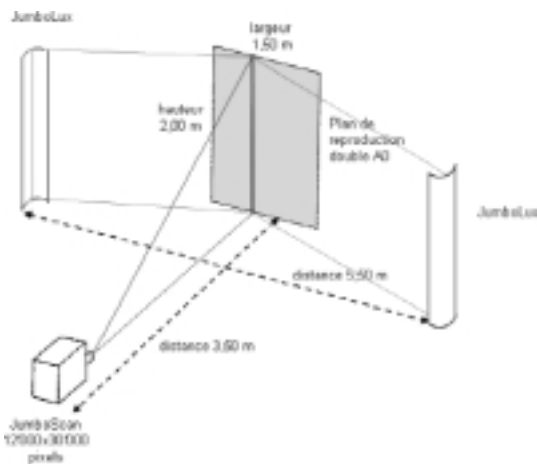


Schéma d'une installation JumboScan pour format double A0

Des espaces libres de 5,5 mètres de largeur sur 3,5 mètres de profondeur ne sont pas légion à la BPU, où le moindre recoin a été investi pour conserver les collections ou accueillir des collaborateurs. Le laboratoire photographique n'avait nettement pas la taille suffisante. Une solution aurait pu être trouvée au Centre d'iconographie genevoise situé à quelques centaines de mètres, mais il avait l'inconvénient d'être éloigné des collections que nous voulions tester en priorité, soit les affiches.

Dans cette hypothèse non retenue, les documents à reproduire auraient été disposés verticalement, comme un tableau, sur un plateau aspirant. Mais JumboScan peut également travailler avec une surface de reproduction horizontale, la caméra numérisant alors depuis le haut. Si l'encombrement au sol est nettement moindre dans ce cas, une grande hauteur de plafond est en revanche nécessaire. Les anciens étages de la BPU auraient eu une hauteur suffisante. Malheureusement ils ont presque partout été divisés en demi étages, dans le but de gagner de l'espace.

Finalement, un local idéal a été trouvé *intra muros* : la salle de la Société Académique, que cette dernière nous a autorisés à occuper pendant une semaine. Cette salle est relativement étroite, mais allongée, et dispose surtout de l'élévation d'origine permettant la numérisation à plat.

Cependant lorsque les techniciens effectuèrent les premiers tests, ils remarquèrent que les vibrations des pas sur le plancher en bois faisaient osciller la caméra, fixée au sommet d'une colonne de 4 mètres de haut, ce qui aurait rendu la numérisation imprécise et floue. Des moyens de fortune furent mis en œuvre pour stabiliser suffisamment le dispositif.

Une qualité exceptionnelle

Pendant le reste de la semaine les deux techniciens ont numérisé principalement des affiches (plus de 200), mais également des cartes, des estampes, ainsi que d'autres documents de nos collègues des Archives de la Ville de Genève et du Conservatoire et jardin botaniques. Dans tous les cas, les résultats ont été unanimement reconnus comme excellents. Une mise au point automatique rend une numérisation toujours nette et précise et l'éclairage est constant de bout en bout.



Carte des rives du Lac de Genève, de Chamouni, et des Vallées intermédiaires. Genève, 1860. (BPU, Centre d'iconographie genevoise)

Plus une image est grande et détaillée, plus elle sera riche en informations et plus la taille du fichier numérique est élevée. C'est particulièrement vrai pour les cartes de géographie². L'image suivante en représente un exemple: la *Carte des rives du Lac de Genève, de Chamouni, et des Vallées intermédiaires* de 1860, mesure 140 cm de large pour 100 cm de haut. Numérisée par JumboScan à une résolution de 150 dpi, elle génère une image de 8'400 par 6'000 pixels et un fichier informatique de 150 méga octets (le quart de la contenance maximum d'un CD-Rom). De telles dimensions sont considérables et rendent l'exploitation difficile: les écrans informatiques ne permettent d'afficher qu'une petite partie de ces images³ et le temps de chargement est très lent, incompatible avec les débits du réseau Internet. Une vue d'ensemble n'est possible qu'au détriment des détails qui deviennent illisibles.

Une solution consiste à utiliser des outils informatiques qui fonctionnent sur le principe d'une loupe que l'on promène à volonté sur l'image pour en révéler les détails. L'application VTLS du *Catalogue collectif suisse des affiches*⁴ auquel la BPU participe activement intègre le système Hi-Res Image Navigator⁵. On peut zoomer de cette manière sur la signature ou la mention d'impression, souvent en caractères très petits sur les affiches.

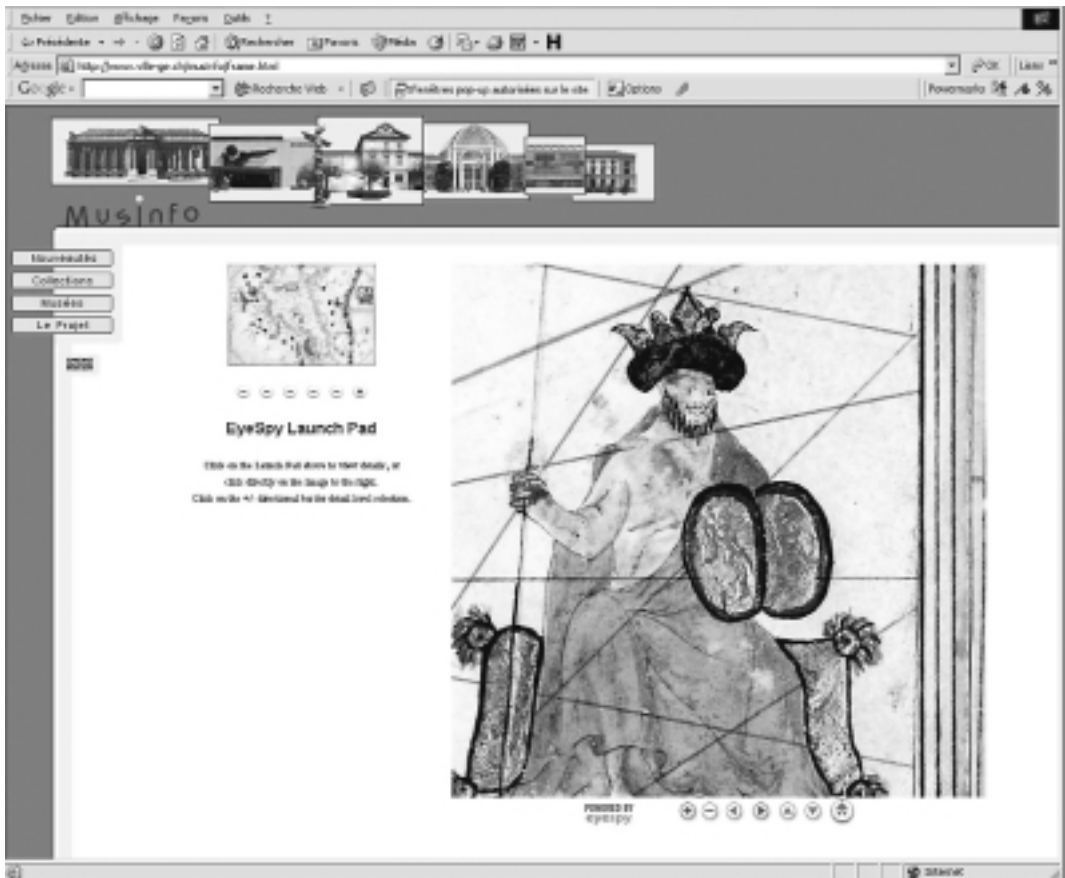
La Ville de Genève a fait l'acquisition d'une autre technologie similaire, dans le cadre du projet MusInfo pour l'informatisation des musées: EyeSpy, produit d'une *start-up* helvétique et développée en collaboration avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne⁶. Quelques exemples sont accessibles depuis le site MusInfo⁷, dont un précieux *Portulan* tiré du Département des manuscrits. Sur la petite image d'ensemble à gauche, un rectangle met en évidence la zone agrandie à droite. Différents boutons permettent de choisir à volonté le facteur de zoom.

Enseignements de l'expérience JumboScan

Mettre à l'épreuve un nouveau scanner avec nos propres documents est essentiel, car nous les connaissons et pouvons contrôler si nos exigences en terme de qualité de reproduction sont atteintes. Nous avons rarement eu cependant l'occasion de mener ces tests de façon aussi longue et approfondie qu'avec le système JumboScan. Celui-ci a largement fait ses preuves de qualité et d'efficacité. La précision est telle que l'on peut envisager ces reproductions numériques comme des copies de substitution, au même titre que les microfilms.

Les difficultés rencontrées pour le choix des locaux mettent en évidence que la location d'un tel système pour des missions de numérisation temporaires, ou le partage dans le temps entre plusieurs institutions ne sont pas des solutions adéquates. Une installation fixe dans un lieu aménagé à cet effet est bien préférable, et n'interdit nullement de réserver des périodes d'utilisation pour les autres institutions.

- 1 <http://www.jumboscan.com>
- 2 Voir Alain Jacquesson et Alexis Rivier. *Bibliothèques et documents numériques: concepts, composantes, techniques et enjeux*. Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 1999 (2e éd. à paraître), en particulier le chapitre «Les collections spéciales».
- 3 Les écrans courants affichent 1'024 x 768 pixels ou 1'280 x 1'024 pixels
- 4 <http://www.memoriav.ch/e-projects.htm>
<http://posters.snl.ch>
- 5 <http://www.vtls.com/Products/imagenavigator>
- 6 <http://www.instant-it.ch>
- 7 <http://www.ville-ge.ch/musinfo/frame.html>, rubrique «Nouveautés»



Démonstration du système de navigation d'images EyeSpy. François Benincasa. *Carte marine*. Ancône 1476 (BPU Ms. lat. 81)

Classification : la bibliothèque musicale en pleine mutation

par *Tullia Guibentif*, bibliothécaire responsable et *Muriel Hermenjat*, bibliothécaire

Des magasins au libre accès

Aujourd'hui, les partitions de la bibliothèque sont rangées dans des magasins fermés. Cela signifie que pour obtenir un ouvrage, le lecteur doit obligatoirement consulter les catalogues, noter les références de l'ouvrage sur un bulletin et remettre celui-ci aux bibliothécaires. Ce sont les bibliothécaires qui vont chercher les documents dans les magasins de la bibliothèque et non le lecteur.

Ce système de rangement était très répandu par le passé, il est encore utilisé dans les grandes bibliothèques qui conservent un important nombre de volumes, comme la BPU par exemple avec ses 2 millions de livres. Il permet de stocker les documents par format, serrés les uns contre les autres, ce qui a l'avantage de prendre peu de place et de préserver les documents d'une usure mécanique.

À la Bibliothèque musicale, le classement dans les magasins est établi selon la présentation musicale des partitions. Celle-ci varie pour une même œuvre. Par exemple, si le lecteur désire emprunter un opéra, il doit choisir entre la partition de direction (PO), le matériel d'orchestre (LY) ou la réduction pour piano et chant (PC), voire le livret (LV). Les cotes sont formées de deux lettres qui précisent la présentation musicale, suivies d'un numéro courant, c'est à dire une numérotation par ordre d'arrivée des documents dans la bibliothèque.

De cette manière, les partitions sont regroupées selon leur format qui diffère beaucoup d'une présentation musicale à l'autre : de très volumineux cartables pour

les matériels d'orchestre (LY, SY...), des feuillets souples pour la musique de chambre (MC...), des volumes épais pour les réductions chant-piano (PC) et des petits volumes pour les livrets (LV, LT...), entre autres. Ce système de cotation s'avère utile également pour les recherches dans les catalogues : grâce à la cote on repère tout de suite sous quelle forme se présente l'œuvre musicale recherchée.

Évidemment le système de magasins fermés ne permet pas au lecteur de flâner dans les rayonnages pour choisir les partitions, les compulser, se laisser tenter ou faire des découvertes. Le lecteur est obligé de naviguer à vue dans plusieurs catalogues, sur fiches et sur ordinateur ; souvent il doit demander l'aide des bibliothécaires.

Des partitions enfin visibles

La Bibliothèque musicale a donc décidé de faciliter l'accès des partitions à ses lecteurs en créant un nouvel espace de libre accès. Les collections seront bientôt directement accessibles par les lecteurs qui pourront se servir librement dans les rayonnages de la bibliothèque. L'introduction d'un libre accès est un pas important dans l'histoire de la bibliothèque, la mettant sur pied d'égalité avec les bibliothèques publiques modernes où le libre accès est en principe la norme.

À cet effet, le système de rangement des partitions doit bien entendu être complètement modifié. Il faut classer les partitions thématiquement et non plus par format. Comme le rangement des ouvrages suit l'ordre des

cotes, celles-ci sont déterminées selon un cadre de classement défini, c'est ce que l'on appelle la classification.

Une nouvelle classification a été élaborée et un travail de recotation des ouvrages a été mis en route. Durant l'année écoulée, la bibliothèque a attribué de nouvelles cotes à 2'000 partitions. Ce travail important de préparation va se poursuivre durant les deux prochaines années, jusqu'à l'ouverture du libre accès qui proposera un choix de 6'000 volumes. Les acquisitions annuelles viendront l'enrichir, à terme il proposera 10'000 volumes. Une partie des collections restera dans les magasins, notamment les ouvrages précieux, les matériels d'orchestre et les ouvrages moins sollicités.

Une nouvelle classification

La bibliothèque a le souci de présenter une large palette de toutes les musiques, du classique au rock, de la chanson au jazz, en passant par les musiques du monde et le solfège. La classification est divisée en huit classes principales, selon le genre musical. Dans chaque classe, des indices¹ sont développés pour affiner l'accès selon un genre musical plus ou moins pointu.

Les huit classes principales:

0. Généralités, sciences et techniques musicales, instruments
1. Jazz et genres apparentés
2. Rock et variétés apparentées
3. Musique classique
5. Musiques fonctionnelles, divers
6. Musique et cinéma, musique et autres arts
8. Chanson
9. Musiques du monde

Dans une partition, la notation musicale diffère selon l'instrument ou le groupe d'instruments pour laquelle elle est destinée. C'est pourquoi la nouvelle classification propose également un accès par instrument et par formation instrumentale ou vocale. Chaque instrument a un indice de base dans la classe 0 (généralités). Comme le



Les magasins. (Photo: Tullia Guibentif)

public qui fréquente la bibliothèque est constitué de musiciens – des instrumentistes, des chanteurs, des chefs d'orchestre, professionnels et amateurs – il nous a paru essentiel que le lecteur puisse trouver regroupées les partitions destinées à l'instrument dont il joue.

La classification s'articule donc autour de deux axes principaux. Le premier axe est celui du genre musical, le deuxième axe est celui de l'instrument de musique. La classification est très souple, car on peut utiliser séparément chaque indice, que ce soit pour un instrument ou pour un genre musical, mais on peut aussi combiner les indices entre eux. Ainsi, à chaque indice de genre musical, on peut ajouter, lorsque c'est nécessaire, la notion de l'instrument de musique. Pour cela on utilise les indices d'instruments de la classe 0, facilement repérables car ils commencent toujours par 0.6.

Exemples d'indices:

0.641	Violon
3.	Musique classique
3.0641	Musique classique pour violon
0.611	Piano
1.3	Jazz
1.30611	Jazz pour piano
8.5	Chanson française
9.69	Musique traditionnelle bretonne

Les collections de la Bibliothèque musicale couvrent un domaine très spécifique et limité: celui de la musique imprimée. La classification choisie est, de la même manière, spécialisée et concentrée sur un seul domaine, celui de la musique. Toutefois elle peut être appliquée à tous documents musicaux, tous supports confondus.

Cela est très important car on constate une nette évolution des supports utilisés pour l'exécution de la musique. Bien que le support imprimé – la partition – reste encore majoritaire, on voit déferler sur le marché de nombreux documents multimédias tels que partitions accompagnées d'un CD audio, CD-Roms et autres fichiers informatiques. La Bibliothèque musicale intègre naturellement ces nouveaux médias dans sa collection en libre accès. Elle est à l'écoute de la musique d'avenir.

Retour en arrière

La Bibliothèque musicale a travaillé au choix d'une classification dès 1999. Un travail de diplôme² permit de passer en revue les différentes classifications utilisées par des institutions spécialisées en musique (bibliothèques, discothèques, etc.). Le choix de la Bibliothèque musicale s'est arrêté sur les *Principes de classement des documents musicaux* (PCDM). À l'époque, cette classification, utilisée par les discothèques de France principalement, était en pleine révision. Il a été passionnant de suivre les discussions des groupes de travail, les débats participant à l'élaboration de cette nouvelle version. Nous avons attendu que la version 4 soit définitive pour commencer à coter nos ouvrages en été 2002.

La classification des documents musicaux existe depuis longtemps. En 1971 déjà, les discothécaires français travaillent en commun et éditent les premiers principes de classement pour leurs institutions: à cette époque la notion de médiathèque n'existe pas et les collections musicales sont toujours conservées de manière autonome. Au fil des ans, la classification est remaniée en fonction de l'accroissement des collections des établissements qui la pratiquent et surtout de l'évolution des genres musicaux. En 1984 la *Classification des documents sonores* voit le jour. Il s'agit d'un système numérique et décimal, avec des subdivisions communes et des tables annexes. Cette classification constitue la version 1 des PCDM. L'année suivante des améliorations sont réalisées: c'est la classification de Paris (dite de Massy). En 1993 paraît la première édition de *Musique en bibliothèques* où figurent les *Principes de Classement des Documents Musicaux applicables aux collections de prêt*. Aucune révision officielle n'a été publiée avant 2002 date de la deuxième édition de *Musique en bibliothèques*³. C'est dans cette deuxième édition que figure la version 4 des PCDM.

Les avantages de la classification choisie

Les bibliothèques spécialisées en musique possèdent des documents dont les supports sont variés: partitions, livres, enregistrements sonores, documents numériques. Dans sa version 4, la classification des PCDM a été élaborée afin de pouvoir s'appliquer à tous les documents musicaux quels qu'ils soient. Les avantages de cette version ne s'arrêtent pas là. Désormais, cette classification permet d'être adoptée pour les secteurs «musique» des médiathèques ou des grandes bibliothèques utilisant une classification décimale du type Dewey ou CDU. Ce n'est pas négligeable à l'heure où les collections musicales tendent à être réintégrées dans les bibliothèques dites «généralistes». Le cadre général de la classification a été revu de manière pragmatique en fonction de l'évolution des genres musicaux.

Enfin, la version 4 des PCDM est une classification très élaborée mais permet d'être plus ou moins détaillée,

selon l'importance des fonds à indexer. La Bibliothèque musicale, pour satisfaire les particularités de la musique imprimée, différentes des enregistrements sonores, a choisi d'affiner les indices des PCDM afin qu'ils correspondent au mieux aux partitions et plus particulièrement à la notion d'instrumentation. Les indices de la Bibliothèque musicale tels qu'ils sont attribués aujourd'hui pourraient tout à fait s'intégrer à la classification Dewey, choisie pour le libre accès de la BPU.

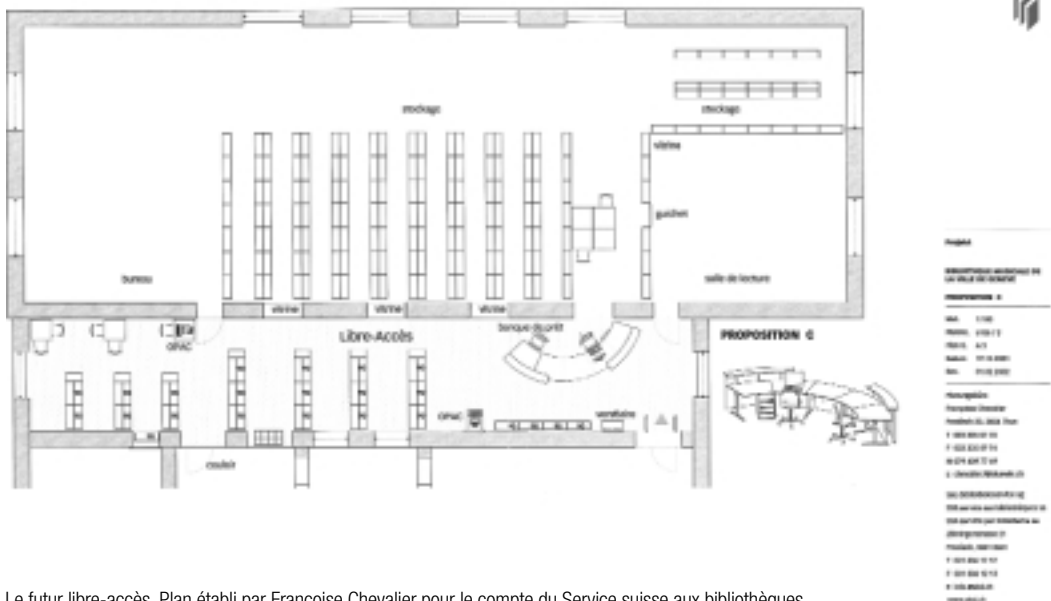
Contexte

À Genève, dès 1978, la Discothèque des Minoteries s'est inspirée de la classification des discothèques de France pour son classement. La Discothèque de Vieusseux l'a suivie en 1985. Depuis, des révisions ont été faites, mais le cadre de classement est resté fidèle aux principes de 1984. Des partitions en libre accès sont proposées à l'Institut Jaques-Dalcroze et au Département de musico-logie de l'Université, mais selon une classification «maison». La bibliothèque du Conservatoire de musique de Genève, quant à elle, n'a pas encore de libre accès. En Suisse romande, la Médiathèque Valais utilise depuis

2002 la version 4 des PCDM. Cet exemple illustre l'intégration des PCDM dans une médiathèque utilisant une classification décimale, en l'occurrence la CDU.

La consultation régulière du site Internet des discothécaires français⁴ permet de suivre l'évolution de la classification ainsi que les questions qu'elle soulève. Quotidiennement, des informations précieuses nous parviennent grâce à leur liste de diffusion: *discothecaires_fr*. Cette liste est un espace de débats et d'échanges d'information entre professionnels des médiathèques publiques. Elle a été créée en février 2000 lors des premiers remaniements des PCDM.

Dans notre pratique courante, nous avons un logiciel qui nous permet de tenir à jour une liste des indices attribués, ainsi que leurs notes d'application et leurs renvois éventuels. À l'ouverture du libre accès, ce logiciel sera mis à disposition des usagers. Chacun pourra alors faire des recherches par indice ou par sujet pour les documents mis à disposition dans l'espace libre accès. La consultation du catalogue REVEL (base locale genevoise de RERO) permet une interrogation par indice uniquement de cette nouvelle classification⁵.



Le futur libre-accès. Plan établi par Françoise Chevalier pour le compte du Service suisse aux bibliothèques.

Conclusion

La réflexion menée pour l'élaboration de la nouvelle classification a tenté de tenir compte de tous les éléments spécifiques de la bibliothèque: aussi bien de la nature de ses collections, de son fonctionnement et des compétences des bibliothécaires, que de la diversité de son public et de ses besoins.

Le but de la nouvelle classification est, en premier lieu, de permettre au lecteur de trouver facilement et rapidement l'ouvrage qu'il recherche. D'autre part la classification doit favoriser l'esprit de découverte du lecteur, lui donner de nouvelles envies et lui permettre de développer compétence et plaisir dans ses activités musicales. Il s'agit également de mettre en valeur des ouvrages qui, en raison de leur invisibilité dans les magasins, sont rarement empruntés. Enfin, au lieu de distribuer des documents, le bibliothécaire pourra consacrer plus de temps au lecteur, améliorer l'accueil et devenir un véritable médiateur entre le public et les collections proposées.

- 1 L'indice donne un accès générique à une catégorie de documents, la cote est formée de l'indice et d'une section alphabétique, elle donne un accès individuel à chaque document
- 2 Bénédicte Baud, *Un livre accès à la Bibliothèque musicale: étude préliminaire et choix d'un plan de classement*, Genève, 2000
- 3 *Musique en bibliothèque*, 2e éd., Paris, Ed. du cercle de la librairie, 2002 (Collection Bibliothèques)
- 4 <http://www.discothecaires.ouvaton.org/>
- 5 Recherche par index, catégorie « classification »: taper le préfixe « pcdm-sys » pour obtenir l'index des indices de la Bibliothèque musicale

Voltaire et Gentil-Bernard: une histoire d'amitié

par François Jacob, conservateur

C'est à Voltaire, on le sait, que Pierre Bernard doit d'être connu sous le nom de «Gentil-Bernard». Bernard, qui n'est encore, dans une lettre de 1732, que «poète et homme aimable¹», devient en effet, six ans plus tard, «le gentil Bernard²». Et il devient tel non seulement pour Voltaire, mais également pour la postérité, qui voit en «Gentil» une sorte de prénom et jette rapidement «Pierre» au ruisseau. Un autre Pierre, saint celui-là, connaîtra la même mésaventure quelques décennies plus tard: Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, plus communément appelé «Bernardin», voit en effet ses deux prénoms initiaux périr avec la trop tendre Virginie, dans le naufrage du Saint-Géran.

Rien ne semblait prédisposer Pierre-Joseph Bernard, puisque tel est finalement son nom, à naviguer quant à lui dans les eaux voltairiennes. Né en 1710, il fait d'abord ses études chez les jésuites de Lyon, avant de devenir clerc de procureur. On le retrouve quelque temps plus tard en Italie, aux batailles de Parme et de Guastalla où, nous apprend-on, il ne «fut pas seulement simple spectateur, mais [...] prit sa part de danger et de gloire³». Le voilà dès lors promu au rang de secrétaire du maréchal de Coigny puis, après la mort de ce dernier, à celui de secrétaire général du corps des dragons. C'est à partir de ce moment qu'il peut donner libre cours à une inspiration poétique trop longtemps contenue sur le champ de Mars: Madame de Pompadour elle-même salue ses premiers essais, et Gentil-Bernard lit à qui veut bien l'entendre son poème de *L'Art d'aimer*, d'après Ovide.

Or de nombreuses années s'écouleront entre les premières «lectures» de ce poème et sa publication, en

1775. Si la plupart des commentateurs s'accordent à penser que «*L'Art d'aimer* perdit beaucoup dans l'opinion dès qu'il fut imprimé⁴», Voltaire n'était déjà pas en reste. Il accuse en effet réception du poème à Saint-Lambert, le 1^{er} septembre 1773 («M. De Lile, le très aimable dragon qui est venu dans nos cantons suisses avec mad^e de Brionne, m'a communiqué *L'Art d'aimer* de Bernard⁵») et en donne une appréciation dont le moins qu'on puisse dire est que l'éloge s'y fait discret: «Ce pauvre Bernard était bien sage de ne pas publier son poème. C'est un mélange de sable et de brins de paille, avec quelques diamants bien taillés⁶.» Voltaire revient à la charge deux mois plus tard dans une lettre à madame du Deffand: «J'ai lu il n'y a pas si longtemps *L'Art d'aimer* de Bernard. C'est un des plus ennuyeux poèmes qu'on ait jamais faits. Cependant il y a dans ce long poème une trentaine de vers admirables et dignes d'être éternels comme le sujet du poème le sera⁷.»

Ces dernières lignes confirment tout à fait l'enseignement apporté par la lecture du manuscrit de *L'Art d'aimer*, acquis par l'Institut et Musée Voltaire le 26 mars 1996 à la vente «Musique, littérature, art et spectacle» proposée par maîtres Laurin, Guilloux, Buffetaud et Tailleur, commissaires-priseurs associés, vente qui s'est déroulée dans la salle 3 de l'hôtel Drouot, sous le regard expert de Thierry Bodin. Rappelons que ledit manuscrit était décrit, dans le catalogue, comme «entièrement annoté par Voltaire».

Si l'adverbe est un peu optimiste (des pans entiers du poème ne portent aucune trace d'annotation ou de note marginale), les commentaires de Voltaire restent des plus intéressants. Plusieurs vers reçoivent ainsi la mention

«joli» («Avant l'amour, l'amour-propre était né» ou encore «C'est de l'esprit: car les sots n'aiment point»), tandis qu'un passage entier est qualifié de «bon»: s'agirait-il de la «trentaine de vers admirables» signalés par Voltaire à l'attention de madame du Deffand?

Il est en tout cas fort probable que l'exemplaire de *L'Art d'aimer* apporté à Voltaire par De Lile le 1^{er} septembre 1773 soit bien notre manuscrit aujourd'hui coté Ms-DC 01 et que Voltaire ait consigné ses appréciations dans les deux mois qui ont suivi la réception de l'envoi, c'est-à-dire entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} novembre 1773: le commentaire qu'il en fait à madame du Deffand indique en effet une lecture attentive, et l'on imagine fort mal, eu égard au peu de cas qu'il fait de l'ensemble du poème, qu'il se soit avisé par la suite de le corriger plus en détail.

Il eût d'ailleurs fallu, si l'on en croit la plupart des annotations, une certaine constance. Plusieurs passages reçoivent la mention «contradiction» ou «contresens». D'autres font l'objet d'une remarque sinon plus aimable, du moins plus substantielle. Dans le premier chant, Gentil-Bernard évoque ainsi l'amour: «L'amour volage est semblable au torrent; / Il tombe, il roule, il fuit en murmurant, / Tarit bientôt dans sa course égarée; / Né d'un orage, il en a la durée.» Et Voltaire de commenter: «qu'est-ce qu'un amour né d'un orage?»

Le troisième chant recèle un passage plus croustillant encore. Il y est question des amours, ou plutôt de la pudeur de Vénus: «Du Dieu du jour Vénus fut adorée, / Mais tant d'éclat effraya Cythérée, / Et la Déesse, évitant ses regards, / Pour se cacher, prit les tentes de Mars.» Après avoir marqué son étonnement face à l'expression «prendre des tentes», Voltaire s'insurge: «comme si Vénus n'avait couché avec Mars que pour ne pas se montrer toute nue à Apollon!» Rien n'y fera cependant, et les observations du patriarche ne seront nullement prises en compte par Gentil-Bernard, qui publiera tel quel son poème, deux ans plus tard.

Les réactions de la critique semblent, à première vue, lui donner raison, et la *Correspondance littéraire*, qui sait

pourtant se montrer acerbe, n'est rien moins qu'aimable envers le poète: «Notre littérature n'a produit cette année aucun poème considérable; mais nous avons vu paraître enfin *L'Art d'aimer* du Gentil-Bernard, qui peut bien soutenir la comparaison des meilleurs ouvrages de ce genre⁸.» Il est vrai que le lecteur n'aura rien de plus à se mettre sous la dent, et que l'annonce de la publication de *L'Art d'aimer* entre bien plutôt, à ce moment précis de l'histoire de la *Correspondance littéraire*, dans une stratégie de disqualification de la poésie de cette période. Par ailleurs, le rappel de l'existence de Gentil-Bernard est aussitôt suivi d'une mention des *Filles de Minée* de Voltaire, comme s'il avait fallu, par une proximité pleine de sens, que le patriarche de Ferney cautionnât, une ultime fois, et si gentil soit-il, le poète dragon.

Le temps est éloigné où la même *Correspondance littéraire* publiait un poème anonyme intitulé «A M. Bernard sur son poème de l'*Art d'aimer*». Vingt-cinq vers y disaient l'impatience des lecteurs, privés du plaisir de découvrir la version imprimée d'un poème qui, déjà, courait dans tous les salons. Le poète est aimable, et c'est là son excuse. C'est du moins ce que disent, ou laissent entendre, les trois derniers vers: «La raison en est sage, et l'excuse en est claire; / Tu nous privés de l'art d'aimer, / Pour trop avoir celui de plaire⁹.»

Et Gentil-Bernard plaisait, effectivement. Même à Voltaire. Celui-ci, à plusieurs reprises, vante à ses correspondants «l'imagination» et la «muse aimable» du «jeune Bernard». Il le conseille, lui confie quelques-unes de ses difficultés (c'est en particulier par son intermédiaire qu'il entre en contact avec le maréchal de Coigny, comme en témoigne la lettre qu'il écrit à madame Denis depuis Colmar, le 9 octobre 1753¹⁰), écrit à deux reprises au moins quelques vers sur son compte (dont une fois à Frédéric II), et vante les «diamants», abondants cette fois, de son opéra *Castor et Pollux*, mis en musique par Rameau.

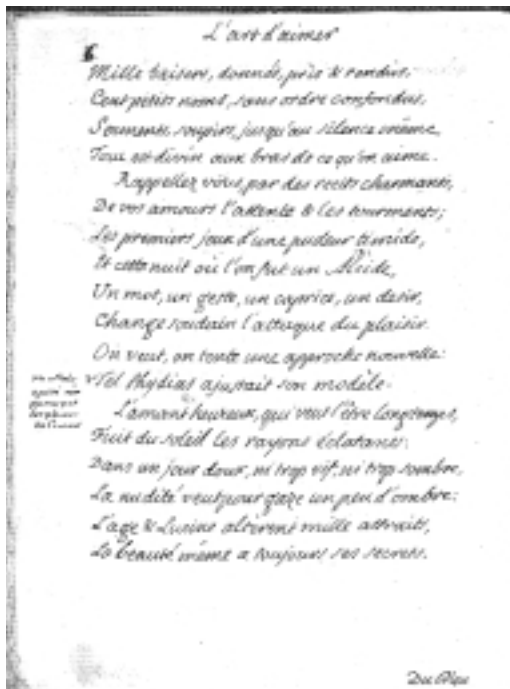
Autant dire que s'est instaurée, entre les deux hommes, une relation d'amitié. C'est d'ailleurs d'amitié qu'il s'agit, le 16 avril 1754, dans une autre lettre de Colmar, toujours adressée à madame Denis. Voltaire déclare en

effet: «Le poème de Bernard sur l'amitié deviendrait mon évangile dans notre retraite¹¹.» Theodore Besterman a voulu voir dans cette mention à un «poème de Bernard sur l'amitié» une allusion à *L'Art d'aimer*¹². C'est évidemment une erreur. Outre qu'il y a loin de l'amour ovidien à la chaste amitié, il existait bien, à cette date, un poème de Gentil-Bernard intitulé *Poème sur l'Amitié*. On le sait d'une part grâce aux fragments qui nous en sont parvenus, dans les différentes éditions des œuvres choisies du poète, et d'autre part grâce au manuscrit récemment acquis par l'Institut et Musée Voltaire, et aujourd'hui coté Ms-DB 13.

Ce document, constitué de 26 pages in-4°, présente un état achevé du poème, mais souvent raturé ou corrigé de nombreuses additions manuscrites. Il est très exactement intitulé «Poème sur l'Amitié, à Madame La M^{me} de Pompadour» et porte deux dates, 1753 et 1754, la seconde recevant en outre la mention «dernier corrigé!» Il constituait le n° 12 du catalogue de la vente Jérôme

Bignon, en 1848, et a été acquis par l'Institut Voltaire lors de la vente Piasa du 28 mai 2003 à l'hôtel Drouot.

Seule une étude précise du manuscrit, heureusement en cours, pourra permettre de répondre aux questions qui se posent naturellement au chercheur comme au curieux: les dates indiquées correspondent-elles à la réalité des corrections et des ajouts apportés au poème? Ne peut-on imaginer dans ce cas que Gentil-Bernard ait suivi les conseils avisés de quelque lointain correspondant, à qui tout ou partie de son travail eût pu être transmis? Comment expliquer que Voltaire fasse précisément une allusion à ce poème de *l'Amitié* en avril 1754, et qu'il n'en parle plus jamais par la suite? La collusion des deux dates, celle du manuscrit et celle de la lettre, n'invite-t-elle pas à pousser plus loin l'investigation? Celle-ci ne peut se faire, on s'en doute, qu'à l'occasion d'une publication moins éphémère que ces quelques pages, fussent-elles vouées au rappel de la richesse de nos fonds patrimoniaux. Affaire à suivre, donc.



Page de *L'Art d'aimer* avec des notes manuscrites de Voltaire

- 1 Voltaire à Jean Baptiste Nicolas Formont, 29 mai 1732, D 494.
- 2 Voltaire à Nicolas Claude Thieriot, 21 [juin 1738], D 1527.
- 3 Article «Bernard (Pierre-Joseph)» de la *Nouvelle Bibliographie universelle*, publiée sous la direction du Dr Hoefler, Paris, Firmin Didot frères, 1853, tome V, p. 590.
- 4 *Ibid.*
- 5 Voltaire à Saint-Lambert, 1^{er} septembre 1773, D 18534.
- 6 *Ibid.*
- 7 Voltaire à M^{me} du Deffand, 1^{er} novembre 1773, D 18607.
- 8 *Correspondance littéraire*, édition de Maurice Tourneux, Paris, Garnier, 1877, tome XI, p. 168 (décembre 1775).
- 9 *Correspondance littéraire, ibid.*, tome II, p. 4 (29 novembre 1750). 10D 5541.
- 11 Voltaire à Madame Denis, 16 avril 1754, D 5779.
- 12 Dans la note 1 de son commentaire: «Is this not a disguised reference to Gentil-Bernard's *L'Art d'aimer*? Though not published until 1775 it was well known in the *salons*, and of course to Voltaire.»

Rapports annuels
2003

Bibliothèque publique et universitaire

Rapport annuel

Ressources humaines

Au 1^{er} janvier 2003, la Bibliothèque comptait 58,5 postes, répartis sur 82 employés. Marie-Pierre Gilliéron, conservatrice responsable de l'indexation et du prêt à domicile, a été engagée le 1^{er} janvier 2003, Paule Hochuli Dubuis, assistante conservatrice au Département des manuscrits, le 1^{er} avril, Michaël Humair, aide-bibliothécaire au Service du prêt, le 1^{er} juin, Dominique-Nicole Henrioux, aide-relieuse à l'Équipement des ouvrages, le 1^{er} septembre, Charbel Makhlof, collaborateur chargé de support aux Nouvelles technologies, le 1^{er} octobre, Jean-Noël Sciarini, collaborateur administratif au Service du prêt dès le 1^{er} novembre.

Claire-Lise Vogel a été promue bibliothécaire responsable du Catalogue au 1^{er} mars, Victoria Espinosa bibliothécaire responsable du Prêt entre bibliothèques au 1^{er} juillet et Georges Cocquio responsable des magasins au 1^{er} août.

Corinne Chevrot, assistante conservatrice au Département des manuscrits, Verena Fleury, aide-restauratrice et Martine Riedy, aide-relieuse, Michel de Carlini, aide-bibliothécaire, ont pris leur retraite.

La BPU a employé 23 personnes sous contrat temporaire. Elles ont travaillé dans les secteurs suivants: traitement des dons, catalogage, rétroconversion, comptabilité, libre-accès, manuscrits, affiches, muséographie, surveillance de l'Espace Ami Lullin, conciergerie. La Bibliothèque a bénéficié de la collaboration de 15 personnes employées dans le cadre de l'action contre le chômage (OCE). Elles ont travaillé dans les secteurs suivants: rétroconversion, comptabilité, libre-accès,

distribution, affiches, manuscrits, nouvelles technologies, microfilmage et reprographie, conciergerie.

Cinq personnes ont travaillé dans le cadre de l'action contre le chômage Ville de Genève dans les secteurs suivants: microfilmage et reprographie, expositions. Quatre stagiaires ont accompli leur période de formation en bibliothèque. Trois étudiants ont effectué divers travaux durant leurs vacances.

La Bibliothèque s'est assurée en outre la collaboration à titre temporaire de Chantal Bacon, Delphine Bongard, Audrey Borga, Abdelhamid Bouzouzu, Susana Camean, Jean-Pierre Cardinaux, Gabrielle Casolo, Annabel Chanteraud, Serge Dailler, Odile Decré, Thierry Dubois, Marianne Favez, Amanda Gavilanes, Henri Ghidoni, Lumturi Hotnjani, Anna Hug, Florence Jaquet, Jean-Jacques Jeannet, Martin Läng, Anita Locher, Monica Louhichi, Magalie Martin, Denise Nicolet, Fama Sene, Christian de Preux, David Suied, Jérémie Théodoloz, Gabriella Zalapi.

La Bibliothèque a été reconnue par la Confédération «établissement d'affectation» pour les civilistes. Elle peut désormais engager des personnes astreintes au service civil. Trois d'entre eux ont travaillé en 2003.

Formation

Alain Jacquesson, directeur, et Alexis Rivier, conservateur, ont donné le 12 mai dans le cadre de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses le cours «Introduction aux bibliothèques numériques».

Cinq collaborateurs de la BPU donnent des enseignements réguliers aux étudiants de la Haute école de gestion – département information et documentation (Barbara Roth, Marianne Tsioli, Etienne Burgy, Jean-Charles Giroud, Alain Jacquesson). Un conservateur est chargé d'un cours au CESID (Alexis Rivier). La conservatrice chargée des expositions et des animations donne

un séminaire à la Faculté des Lettres de l'Université de Genève (Danielle Buysens). La conservatrice des manuscrits a donné des cours dans le cadre du certificat en archivistique de l'Université de Lausanne (Barbara Roth). Le Directeur et un conservateur (Alexis Rivier) donnent régulièrement des conférences ou des cours à l'ENSSIB (Lyon-Villeurbanne).

Budget d'acquisitions

En 2003, il a été dépensé :

a. Acquisitions

I. Imprimés		
a) acquisitions de monographies	475'815,40	
b) acquisitions de suites	178'053,72	
c) abonnements de périodiques	311'362,26	
d) achats rétrospectifs de périodiques microfilmés	205'715,38	1'170'946,76
II. Manuscrits		115'745,53
III. Iconographie		49'615,83
Affiches		109'675,55
IV. Cederoms		102'930,30
V. Microformes		86'151,37
VI. Documents numérisés		21'738,30
VII. Documents électroniques (accès en ligne)		20'158,95
VIII. Vidéos		1'200,00
IX. Dépôt légal		5'252,53
X. Cartes		620,00
	Total a.	1'684'035,12
b. Reliure		418'800,80
	Total	2'102'835,92

Imprimés

Acquisitions

Accroissement: les collections de la BPU ont augmenté de 26899 pièces.

	Dons	Achats	Échanges	Dépôt légal	Total
Volumes	2527	7462	-	861	10850
Brochures	870	311	-	595	1776
Thèses et pièces acad.	-	-	605	228	833
Périodiques (volumes)	515	1744	511	1168	3938
Affiches	576	403	-	2000	2979
Documents audiovisuels	43	9	-	-	52
Support magnétique, cederoms, etc.	25	30	-	24	79
Microformes y compris bobines	-	5692	-	-	5692
Manuscrits					
ensembles	15	5	-	-	20
documents isolés	8	74	-	-	82
Iconographie	173	357	-	-	530
Cartes	1	67	-	-	68
Total	4753	16154	1116	4876	26899

En ce qui concerne le Département des Imprimés, les dons les plus importants sont dus à la générosité de: la Princesse Catherine Aga Khan, Genève, Jean-Daniel Candaux, Genève, Anne-Lise Head, Genève, Institut d'études sociales, Genève, Legs Karl Odermatt, Genève, Théâtre de Poche, Genève, Université de Genève, Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, Legs Janyne Madeleine Vivien, Genève.

Catalogue

22200 nouvelles notices de catalogage dont 5361 de recatalogage ont été introduites dans la base de données RERO. Les bibliothèques de la Ville de Genève font partie des partenaires principaux du catalogue collectif des bibliothèques scientifiques romandes (RERO).

Périodiques

La Bibliothèque est abonnée à 3766 périodiques. Elle en présente 1216 à la Salle Moynier. 90 nouveaux périodiques sont venus enrichir les collections dont 22 abonnements et 57 titres reçus en dépôt légal.

Suites

2342 volumes et 3325 microfiches ont été enregistrés comme suite d'ouvrages et collections en cours de publication.

Conservation et préservation

Depuis de nombreuses années, notre atelier de relieur s'est vu confier de plus en plus de travaux de restauration. Cette évolution a demandé à notre personnel une formation complémentaire réalisée à l'extérieur et en interne. Pour marquer cette évolution profonde, notre atelier de relieur s'appelle désormais «Atelier de restauration», ce qui correspond mieux à ses tâches quotidiennes. Dans le sillage, notre relieur a été promu à la fonction de restaurateur et nos aides-relieuses à celle d'aides-restauratrices.

La Commission de conservation de la Bibliothèque s'est réunie trois fois. Comme d'habitude, elle a pris un grand nombre de décisions concernant la restauration d'imprimés. Elle a notamment confié à Michel Magnin,

restaurateur à Genève, la délicate restauration de *Le spectacle de la nature* de l'Abbé Noël Antoine Pluche, Paris et Genève, 1732. Ces deux volumes in-12 de la Réserve précieuse de la Bibliothèque présentaient d'importantes difficultés vu les nombreuses planches que contiennent ces ouvrages souvent demandés en consultation.

Le responsable de l'équipement des ouvrages a été suivre à la Bibliothèque nationale de France le cours «La conservation et la préservation des ouvrages et périodiques anciens».

Dans le cadre du programme de conservation, 202 volumes ont été confiés à des restaurateurs extérieurs. Notre atelier est intervenu pour 123 ouvrages et 181 volumes de journaux. Il a en outre réalisé 35 réparations de reliure, 586 interventions sur des brochures et 16 brochés-cartonnés ainsi que de nombreux collages et restaurations diverses. 62 boîtes de conservation ont été réalisées pour des ouvrages précieux.

Un manuscrit a été partiellement restauré dans notre atelier ainsi que 56 papyrus.

181 demandes de reproduction d'ouvrages anciens et précieux ont été exécutées par nos services avec du matériel adapté à la qualité de ces livres.

Le graissage et l'inventaire d'une partie de la salle principale de la Bibliothèque Guillaume Favre à la Villa La Grange a pris fin en 2003.

Collections spéciales

Département des livres anciens et précieux

Pour le fonds ancien, 86 ouvrages, soit des éditions genevoises, soit des ouvrages en relation avec Genève manquant dans nos collections, ont pu être acquis. En voici le détail : 5 pour le *xvi*^e siècle, 24 pour le *xvii*^e siècle, 14 pour le *xviii*^e siècle, 10 pour le *xix*^e siècle et 33 pour le *xx*^e siècle. Nous avons en outre manqué l'achat de 8 ouvrages.

Les acquisitions anciennes les plus remarquables sont :

- › *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, dite Amérique: contenant la navigation et choses remarquables, veues sur mer par l'auteur...* de Jean de Léry, 4^e édition, Genève, Pour les héritiers d'Eustache Vignon, 1600. Ce volume octavo est relié plein veau aux armes de La Rochefoucault-Liancourt. Toutes les éditions en français de ce voyage de Jean de Léry sont rares, tout particulièrement celles qui comme celle-ci, contiennent bien les neuf planches d'illustrations.
- › *Reglor for stats-hushallningen...* de Jean-Jacques Rousseau, Boktryckeri, 1826. Il s'agit d'une édition peu courante du *xix*^e siècle du *Discours sur l'économie politique...* de Rousseau en suédois.
- › *L'agriculture et maison rustique...* de Charles Estienne et Jean Liebault, Genève, Gabriel Cartier, 1597. Cet ouvrage octavo en vélin de l'époque, rare édition genevoise du *xvi*^e siècle est présentée comme l'«Édition dernière, reveüé et augmentée de beaucoup... plus un brief recueil des chasses du cerf, du sanglier, du lièvre, du renard, du blaireau, du connil, du loup, des oiseaux, et de la fauconnerie...».

Par ailleurs, sept ouvrages publiés par les éditions genevoises du Sablier entre 1919 et 1921 ont été acquis. Tous sont illustrés de bois dessinés et gravés par Frans Masereel.

Département des manuscrits

Généralités

Politique d'acquisition

Une collection de manuscrits et d'archives privées comme celle de la BPU doit s'accroître régulièrement pour ne pas périr et perdre de son intérêt. C'est pourquoi les acquisitions occupent une place importante dans l'activité de la conservatrice.

Compte tenu, d'une part, de la multiplication des centres de recherche et des associations qui collectent des archives privées, d'autre part des nombreuses sollicitations de

prendre en charge des documents, le Département des manuscrits a mis l'accent sur l'élaboration d'une politique d'acquisition. Une telle politique est un instrument de planification, qui doit éviter l'arbitraire et la subjectivité dans les décisions d'acquisition, assurer la cohérence à long terme entre les acquisitions et la composition de la collection existante, autant que la mission de la bibliothèque, résoudre le problème des offres d'archives non planifiées en justifiant, si nécessaire, leur refus et en les dirigeant vers des institutions plus appropriées, enfin sensibiliser le personnel à l'importance des acquisitions et de la stratégie à mener.

La politique d'acquisition du Département des manuscrits a été formalisée dans un document écrit, approuvé par le directeur de la BPU en juin 2003. Elle définit les orientations et les domaines dans lesquels la BPU souhaite acquérir des manuscrits et des fonds d'archives privées. Elle met l'accent sur l'importance prépondérante des dons et s'accompagne d'efforts soutenus dans le maintien de bonnes relations avec les donateurs potentiels et les chercheurs susceptibles de signaler l'existence d'archives importantes. Elle est aussi un outil d'information du public et des autres services d'archives. À ce titre, elle a été diffusée sur le site Internet de la bibliothèque (<http://www.ville-ge.ch/bpu/manusc/f/acq-domain.htm>).

Site Internet du Département des manuscrits

La diffusion de la politique d'acquisition du Département des manuscrits a constitué l'une des raisons de revoir le contenu et l'aspect de la page Internet du Département des manuscrits. Dans le second semestre, la conservatrice et ses collaboratrices ont conçu des chapitres, rédigé des textes de présentation et rassemblé de l'iconographie pour cette page dont la révision totale a été pilotée par le conservateur des nouvelles technologies, avec la collaboration d'une graphiste. En dehors des informations pratiques destinées aux chercheurs, l'on peut y consulter la base de donnée «Papyrus» (voir ci-dessous), des informations sur les fonds et collections ainsi que les instruments de recherche, la liste des acquisitions récentes ainsi que la présentation de quelques acquisitions importantes ou originales. On peut même y

télécharger de beaux fonds d'écran représentant des manuscrits de la collection. Toutes ces pages sont destinées à être enrichies régulièrement.

Vers des instruments de recherche sur Internet

Au fil des décennies, les conservateurs et collaborateurs du Département des manuscrits ont élaboré d'excellents instruments de recherche : catalogues détaillés des manuscrits et des fonds d'archives, index des auteurs de manuscrits, des auteurs et destinataires de correspondances, etc. Ces instruments de recherche sont disponibles sous forme de volumes dactylographiés et de fichiers dans la salle de consultation.

Toutefois, autant les chercheurs que les archivistes changent de méthodes de travail. Les premiers souhaitent se renseigner à distance sur les collections des centres d'archives, les seconds ont élaboré des normes de description internationales. Le Département des manuscrits a mené, avec le conservateur des nouvelles technologies, une réflexion dont le but est de moderniser les instruments de recherche sans pour autant sacrifier leur qualité ni céder au vertige de la perfection informatique.

En partenariat avec les Archives de la Ville de Genève, le choix s'est porté sur un encodage avec les balises de la norme EAD (Encoded Archival Description) au moyen d'un éditeur XML. Le nouveau mode de catalogage électronique doit déboucher sur des instruments de recherche interrogeables à distance, sur Internet. Ces nouveaux catalogues suivront la norme ISAD (International Standard Archival Description, norme élaborée par le Conseil international des archives), à laquelle ont été ajoutés des champs d'indexation et de gestion interne.

Afin de mener une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre, le Département des manuscrits a bénéficié du travail d'une diplômante de l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques) de Lyon, Annabel Chanteraud. Le développement de l'application doit être réalisé en 2004, et nous espérons mettre à disposition les premiers catalogues électroniques fin 2004. Ils s'ajouteront peu à peu aux

catalogues dactylographiés, mais une conversion rétrospective systématique des anciens catalogues n'est pas encore prévue.

L'implantation de l'outil de description électronique n'a pas pour but un allègement du travail. Il occasionnera à moyen terme une surcharge, car il faut adapter les méthodes de description aux normes ISAD-G. Son ambition est d'aligner les méthodes de travail du Département des manuscrits sur les standards de rigueur admis au plan international, donc de professionnaliser les pratiques, et de rendre les descriptions universellement compréhensibles grâce à l'emploi des normes. Par ailleurs, l'emploi de l'informatique doit permettre de développer l'indexation, plus particulièrement l'indexation par matières. La diffusion des descriptions sur Internet doit d'une part favoriser et universaliser l'accès aux ressources du Département des manuscrits, d'autre part permettre d'établir des liens avec des documents du même producteur conservés dans d'autres institutions, ou avec d'autres types de documents du même producteur (publications, images). À terme, une mise en commun des ressources avec d'autres institutions est souhaitable.

Il est possible que la diffusion des instruments de travail sur Internet entraîne une demande accrue dans le secteur de la consultation et de la communication. Cet accroissement est difficilement prévisible, et il n'est pas certain que le personnel du Département des manuscrits sera en mesure d'y faire face.

Création d'une structure destinée à favoriser le catalogage des manuscrits médiévaux grecs, latins, français.

Le directeur de la BPU et la conservatrice des manuscrits ont activement collaboré à la fondation, le 27 janvier 2003, de l'Association genevoise pour l'étude des manuscrits anciens (AGEMA). Cette association, formée d'amis de la BPU, excellents connaisseurs des manuscrits anciens, souhaite encourager le catalogage de manuscrits conservés à Genève, à la BPU ou dans d'autres centres, selon des critères codicologiques exigeants. Elle doit aider à trouver des financements pour

ces projets spéciaux, qui débordent du cadre ordinaire de l'activité du Département des manuscrits. Le secrétariat de cette association est assumé par la BPU.

Acquisitions

Le Département des manuscrits s'est enrichi en 2003 de 25 fonds d'archives ou ensemble de documents, et de 82 documents isolés, acquis par voie de don ou d'achat. Parmi les fonds importants, il convient de mentionner les archives du poète genevois Jean-Georges Lossier, des professeurs Jean Rousset et Jean Rudhardt, du rédacteur du journal *Vorwärts* Karl Odermatt, de l'acteur et metteur en scène William Jacques, et enfin les archives de la famille Mercier. Que les donateurs trouvent ici l'expression de notre gratitude. Une liste intégrale des acquisitions de l'année 2003 est publiée en annexe de ce rapport, ainsi que sur Internet, sur la page du Département des manuscrits.

L'acquisition des manuscrits de feu le professeur Jean Rousset a mobilisé de nombreuses forces du Département. Un article lui est consacré dans le présent cahier.

Consultation et recherches

Afin de mieux documenter la vie quotidienne de la Salle Senebier, un registre des présences des lecteurs a été ouvert. La salle de travail a été ouverte 291 jours.

2817 manuscrits et ouvrages précieux ont été consultés par 350 lecteurs différents au cours de 3879 journées de travail individuelles. En comparaison de l'année 2002 (2265 séances de travail), ces chiffres rendent compte d'un fort accroissement de la fréquentation de la salle Senebier, le mode de calcul ayant été modifié (jusqu'à fin 2002, l'on comptabilisait les séances de travail, c'est-à-dire les demi-journées, alors que depuis le 1^{er} janvier 2003 les lecteurs sont inscrits une seule fois pas jour, même s'ils viennent matin et après-midi).

Des lettres ou courriels ont été échangés avec 268 correspondants qui se sont adressés au Département des manuscrits pour des demandes de recherches ou des reproductions. Cette «consultation à distance» occupe

une place de plus en plus grande et suscite des interrogations, auxquelles nous consacrons quelques lignes dans ce cahier.

Traitement des fonds

Malgré une surcharge de travail chronique, l'année 2003 a vu avancer l'inventaire et le catalogage des manuscrits et fonds d'archives. Il faut mentionner plus spécialement le catalogage, par Paule Hochuli, assistante conservatrice, des 200 premiers manuscrits français, dont il existe quelques descriptions dispersées, mais qui n'avait jamais été mené systématiquement. Ce catalogue est à bout touchant.

Parmi les travaux qui ont bien avancé, il convient de citer les catalogues des fonds Mercier, Amiel, de Saussure, Bouvier et Oltramare. Les autographes et manuscrits isolés, acquis par voie de don ou d'achat, sont intégrés tout au long de l'année dans les séries existantes, et indexés. Leur liste est trop longue pour être détaillée ici.

La situation demeure préoccupante sur le front des archives non encore inventoriées. L'ampleur physique des nouvelles acquisitions ne fait qu'amplifier le problème.

Conservation et restauration

L'accent a été mis en 2003 sur la commande de cartons non acides, confectionnés sur mesure pour les manuscrits précieux. Une cinquantaine de volumes et de dossiers ont pu être équipés de ces cartons. D'un stockage vertical, d'autres pièces ont été transférées à une conservation « couchée », mais les meubles manquent pour conserver systématiquement à plat les grands documents.

Le Département a employé une partie du budget de restauration de la BPU à la remise en état d'un lot de parchemins de la genizah du Caire, acquis par le professeur Jules Nicole en Égypte en 1896.

En collaboration avec Sarah Gaffino, papyrologue, 56 papyrus ou fragments de papyrus ont été mis sous verre à l'atelier de reliure.

Reprographie

La campagne de microfilmage systématique se poursuit grâce au soutien de la Protection des biens culturels. Une cinquantaine de bobines de microfilms sont venues enrichir la collection de copies de sécurité et de consultation (fin du fonds Galiffe, fonds Cramer). Un reliquat de budget a permis de poursuivre activement la numérisation de la collection des « dossiers ouverts d'autographes ».

Expositions, conférences et contacts avec le public

Quelques expositions ont mis en lumière des sujets liés au Département des manuscrits dans le « Couloir des coups d'œil » et dans la « Vitrine Bonivard », on en trouvera le détail dans la présente publication, au titre des manifestations organisées à la BPU en 2003. À signaler en outre une petite présentation temporaire de documents médiévaux ayant un lien avec la Cathédrale Saint-Pierre de Genève, mise en place dans l'Espace Ami Lullin, de février à mars, à la demande d'une guide du patrimoine.

Au début de l'année se sont déroulées les dernières conférences liées à l'anniversaire de la réorganisation de 1702 qui a transformé la Bibliothèque de l'Académie en Bibliothèque publique. Le Département des manuscrits y a contribué avec deux présentations.

Le 3 février, Barbara Roth a présenté, au Forum des archivistes de Genève, un exposé intitulé « Peut-on gérer des archives privées comme l'on gère des archives publiques? ». Le 5 mars, elle a été invitée par l'Université du 3^e âge pour présenter une conférence intitulée « Entre patrimoine artistique et documentation historique, les manuscrits de la Bibliothèque publique et universitaire ». Le 27 mars, elle a prononcé une conférence à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, sur « Les impressions d'une archiviste au Département des manuscrits ».

Relations avec l'Université de Genève

La collaboration depuis plusieurs années avec les hellénistes-papyrologues, plus particulièrement avec le professeur Paul Schubert, a porté de beaux fruits. Le plus important est la mise en ligne de la base de données décrivant et reproduisant intégralement les papyrus grecs de la BPU.

Cette base a été élaborée par le professeur Schubert et ses collaboratrices. Par ailleurs, après la redécouverte d'un lot de papyrus qui n'avaient jamais fait l'objet d'un catalogage, le Professeur Schubert a obtenu de nouveaux subsides du Fonds national de la recherche scientifique pour poursuivre l'étude en cours. En parallèle, son assistante, Sarah Gaffino, a préparé et supervisé la mise sous verre des nouveaux fragments, qui a été prise en charge par le chef de l'atelier de restauration de la BPU, Jean-Claude Brändli.

La prise en charge des manuscrits et de la bibliothèque du professeur Jean Rousset a été menée conjointement avec des bibliothécaires et un groupe d'étudiants de la Faculté des Lettres (voir plus haut l'article consacré à ce fonds). Le 13 juin, la conservatrice a accueilli des participants de la journée d'hommage et de réflexion sur le Baroque «Se souvenir de Jean Rousset» pour un bref commentaire de l'exposition «La bibliothèque de Jean Rousset».

Plusieurs séminaires se sont tenus dans les locaux de la BPU pour permettre aux étudiants de se familiariser avec les documents originaux: le 3 juin (Professeur Hurst, Faculté des lettres), le 6 juin (Professeur Tilliette, Faculté des lettres), le 19 novembre (Professeurs Monnier et Winiger, Faculté de droit).

Autres relations extérieures et autres activités pédagogiques

Plusieurs classes et groupes ont été accueillis pour des visites thématiques. Signalons, le 27 mai, une classe de grec du collège Emilie-Gourd qui a consulté des papyrus grecs (professeur Michel Aberson), et, le 14 août, un groupe de membres de la Croix-Rouge japonaise qui a pris connaissance de manuscrits d'Henry Dunant.

Barbara Roth a donné une série de cours d'archivistique à la HEG de mars à juin; trois élèves de cette école qui devaient rédiger un rapport sur les méthodes de préservation et de conservation matérielle ont été reçues pour une visite du Département par Barbara Prout.

La conservatrice a également donné une brève introduction à l'archivistique dans le cadre du CESID, en avril.

Département iconographique

Acquisitions

En 2003, les collections du Département iconographique de la Bibliothèque se sont enrichies de 173 documents reçus en don et de 357 documents achetés.

Un achat particulièrement important a été effectué auprès de Ambroise Fontanet, fils de l'antiquaire genevois bien connu Hugues Fontanet, récemment décédé. Un article décrit cet ensemble dans ce volume. Citons également les documents iconographiques provenant de la famille Mercier, dont l'acquisition fut menée en parallèle de celle effectuée par le Département des manuscrits. Ce fonds contient de nombreux portraits de famille, quelques photographies de groupe, des diplômes et des certificats, des gravures et des cartes postales. Autre achat notable, celui effectué auprès des descendants de Hippolyte Buffenoir, auteur de nombreux ouvrages sur Jean-Jacques Rousseau, qui nous a permis d'enrichir notre iconographie Rousseau – qui compte parmi les plus considérables – d'une trentaine de pièces dont un double profil de Voltaire et de Rousseau réalisé au physionotrace (une technique mise au point au XVIII^e siècle), plusieurs gravures, des projets d'affiches, deux dessins de cadrans de montre.

Lors des événements genevois liés à la tenue de la réunion du G8 à Evian, nos collections se sont enrichies pour la première fois d'images numériques avec le don de deux cederoms contenant 538 images numériques représentant essentiellement des vues des rues de Genève et des inscriptions sur les palissades. Toujours sur support numérique, nous avons reçu cinq cederoms contenant les images de trois albums souvenirs réalisés par Charles Ramu-Caccia, ancien pilote automobile genevois.

Au titre des portraits, mentionnons, hormis celui de James Fazy peint à l'huile par Emilie Giraud-Leleux dont il est question dans ce volume, une estampe rehaussée à la gouache par Amélie Munier-Romilly représentant Anthony Lamotte, musicienne, et une photographie de

Théodore de Felice, l'un des deux acteurs du rétablissement du Dépôt légal genevois en 1967.

Au titre des vues, citons l'achat d'une aquarelle de Edouard-Louis Baud représentant une calèche devant le palais Eynard et celui de deux charmantes vues du lac dessinées par Claude V. Boissieu.

Ont en outre été déposés au CIG un certain nombre de documents iconographiques provenant de fonds acquis par le Département des manuscrits de la Bibliothèque; citons la volumineuse collection de photographies dues à Jean-Claude Mayor.

Donatrices et donateurs: Danielle Carbonato, Christof Bollmann, Théodore De Felice, Didier Coigny, Lionel Breitmeyer, Bibliothèque des Sciences de la Terre, Association Genevoise des Trolleybus. Que tous trouvent ici l'expression de notre gratitude.

Consultation et recherche

Nous avons reçu 228 personnes différentes au cours de 344 séances de consultation. Avec une moyenne de 15 documents par visiteur, ce sont environ 5160 documents qui ont été consultés.

463 reproductions de documents iconographiques et cartographiques ont été fournies en 2003. Parmi les ouvrages où figurent les documents de la collection, on peut citer le remarquable *Instituer la musique. Les premières années du Conservatoire de Genève (1835-1859)*, par Rémy Campos (Université et Conservatoire de Musique, Genève, 2003).

Catalogue

362 documents ont été enregistrés dans la base de donnée Musinfo dont 193 recueils, ce qui poursuit l'effort entrepris l'année précédente et nous amène à 377 recueils catalogués, soit plus de la moitié de la collection. Pour des raisons de cohérence de la recherche documentaire, 75 documents ont encore été catalogués au fichier manuel. Enfin, un pré-inventaire du fonds iconographique Jean-Claude Mayor a

été établi avec la collaboration d'une stagiaire, Bénédicte Dupré.

Ces travaux de catalogage s'accompagnent d'un gros effort de numérisation des collections qui doivent répondre à terme à un double objectif: épargner les originaux d'une consultation directe trop fréquente qui menace leur bonne conservation, faciliter la recherche documentaire par la consultation plus rapide d'une base de données. Les collections numérisées au cours de l'année 2003 concernent les vues de Genève prises depuis la rive droite du lac, les vues à vol d'oiseaux et des vues fragmentaires de l'intérieur de la ville (places, quais, ports, portes, églises et bâtiments publics). Le nombre de documents scannés s'élève à environ 1450, principalement des petits et moyens formats.

Conservation et restauration des collections

Les collections du Département iconographique requièrent un important travail de reconditionnement destiné notamment à éliminer des contenants inadéquats. Environ 170 documents ont ainsi été pourvus de chemises en carton non acide et 30 recueils d'emboîtages sur mesure en carton non acide.

Deux tableaux ont été restaurés: le portrait de Samuel Frishing (n° 55) et le portrait de James Fazy (n° 565), ainsi que le beau cadre du portrait de Louis XIV (n° 106).

Activités marquantes

Le Département iconographique a prêté des documents pour de nombreuses expositions (voir le chapitre ci-dessous).

Il a par ailleurs proposé une exposition dans le «Couloir des coups d'œil» de la BPU (voir le compte rendu des manifestations culturelles 2003).

Accueil de stagiaires

Le Département iconographique a accueilli, de septembre à novembre 2003, Bénédicte Dupré, élève de la HES en information et documentation. Au cours de son stage, elle a eu l'occasion de se familiariser avec

le service aux usagers, le catalogage et le traitement des dons.

Relations avec l'Université de Genève

Un travail prometteur pour la mise en valeur de notre collection cartographique a été engagé avec des étudiants du professeur Bernard Debarbieux, du Département de géographie de l'Université de Genève, qui s'intéresse notamment à l'évolution historique de la place donnée à la notion de montagne dans les connaissances naturalistes et sociales du monde.

Département des affiches

Acquisitions

La collection d'affiches a augmenté de 2991 pièces, soit 2012 arrivées par dépôt légal, 576 par don et 403 par achat.

La Loi sur le Dépôt légal concerne aussi les affiches illustrées. Cette source d'acquisition est d'ailleurs le principal facteur d'enrichissement de la collection. Pour ce qui concerne les affiches commerciales, une longue et fructueuse collaboration avec la Société générale d'affichage (SGA) nous a permis de constituer une importante collection très représentative de la création graphique suisse. Cette entreprise a revu sa manière de répartir les affiches sur le territoire national nous obligeant à changer notre mode d'acquisition. Comme d'autres institutions helvétiques ont des accords similaires avec la SGA, celle-ci a proposé de mettre de côté deux exemplaires de chaque affiche qui passe entre ses mains. Quatre fois l'an, les responsables des grandes collections suisses se retrouvent à Berne pour se répartir cette importante manne qui permet à la BPU de continuer à enrichir de manière importante sa collection.

Parfois, les sources d'acquisitions sont inattendues. Ainsi, au cours des manifestations mémorables du G8 de mai-juin, le responsable de la collection est allé lui-même décoller de nombreuses affiches des palissades qui protégeaient les commerces des Rues basses. Ainsi, un

fonds exceptionnel – et sans doute unique – d'une centaine de pièces a pu être constitué.

Les dons sont également une source irremplaçable d'acquisition. Cette année, nous avons notamment bénéficié de la générosité de deux graphistes genevois, Félix Andruey et André Masméjan, qui ont marqué leur époque. Non seulement ils ont offert toutes leurs affiches mais également de nombreux autres travaux graphiques et leurs archives. Grâce à de tels fonds, il devient possible de faire l'historique de leurs travaux mais également de mieux comprendre l'histoire de l'affiche suisse. Micheline Elzingre nous a également remis de nombreux originaux de son père Edouard Elzingre, peintre et affichiste genevois. Michel Tagliabue nous a confié les nombreuses affiches que le graphiste Georges Calame a réalisées pour son entreprise. Que ces généreux donateurs trouvent ici la modeste marque de notre reconnaissance.

En ce qui concerne les achats, nous avons été particulièrement attentifs à compléter le fonds genevois et suisse ainsi que des ensembles remarquables déjà existants.

Catalogue

937 notices de catalogage ont été ajoutées au Catalogue collectif suisse des affiches. Grâce à un effort particulier de la Bibliothèque et au soutien de la Fondation Memoria, nous avons pu inventorier plusieurs fonds dont celui de l'association Halosis qui rassemble plus de 550 affiches de contestation des années septante et ceux liés à des graphistes comme Roger Pfund, Donald Brun, Pierre Duvernay, André Masméjan, Claude Kuhn et Francis Andruet.

La photographie de ces affiches est en cours.

Consultation

84 personnes ont consulté la collection. Il s'agit essentiellement de chercheurs, d'étudiants, de conservateurs de collections ou d'iconographes. Nous avons collaboré à plusieurs mémoires de licences des universités de Genève et de Lausanne.

L'ouverture au public du Catalogue collectif suisse des affiches – qui présente également la photographie des affiches – donne une grande et nouvelle indépendance aux usagers. Pour la part des collections qui y est répertoriée, le recours au personnel n'est pas indispensable pour bien des recherches. Cette situation allège la pression sur les collaborateurs du département qui disposent ainsi de plus de temps pour le travail d'inventaire.

Activités marquantes

Afin d'ouvrir la collection au plus large public, nous continuons notre série de conférences «Les jeudis midi de l'affiche» qui rencontrent toujours un grand succès. Le détail du programme est donné plus haut. Ils ont réuni environ 500 personnes.

Le conservateur a également représenté la BPU à plusieurs réunions du Catalogue collectif suisse des affiches et du Réseau européen de l'affiche et du graphisme d'auteurs.

Cartographie

La collection cartographique s'est enrichie de 67 pièces acquises par abonnement et 1 par don. 20 personnes l'ont consultée. Plusieurs cartes ont été prêtées pour des expositions ou photographiées en vue d'illustrer des publications.

Bernard Sauvain a rédigé un mémoire de licence en géographie à la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève sur *Charles Perron, cartographe privilégié de la Nouvelle géographie universelle d'Élisée Reclus, ou les premières représentations carto-didactiques*, qu'il a soutenu avec succès dans nos locaux. Charles Perron (1837-1909) a réuni le fonds cartographique d'origine de la BPU en enrichissant le noyau de départ de 7000 cartes constitué par Élisée Reclus.

Services aux usagers

Prêt et consultation

88908 volumes ont été distribués, répartis comme suit dans les différents services:

	Volumes	Moyenne quotidienne
Prêt à l'extérieur	54716	190
Salle de lecture	25905	90
Salle Moynier	1150	-
Salle Senebier (Réserve)	670	-
Prêt entre bibliothèques	5687	-

En 2003, 25409 ouvrages sont proposés en libre accès à la Salle Saussure.

13461 lecteurs sont inscrits au prêt à domicile. Il a été délivré 1911 cartes de prêt. 214 lecteurs ont été inscrits à BibliOpass.

Prêt entre bibliothèques

Le service de prêt entre bibliothèques a mis en circulation 1802 demandes d'ouvrages. Il en a reçu 4765 émises par d'autres bibliothèques.

Les mouvements de colis se répartissent comme suit:

emprunts à des bibliothèques suisses	1164 vol.
emprunts à des bibliothèques étrangères	78 vol.
prêts à des bibliothèques suisses	5630 vol.
prêts à des bibliothèques étrangères	57 vol.

Les demandes de photocopies adressées directement par les lecteurs suisses à la bibliothèque représentent un total de 374 vignettes. La bibliothèque a vendu 174 vignettes à ses lecteurs. Une vignette permet d'obtenir entre une et vingt pages de photocopie.

Prêts pour des expositions

La Bibliothèque reçoit de nombreuses sollicitations d'institutions suisses ou étrangères pour exposer certaines pièces de ses fonds. Ces demandes soulignent l'intérêt que peuvent susciter les collections de la BPU et constituent une mise en valeur et une publicité parfois exceptionnelles.

Pour l'exposition *Voyages en Égypte* organisée par le Musée d'art et d'histoire au Musée Rath du 16 avril au 31 août, le Département des livres anciens et précieux a prêté de nombreux ouvrages anciens dont la rare *Description de l'Égypte* (deuxième édition, 1821-1830) comprenant 24 volumes de texte et surtout 11 volumes de planches. Le Département des manuscrits a mis à disposition une série de remarquables aquarelles botaniques, zoologiques et ethnographiques du voyageur français Jean-Jacques Rifaud, une rarissime carte manuscrite de l'Égypte par Firmin Abauzit, quelques planches d'un livre des morts sur papyrus, ainsi que d'autres manuscrits parmi lesquels un catalogue des œuvres égyptiennes du Musée académique par Champollion et des relevés de l'égyptologue Edouard Naville. Pour la même manifestation, les collections de la Villa La Grange ont également été mises à contribution.

Pour l'exposition *Le portique de la Cathédrale*, le Département iconographique a prêté plusieurs tableaux dont les portraits de Gabriel Cramer (Tabl. 75) et de Jean-Louis Calandrini (Tabl. 73).

L'exposition conçue par le Département des affiches *Etienne Delessert, les affiches* a été reprise par la Médiathèque des Silos à Chaumont (Haute-Marne). Quant à *Bonaparte et les Suisses: l'Acte de Médiation* présentée à la Salle Ami Lullin de la BPU du 24 février au 6 septembre, elle a été montrée à l'Institut universitaire Kurt Bösch à Bramois (VS) du 26 septembre 2003 au 15 janvier 2004.

Par ailleurs, la Bibliothèque a prêté des documents aux expositions suivantes:

- › *Une affiche publicitaire au 18^{ème} siècle*, Moulins souterrains du Col-des-Roches, Le Locle, 6 septembre 2002 au 31 mars 2003.
- › *L'Escalade de 1602*, Musée d'art et d'histoire, Genève, 23 octobre 2002 au 23 février 2003.
- › *La marmite de la Mère Royaume*, Maison Tavel, Genève, 23 octobre 2002 au 30 avril 2003.
- › *Ami Argand*, Ville de Versoix, Association «Patrimoine versoisien», 8 novembre 2002 au février 2003.
- › *Sang dessus dessous*, Musée international de la Croix-Rouge, Genève, 8 mars au 10 août.
- › *In Memoriam*, Musée de Carouge, 12 mars au 21 mai.
- › *André Derain*, Fondation Hermitage, Lausanne, 13 mars 2003 au 9 juin 2004.
- › *La Haute Asie telle qu'ils l'ont vue*, Musée géologique, Lausanne, 28 mars au 27 juillet.
- › *Cartes sur table*, Maison Tavel, Genève, 15 mai 2003 au 30 mars 2004.
- › *Le Valais à l'affiche*, Médiathèque Valais, Martigny, du 24 mai au 26 octobre.
- › *Gottfried Semper 1803-1879*, Museum für Gestaltung, Zurich, 5 juin 2003 au 24 janvier 2004.
- › *Rilke et l'Égypte*, Fondation Rilke, Sierre, 25 juillet au 31 août.
- › *Et le Léman trouva le Nord*, Musée d'histoire des sciences, 10 septembre au 4 novembre.
- › *La Revue genevoise*, Casino-Théâtre, Genève, du 1^{er} octobre 2003 au 15 janvier 2004.
- › *Preuve par l'image*, Fondation Claude Verdan, Lausanne, 24 octobre 2003 au 27 avril 2004.
- › *Les Anglais à Genève*, Archives d'État, Genève, 3 novembre 2003 au 15 avril 2004.
- › *Charles Baudouin (1893-1963)*, Musée de Carouge, 29 novembre 2003 au 18 janvier 2004.
- › *La Montagna. Da Leonardo a Beuys, tra scienza e arte*, Museo di Arte moderna e contemporanea, Trento (IT), 19 décembre 2003 au 17 avril 2004.

Services techniques

Reprographie

8747 poses de microfilms et 9721 scanners ont été réalisés. 112309 photocopies ont été faites, dont 66725 pour les besoins du service. 108 photographies argentiques et 630 numériques ont été exécutées.

Le service est également intervenu pour des demandes de reproductions d'ouvrages anciens et précieux interdits de photocopie (voir chapitre «Conservation et préservation»).

Le service a poursuivi en 2003 sa mutation technologique de l'analogique vers le numérique: le système de

reproduction noir-blanc CopyProof très utilisé auparavant pour la reproduction des journaux a été désengagé.

La photographie argentique également diminue en importance au profit de la photographie numérique. Au mois de novembre un système de numérisation couleurs de très haute qualité pour documents de grandes dimensions (JumboScan) a été testé pour les affiches avec succès. La Bibliothèque remercie la Direction des systèmes d'information (DSI) pour son soutien à ce projet.

Reliure

Le service a fait relier, réparer ou restaurer à l'extérieur 6423 volumes et 132 dans notre atelier. Par ailleurs, celui-ci a réalisé environ 150000 étiquettes, fiches, cartons et cartothèques, fourres et feuilles.

Notre atelier se consacre de plus en plus à des travaux de restauration et de conservation préventive (voir le chapitre «Conservation et préservation»). Le service de l'équipement a notamment réalisé 9710 marques de propriété.

Nouvelles technologies

Parc et équipe

Le parc informatique comprend plus de 120 machines: PC pour le personnel et le public, imprimantes. Dès le 1^{er} octobre l'engagement d'un collaborateur à mi-temps a permis de faire face en partie aux besoins toujours croissants d'assistance et dépannage des utilisateurs.

Système de gestion bibliothéconomique Virtua

Depuis le printemps, la fonction acquisitions est partiellement opérationnelle et intégrée au catalogue. Une nouvelle version du système pour les fonctions de base (catalogage, prêt, périodiques, consultation par le public) a été installée au cours de l'été.

Manuscrits

Le Département des manuscrits est un important secteur de la bibliothèque dont la gestion n'est pas contrôlée de façon informatique. Une stagiaire-diplômante a eu

pour mission durant l'été d'analyser l'informatisation en adaptant la solution en cours de mise en place aux Archives de la Ville de Genève. Le choix d'une chaîne de production et de publication des instruments de recherche basée sur la technologie XML a été validée. Sa mise en œuvre est prévue pour l'année 2004.

Site web

Deux sections du site web de la BPU ont été profondément enrichies: celle concernant l'Institut et musée Voltaire (<http://www.ville-ge.ch/imv/>) est traitée de façon plus autonome qu'auparavant. Celle du Département des manuscrits reste fortement intégrée au site général.

Numérisation

Anticipant un des chantiers du *Projet pour une Bibliothèque de Genève*, un programme de bibliothèque numérique baptisé Genevesi@ est à l'étude. Il s'agit d'un ensemble évolutif de projets réalisables par étapes, tirés des diverses collections de la BPU et témoignant chacun du patrimoine genevois au sens large. La réalisation et la promotion de cet important programme de développement pour la bibliothèque requièrent l'obtention de moyens appropriés.

Activité particulière

Alexis Rivier a donné avec Michèle Furer-Benedetti une conférence à l'OMS le 1^{er} avril «BibliOpass: un réseau de prêt élargi pour les bibliothèques suisses» (Association of International Librarians and Information Specialists).

Relations extérieures

Commissions

Plusieurs collaborateurs participent à des commissions ou des groupes de travail du Réseau Romand:

Commission de catalogage	Claire-Lise Vogel
Groupe de matières-généralités	Anne-Sophie Nussbaumer
Groupe matières ARLD	Marie-Pierre Gilliéron, Tullia Guibentif
Groupe acquisitions	Herbert Bohlhalter
Commission du prêt entre bibl.	Victoria Espinosa
Groupe Cobases	Alexis Rivier
Groupe prêt	Marie-Pierre Gilliéron

Groupe PAC Jean-Charles Giroud
 Groupe Cyberdocuments Marie-Pierre Gilliéron
 Commission FormDoc Michèle Bayard, Florence Gfeller

Danielle Buysens est active à l'Association pour l'étude de l'histoire régionale (AEHR), Genève, la Société d'études topographiques et la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Victoria Espinosa est membre du groupe BUPI (Bibliothèques utilisant le prêt interbibliothèques) et est coordinatrice locale d'ILL RERO pour les bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève.

Jean-Charles Giroud est membre de la Commission de coordination des bibliothèques de la Ville, il représente la BPU à la Coordination sectorielle des Bastions de l'Université de Genève (COOSEC), au comité du Catalogue collectif suisse des affiches, aux Rencontres européennes de l'affiche et du graphisme d'auteur (REAGA). Il préside l'Association des Amis de l'Affiche suisse.

Alain Jacquesson est membre de la Commission de Coordination des Bibliothèques de la Ville de Genève, de la Commission de Coordination des Bibliothèques de l'Université de Genève, de la Commission des Bibliothèques universitaires (CBU) rattachée à la Conférence universitaire suisse (CUS), du Conseil des Directeurs des grandes Bibliothèques romandes (CDROM), du Comité scientifique du CESID (Université de Genève – HEG), du Conseil de Fondation des Archives Dufour, du Centre national de Formation du Personnel territorial (CNFPT) Groupe prospectif «Bibliothécaires» Paris, du Conseil de Perfectionnement du Diplôme de Conservateur des Bibliothèques ENSSIB – Lyon. Il représente les bibliothèques à la Commission cantonale pour la Protection des Biens culturels.

Alexis Rivier est membre des groupes de travail «Automatisation» et «Statistiques» de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

Barbara Roth est membre du Comité de l'Association des archivistes suisses, du Comité de rédaction Arbido,

du Comité suisse de la protection des biens culturels, du Groupe de pilotage du Forum des archivistes genevois, du Groupe de travail Manuscrits de la BBS, du Comité scientifique du Certificat en archivistique, formation continue de l'Université de Lausanne. Elle préside la Commission scientifique cantonale de l'inventaire des monuments d'art et d'histoire.

Marianne Tsioli est présidente du groupe «Livre ancien» de l'Association des bibliothèques et bibliothécaires suisses.

Publications des collaborateurs

Herbert Bohlhalter

- › «Les quotidiens de la BPU: la collection sur microfilms et son avenir», en collaboration avec Alain Jacquesson. Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 23-27.

Etienne Burgy

- › «Le rétablissement du dépôt légal genevois en 1967». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 13-21.

Danielle Buysens

- › «1702-2002: la Bibliothèque de Genève en lumière et autres manifestations organisées à la BPU en 2002». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 9-12.
- › «Trois gravures de François Louis Schmied». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 39-41.
- › *Le portique de la cathédrale Saint-Pierre: un grand chantier à Genève au XVIII^e siècle*, textes de Danielle Buysens, Leïla El-Wakil, Anastazja Winiger-Labuda, Livio Fornara; ainsi que deux sources historiques dues à Léonard Baulacre et à Jean-Louis Calendrini et Gabriel Cramer. Genève, Maison Tavel, cop. 2003.

Jean-Charles Giroud

- › «Etienne Delessert, ce maître de l'image». Dans: *Un œil noir te regarde: Etienne Delessert, affiches, dessins et peintures du 14 mars au 17 mai 2003, Les Silos, Chaumont*, Chaumont, Les Silos, 2003, p. 2-3.

- › «Hans Erni à la lumière de l'eau». Dans: *Hans Erni et le thème de l'eau*, Lucerne, Fondation Hans Erni, 2003 (catalogue d'exposition).
- › «Les fastes du grand monde: une affiche touristique pour Montreux en 1893». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 43-51.

Alain Jacquesson

- › «Les quotidiens de la BPU: la collection sur microfilms et son avenir», en collaboration avec Herbert Bohlhalter. Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 23-27.
- › «Si la vie nous était contée par de petits papiers ou les collections d'Ephemera de la Bibliothèque publique et universitaire». Dans: *Hors-texte*, Genève, 2003, juin, n° 70, p. 16-25.

Alexis Rivier

- › «BibliOpass: Une nouvelle dimension pour le réseau de prêt des bibliothèques suisses». Dans: *Arbido*, Thoune, 2003, janvier-février, vol. 18, n° 1-2, p. 16.

Barbara Roth

- › «2002, une année Amiel pour le Département des manuscrits». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 29-33.
- › «Le Manuscrit Grec 19: les révélations d'une restauration». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 35-37.
- › «J'ai de vieux papiers au grenier – que faire?». Dans: *Le Pic-Vert*, Genève, 2003, septembre, n° 63, p. 13-15.
- › «Débats/Debatten: Écriture de l'histoire et archives / Geschichtsschreibung und Archivwesen» avec Christoph Graf et Gilbert Coutaz. Dans: *Revue suisse d'histoire*, 2003, vol. 53, n° 3, *Écriture de l'histoire et archives*, p. 350-355.

Mariane Tsioli

- › *Bonaparte et les Suisses: l'Acte de Médiation de 1803* par Victor Monnier; avec la collab. de Marianne Tsioli Bodenmann. Genève, Bibliothèque publique et universitaire, 2003. 41 p. (Les expositions de l'Espace Ami Lullin; n° 5).

Bibliothèque musicale

Rapport annuel

Ressources Humaines

Au 1^{er} janvier 2003, la bibliothèque comptait 3 postes répartis sur 4 personnes. Une apprentie assistante en information documentaire a été engagée pour la première fois, elle a commencé sa formation au sein de la bibliothèque le 1^{er} septembre 2003 pour une durée de trois ans. Les bibliothécaires ont également encadré une personne en reclassement professionnel ainsi qu'une stagiaire pour des durées respectives de 12 mois et de 3 mois. Le personnel fixe a pu se perfectionner en participant à 108 heures de cours de formation continue.

Collections

Les collections ont été augmentées de 2052 volumes par le biais de 950 achats, de 1100 dons et de 2 dépôts. La bibliothèque a consacré Fr. 43'536.– à ses acquisitions, s'accroissant de 793 partitions, 89 multimédias, 33 monographies, 31 matériels d'orchestre et 4 cédéroms. 30% des achats sont consacrés au jazz et aux musiques de variétés. 9% des achats sont effectués à la demande des lecteurs. La bibliothèque a dépensé Fr. 2'748.– pour ses abonnements à des périodiques dont un titre électronique; Fr. 12'906.– pour les frais de reliures; Fr. 2'799.– pour l'achat de fournitures diverses pour l'équipement des partitions. 250 volumes ont pu être reliés, dont 232 destinés au libre-accès, soit seulement 22% des nouveaux volumes de cette section.

Comme chaque année de nombreux dons ont été reçus. 36 donateurs nous ont remis 1520 volumes. Dès réception,

les dons sont triés et sélectionnés selon leur état de conservation, leur actualité et leur intérêt pour la bibliothèque: 420 volumes (28%) ont dû être éliminés de suite. Citons deux fonds importants. Le don de feu Berent, violoniste, comportant des partitions en excellent état de musique pour violon et de musique de chambre; ainsi que le don de musique de salon de Jean Debraz, ancien contrebassiste de l'OSR. Ce dernier don a fait l'objet d'un inventaire et représente à lui seul plus de 400 pièces.

Archives

La collection des programmes de concerts et de spectacles continue à être régulièrement alimentée. Quelque 300 pièces sont venues l'augmenter. Les programmes de concerts organisés par la Ville de Genève sont inventoriés dans une base de données. 168 affichettes et 130 affiches ont également été inventoriées. Concernant le fonds ancien, un matériel d'orchestre et un livret ont été microfilmés. Deux collaboratrices ont été mobilisées pour dresser l'inventaire des documents imprimés avant 1900, travail réalisé pour le projet national du «*Répertoire des fonds imprimés anciens de Suisse*».

Catalogues

Cette année, l'effort a été mis sur le catalogage pour le libre-accès: 64% des nouveaux volumes ont été attribués à cet espace. Les bibliothécaires ont catalogué 1'718 volumes, dont 654 avec une cote de magasin et

1 064 avec une cote de libre-accès. On constate ainsi une augmentation de 31 % de volumes traités par rapport à l'an passé. 1 100 notices bibliographiques ont été créées dans le catalogue collectif RERO et 2 661 notices d'exemplaires ont été ajoutées à la base locale genevoise REVIL. La saisie d'exemplaires non catalogués concerne 943 volumes répartis entre les périodiques, le dépôt extérieur et la musique de chambre du fonds Radio (cote RSR L).

Libre-Accès

La préparation du libre-accès se poursuit: 2 101 volumes ont été indexés, équipés et munis d'antivols. 1 064 volumes sont des nouveautés. 1 037 volumes provenant des collections en magasin ont été recotés. Seuls les volumes catalogués dans RERO sont sélectionnés, afin de pouvoir compléter les notices bibliographiques avec les indices de classification: 1 737 nouveaux indices «pcdm» ont été saisis. Pour une sélection pertinente, on estime que seulement 59 % des volumes nécessaires sont actuellement répertoriés dans RERO. 25 % des volumes devraient être repris des fichiers manuels et 16 % achetés. Une sélection systématique a été faite sur les indices suivants: 3.4 musique vocale sacrée, 2 rock, 8 chanson, 0 méthodes.

Service aux usagers

La base de données genevoise REVIL compte 2 522 lecteurs rattachés à la Bibliothèque musicale. 346 nouvelles cartes de lecteurs ont été délivrées, dont 19 % sont des réinscriptions. 11 % des personnes se sont inscrites dans le cadre du réseau suisse BibliOpass ou de la convention franco-genevoise. On dénombre 15 655 prêts et 5 283 consultations sur place, soit 20 938 transactions en tout. En plus des recherches courantes effectuées pour ses usagers durant les heures d'ouverture, la bibliothèque répond à des questions pour des lecteurs extérieurs, effectuant ainsi plus de 300 recherches bibliographiques. 89 propositions d'achat de partitions

émanant de lecteurs ont été satisfaites. 463 réservations d'ouvrages et 7 318 photocopies ont été également effectuées. 1 296 lettres de rappel ont été envoyées et la police municipale a été sollicitée à 8 reprises pour intervenir auprès de lecteurs ne restituant pas les documents empruntés. La bibliothèque a encaissé Fr. 5'831.- d'amendes pour retard et Fr. 3'110.- pour l'établissement de cartes de lecteurs.

Animation

«*La Bibliothèque musicale à portée de notes...*»: une série d'expositions a été lancée pour mettre en valeur nos collections dans les vitrines de la salle de lecture. Cinq thèmes se sont succédés, avec la publication d'une brochure «*Les mots et les notes*» tirée à 250 exemplaires pour l'exposition d'automne. Des listes bimestrielles de nouvelles acquisitions sont diffusées auprès de nos usagers et partenaires, une liste de nouveautés annuelles a été éditée et plus largement diffusée, notamment dans les écoles de musique, auprès des enseignants et sur Internet.

Stockage

Les collections ont augmenté de 19 mètres linéaires, dont 78 % pour le futur libre-accès, toutes les collections sont encore stockées en magasin. 87 matériels d'orchestre d'œuvres lyriques dans des éditions anciennes, soit environ 26 mètres linéaires, ont été transférés dans le dépôt extérieur du Seujet. La navette a dû être sollicitée pour 15 demandes de volumes déposés au Seujet.

Relations extérieures

La bibliothèque collabore au Groupe matière ARLD de RERO. Elle est membre de plusieurs associations professionnelles, notamment l'Association suisse des collections musicales (ASCM).

Institut et Musée Voltaire

Rapport annuel

Les maîtres mots de la démarche développée cette année à l'Institut et Musée Voltaire ont été : évaluation des conditions de conservation des collections, redéfinition de la politique d'acquisition des imprimés et des manuscrits, développement des infrastructures liées à l'informatique, avec notamment la création d'un site Internet, et enfin ouverture d'un espace dévolu aux expositions temporaires.

Conservation des collections

Une analyse des conditions de conservation et de stockage des collections de l'Institut en début d'année a permis de déceler des différences importantes dans le traitement réservé à certains types d'objets. Ainsi, tandis que les imprimés ont amplement profité de la restauration des locaux menée à bien il y a une quinzaine d'années, à l'occasion de la commémoration du tricentenaire de la naissance de Voltaire, les manuscrits, quant à eux, se trouvaient dans une situation critique. Conservés au mieux dans des cartonnages acides et au pire dans des fourres en plastique qui dataient de l'ère Besterman, c'est-à-dire d'une période antérieure à 1971, ils ont pour certains fortement souffert de cet état de choses.

Les lettres de Voltaire ont donc été immédiatement retirées des fourres en plastique et placées, autant que faire se pouvait, dans des enveloppes non acides, en attendant de regagner des classeurs plus adaptés, dont l'acquisition, en raison du coût important de l'opération, a dû être étalée sur deux ans. Un travail d'inventoriage a parallèlement été entrepris et devrait conduire, à terme, à un

catalogage complet de nos collections manuscrites selon les normes ISAD, dans la ligne de ce qui est actuellement pratiqué au département des manuscrits de la BPU.

Il n'existait de même, pour la collection iconographique, qu'un inventaire à la fois partiel et ancien – celui que Jennifer Montagu avait fait paraître dans le vingtième volume des *Studies on Voltaire*, en 1962 (Jennifer Montagu, «Inventaire des tableaux, sculptures, estampes, etc. de l'Institut et Musée Voltaire», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 1962, vol. XX, p. 223-247). La possibilité d'engager des collaborateurs ponctuels s'est alors révélée des plus précieuses : Caroline Guignard, dotée d'une formation d'historienne de l'art, est arrivée le 1^{er} novembre à l'Institut Voltaire, avec pour mission l'inventoriage complet de notre collection iconographique, son catalogage sur Musinfo, et la réalisation de «dossiers d'œuvres» propres à retracer l'histoire des objets catalogués et à rassembler tous renseignements utiles au conservateur et à la communauté scientifique. Le contrat de Guignard a été prolongé sur 2004.

Redéfinition de la politique d'acquisition

De nouveaux principes ont été définis quant à la politique d'acquisition de l'Institut : favoriser le développement de la collection iconographique, essentiellement constituée de portraits de Voltaire ; recentrer les achats de manuscrits voltairiens sur la période des Délices ; combler, au niveau des imprimés, certaines lacunes importantes en matière de littérature du XVIII^e siècle ; et enfin associer une

partie du budget d'acquisitions aux expositions temporaires, ce qui permet de lier activités muséales et fonctionnement de la bibliothèque et, à terme, de créer un nouveau lectorat.

S'agissant des manuscrits, plusieurs acquisitions d'importance ont été réalisées. Deux lettres de Voltaire à madame du Bocage ont été achetées à Berlin : la première, simplement datée du 24 août, de la main de Voltaire (2 p. in-4°) fait état des réussites de madame du Bocage, de son goût pour le théâtre, et, en contraste, des « persécutions » essuyées par le « solitaire » du « pied des Alpes. » La seconde, datée du 24 mai 1762, est de la main de Jean-Louis Wagnière. Signalons encore, au rang des manuscrits, celui du *Zadig* de Claude Aveline, œuvre de la fin des années 1950 réalisée en collaboration avec le musicien Georges Auric, d'après le texte de Voltaire ; une lettre autographe de Piron, datée du 6 août 1762, 4 p. in-4° ; le manuscrit du poème de *L'Amitié*, de Gentil-Bernard, avec corrections de l'auteur (voir l'article correspondant, dans le présent volume) ; une lettre autographe de Philibert Cramer à Audibert, datée du 15 août 1762 ; trois lettres autographes de Spontini, relatives à sa tragédie d'*Olympie*, d'après Voltaire ; des manuscrits autographes de poèmes de l'abbé Grécourt et de madame du Bocage ; et quelques lettres et documents relatifs au dix-huitième siècle et à la réception des œuvres de Voltaire.

Mais les acquisitions majeures concernent le fonds Hippolyte Buffenoir, créé cette année, et réalisé en deux temps, d'abord auprès de Michel Buffenoir, arrière-petit-fils du critique, puis lors d'une vente publique à Versailles, à l'été 2003. Ce sont au total près de deux cents lettres qui ont gagné les fonds de l'Institut, ainsi que de nombreux cahiers, manuscrits, et témoignages autographes divers. La pièce maîtresse de ce vaste ensemble reste une carte à jouer de la main de Jean-Jacques Rousseau. Hippolyte Buffenoir (1847-1928) avait en effet d'abord travaillé sur la vie et l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau et axé sa recherche sur les idées de tolérance et de justice sociale, évidemment au cœur de l'actualité de son époque (épisode boulangiste, affaire Dreyfus, séparation de l'Église et de l'État...).

S'il s'agissait, pour les imprimés, de poursuivre l'ancienne politique de l'Institut (guetter les éditions les plus rares des œuvres de Voltaire, de façon à les mettre à la disposition des chercheurs), il fallait également combler certaines lacunes propres à éloigner un public certes intéressé par le XVIII^e siècle, mais pas forcément par l'œuvre du résidant des Délices. Ont été ainsi achetés, à titre d'exemples, les *Œuvres inédites* de Grosley en 3 volumes (1812), *Mahmoud le Gasnévide*, histoire orientale, de Jean-François Melon (1730), l'édition de 1770, en un volume in-8°, du *Théâtre* du président Hénault, le poème de *La Byzanciade* de Roux de Rochette, l'édition de 1761 en 4 vol. in-12 des *Poésies* de l'abbé Grécourt, l'édition genevoise des *Œuvres* de Gresset publiée en 1743, le *Zoroastre, Confucius et Mahomet* de Pastoret (1788), l'*Éloge de la ville de Moukden* de Kien-Long, traduit par le père Amiot (1770), les *Fables* de l'abbé Aubert (1773) ainsi que ses fameux *Traits de l'histoire universelle* (1771), les *Poésies diverses* de Guyétand (1790), les *Observations critiques* de Clément dans leur édition de 1771, et de nombreux autres ouvrages tous disponibles sur le catalogue informatisé RERO.

Développement des infrastructures liées à l'informatique

Un site Internet a été créé le 1^{er} juillet 2003. Réalisé en étroite collaboration avec le conservateur de la BPU chargé des nouvelles technologies, il permet à l'Institut Voltaire de se faire connaître au-delà de ses murs et d'atteindre un public non nécessairement familier avec l'œuvre de Voltaire.

Ce site se compose de quatre éléments distincts : une section intitulée « Voltaire et les Délices » présente l'historique de la propriété de St Jean, fait un recensement rapide des visiteurs qui se sont succédé aux Délices, et rappelle les principes qui ont guidé la fondation de l'Institut et Musée Voltaire, il y a une cinquantaine d'années ; une deuxième section, opportunément nommée « Le Musée », distingue la collection permanente, toujours visible au

rez-de-chaussée du bâtiment, des expositions temporaires, sises au premier étage, et dont un catalogue PDF permet de visualiser le détail; une troisième section applique les mêmes dispositions pour la bibliothèque; une ultime section enfin, baptisée «La Tribune des Délices», permet au lecteur de mieux se familiariser avec l'Institut, sa localisation, son personnel et les règles qui le régissent. C'est dans cette section que devrait prendre place, l'année prochaine, une revue électronique de sciences humaines basée aux Délices et touchant à la vie et à l'œuvre de Voltaire.

Il est clair que, loin d'aller à l'encontre du développement et du traitement scientifique de nos collections, le positionnement de l'Institut Voltaire sur la toile ne peut qu'améliorer et accélérer les travaux qui y sont entrepris. Une étape décisive, dans ce sens, pourrait être la prochaine mise à disposition, à partir du site nouvellement créé, de textes numérisés: plus facilement accessibles aux lecteurs, notamment à ceux qui sont géographiquement éloignés, ils seraient du même coup protégés des manipulations souvent délicates entraînées par leur consultation.

Création d'expositions temporaires

L'Institut et Musée Voltaire a présenté, du 5 mai au 4 octobre 2003, une série de manifestations sur le thème *Voltaire et la Chine*. Ont été proposés une exposition temporaire regroupant des documents pour la plupart inconnus du public, une série de rencontres avec des spécialistes de la question ou des écrivains, ainsi qu'un cycle de lectures d'œuvres de Voltaire et de poèmes chinois anciens.

Ces activités sont le fruit d'une collaboration de plusieurs mois entreprise avec la Bibliothèque-Musée de la Comédie Française et son conservateur, Joël Huthwohl, qui s'est d'ailleurs rendu aux Délices et y a présenté une conférence, l'Université de Pékin et plusieurs autres partenaires des mondes associatif et culturel, nationaux ou internationaux.

Elles s'inscrivent naturellement dans la politique d'ouverture de l'Institut et Musée Voltaire qui avait été

définie le 17 septembre 2002 par le Conseiller administratif chargé des affaires culturelles, et qui devrait permettre à terme à un plus large public de fréquenter la maison de Voltaire. Parmi les conférenciers invités, signalons Jean-Noël Pascal, professeur à l'université de Toulouse le Mirail, Isabelle Landry-Deron, auteur d'un livre remarqué sur Du Halde (*La Preuve par la Chine: la «Description» de Jean-Baptiste du Halde, jésuite*, collection «Civilisation et Société», EHESS, Paris, 2002), Monique Crick, conservatrice des collections Baur à Genève, ou Javier Yaguë-Bosch, traducteur au Conseil de l'Europe, Bruxelles.

Une deuxième exposition temporaire a ouvert ses portes le 31 octobre 2003. Elle était intitulée «De Rousseau à Saint-Lambert: Hippolyte Buffenoir, défenseur des Lumières» et avait pour finalité de présenter au public la majeure partie du fonds Buffenoir, nouvellement acquis. Le vernissage de l'exposition a par ailleurs permis de réunir un grand nombre de personnalités «rousseauistes» de Genève. Étaient ainsi présents Alain Grosrichard, président de la Société Jean-Jacques Rousseau, Bronislaw Baczko et Jacques Berchtold. Isabelle Ferrari, directrice de l'Espace Rousseau, était également des nôtres.

La totalité des objets exposés provenaient donc de la famille d'Hippolyte Buffenoir. On pouvait voir, entre autres, les manuscrits des œuvres littéraires du critique, qui dénotent un attachement quasi fétichiste à certaines valeurs du dix-huitième siècle. Ces manuscrits avaient préalablement fait l'objet d'une importante restauration. De nombreuses affiches, une abondante correspondance et plusieurs dizaines de fascicules attestaient enfin l'activité d'un penseur qui, pour être avant tout rousseauiste, n'en est pas moins resté en phase avec son époque.

Conclusion

En guise de conclusion, signalons quelques particularités ou événements ponctuels de l'année 2003 qui ont rythmé la vie de l'Institut.

Au chapitre des ressources humaines, Viorel Stanciu a pris, à compter du 1^{er} août, la suite de Gaston Vuerchoz, huissier, et ce pour une durée d'un an. Vuerchoz, souffrant, ne pouvait en effet plus, dans l'immédiat, assumer ses fonctions.

L'Institut a servi de cadre à plusieurs émissions télévisées, intéressées par le caractère prestigieux de l'endroit, et par sa richesse patrimoniale particulièrement visible. Alain Grosrichard a ainsi enregistré, avec la TSR, un «grand entretien» consacré à sa récente édition des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau, au mois de janvier; plusieurs autres séquences de la TSR ont ensuite été tournées aux Délices.

L'Institut et Musée Voltaire s'est enfin intéressé à la destinée du Clos Voltaire. Le Clos était cette bâtisse qui côtoyait la maison de maître des Mallet. Les nombreuses gravures et représentations de l'époque laissent apparaître la maison principale et le Clos dans un ensemble homogène, ensemble pensé dans un esprit de synthèse et appelé à constituer une authentique «propriété». Voltaire lui-même, après l'acquisition, avait songé à aménager de «petits appartements» non loin du bâtiment principal de façon à pouvoir accueillir ses nombreux amis et visiteurs. Ce projet, comme on sait, s'est finalement réalisé à Ferney.

C'est en 1840 seulement que la propriété se trouve scindée en deux et que les Délices et le Clos connaîtront des destinées séparées. Tour à tour achetés, vendus, rachetés, menacés de démolition et finalement acquis l'un et l'autre par la Ville de Genève, ces deux ensembles forment incontestablement un tout. Or ce qui apparaît comme une évidence sur le seul plan historique s'est également révélé, après examen, une chance réelle dans d'autres domaines *a priori* étrangers les uns aux autres: restructuration de l'espace muséal aux Délices, amélioration de la vie de quartier, développement de l'ensemble du lieu dans un esprit d'ouverture. N'était-ce pas finalement le vœu de Voltaire lui-même, qui imaginait, dans une lettre à Sébastien Dupont, la vie de la future société des Délices: «...nulle gêne, de quelque espèce qu'elle puisse être: on vient, on se promène, on boit, on lit, on est en liberté»?

Un projet d'aménagement du rez-de-chaussée du Clos Voltaire, racheté par la Ville de Genève en 1999, a dès lors été présenté au Conseil administratif. Celui-ci, dans sa séance du 5 décembre 2002, avait approuvé «le projet de faire aménager, au rez-de-chaussée du bâtiment du Clos-Voltaire, une salle de conférences et de rencontres (entre 60 et 120 places), à l'usage des associations de quartiers, des étudiants et de l'Institut et Musée Voltaire...» L'affaire suit aujourd'hui son cours, et l'Institut se trouve associé, en partenariat avec toutes les instances concernées, à la création de cette salle baptisée «salle polyvalente».

Publications

François Jacob

- › «*Folliculus* à l'Institut Voltaire». Dans: *Bibliothèque publique et universitaire, rapport annuel 2002*, Genève, BPU, 2003, p. 49-51.
- › «Delille et Marie-Joseph Chénier». Dans: *Cahiers Roucher – André Chénier*, 2003, n° 22, p. 69-78.
- › «Une lettre de Madame Chénier à sa sœur» et «Une lettre de Louis Chénier à Sabatier de Cabres», en collaboration avec Gauthier Ambrus. Dans: *Cahiers Roucher – André Chénier*, 2003, n° 22, p. 159-170.
- › «Marie-Joseph Chénier, ou l'histoire en creux». Dans: *Orages*, 2003, n° 3, p. 19-30.
- › «Voltaire et la Chine». Dans: *Voltaire et la Chine*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2003, p. 11-21.
- › «*L'Orphelin de la Chine* à la Comédie-Française en 1965: l'envers du décor». Dans: *Voltaire et la Chine*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2003, p. 23-33.
- › «L'autre direction: être mémorialiste à Sainte-Hélène». Dans: *Mémorialistes de l'exil: émigrer, écrire, survivre*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 307-323.
- › «La belle mort de Legouvé». Dans: *Entre Dieu et Diable: littérature et spiritualité*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 71-99.
- › «Voltaire et Lactance». Dans: *Autour de Lactance: Hommages à Pierre Monat*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2003, p. 53-61.

Annexe

Acquisitions de manuscrits en 2003

Annexe

1. Ensembles

- › Album factice constitué des partitions impr. des six mélodies pour soprano de Gustave **Ferrari** du *Livre pour toi* de Marguerite **Burnat-Provins** et de coupures de presse relatives à la réception de cette œuvre. – (Avec 1 l. et scénario a.s. de Marguerite Burnat-Provins [à Gustave Ferrari]. – [Cantin Nord?], 24 août 1911. 4 f. in-fol.). Maquette de couverture a. s. et aquarellée par Emile Patru pour *Lied*, poème d'Edouard Rod, musique de Gustave Ferrari. 1 f. (Transfert interne).
- › Ensemble de lettres d'Arthur **Chenevière** à Solange Clésinger Sand, 1869-1899. (Achat).
- › Transcription dactylographiée de plusieurs écrits de Charles **Constant de Rebecque** réalisée par Antoinette **Leresche**: «Chronique genevoise» 1810-1829, 2 vol., «Chronique sociale de Genève», 1829-1830, 1 vol., «Récit d'un séjour à Paris sous le Directoire», 1796-1797, 1 vol., «Récit de deux voyages en Chine», 1778-1782 et 1783-1786. (Don de M^{me} Antoinette Leresche).
- › Un petit lot d'archives **Debrit**, supplément à de précédents dons. (Don de M^{me} Nicole Debrit).
- › Un petit lot d'archives du cinématographe Alfred **Favier**: correspondance professionnelle et privée, programmes, affiches, deux premières décennies du xx^e siècle. (Achat).
- › Un lot d'archives familiales et professionnelles du professeur de mathématiques Henri **Fehr**, 1885-1955 environ. (Don de sa petite fille Béatrice Genier).
- › Un lot de photocopies de documents relatifs à la réintroduction du dépôt légal, 1947-1967, réunis par Théodore de **Félice**, ancien député, et lettre d'accompagnement du dit à Etienne Burgy, 5 août 2003. (Don de M. Théodore de Félice).
- › Un lot de papiers et de documentation de Frantz **Fulpius**, architecte et conseiller administratif de la Ville de Genève, notamment des lettres de Gaspard Vallette. (Don de son gendre, M. Jean Vodoz).
- › Georges **Haldas**, manuscrits des «Carnets 1999»: «Paysans du ciel», 1^{re} version; «Au troisième jour», 1^{re} et 2^e version; «Chronique de la petite fontaine». (Achat).
- › Jean-Pierre **Henry**. Huit volumes de son journal, xix^e siècle. (Prêt de M. Daniel Couturier, pour reproduction).
- › Archives de William **Jacques**, relatives à son activité de metteur en scène et d'acteur. (Don de sa veuve, M^{me} Raymonde Vaena).
- › Papiers du poète Jean-Georges **Lossier**, 1935-2002 environ. (Don).
- › Archives de la famille **Mercier**, avec nombreux documents de la famille Bernard, xix^e et xx^e. (Achat).
- › Notes de cours, traduction et correspondance du professeur de grec Jules **Nicole**. (Don de M. Marc Nicole). Souvenirs d'Albert Nicole, fils de Jules. Mémoire de licence de Marc Nicole (Don de M. Marc Nicole et prêt pour reproduction).
- › Documentation et archives réunies par Karl **Odermatt**, rédacteur du périodique *Vorwärts*, relatives au communisme en Suisse, 1943-2002 environ. (Don de sa veuve, M^{me} Marie-Thérèse Odermatt).
- › Archives de Pierre **Pidoux** sur le Psautier au temps de la Réforme (sous Calvin et Bèze). Nombreuses notes et brochures imprimées, cahiers de musique. Extraits des Registres du Conseil et de la Compagnie des pasteurs. xx^e siècle. (Don de M^{me} Antoinette Junod).

- › Correspondance d'Eugène **Pittard** et de Noëlle **Roger**, tapuscrits et manuscrits d'articles de Jean-Jacques Pittard, première moitié du ^{xx}e siècle. Collection de timbres en vrac constituée par Jean-Jacques Pittard. (Achat).
- › Théo **Roth**. Quelques archives du Théâtre prolétarien : pièces de théâtre dactylographiées, documentation, un peu de correspondance, et documents relatifs à sa bibliothèque, années 1930 principalement. (Don de M. Marc Roth).
- › Archives scientifiques du professeur Jean **Rousset** : notes, notes de cours, livres annotés, quelques carnets, quelques lettres, travaux d'étudiants, manuscrits de ses publications, 1937-2002 environ. (Don de l'hoirie).
- › Archives scientifiques du professeur Jean **Rudhardt** : notes, manuscrits d'articles, manuscrits de cours et de conférences, travaux d'étudiants, un peu de correspondance, seconde moitié du ^{xx}e siècle. (Don de sa veuve, M^{me} Rudhardt).
- › Archives d'Edouard **Schneider-Bonnet**, soit principalement ses journaux de guerre (env. 1900-1932), et des documents relatifs à sa famille. [Don de M^{me} Anna Negri von Maier (Pavie) et de M^{me} Anita Goodman (Vancouver)].
- › Papiers de Louisa **Secheyaye Duess** : manuscrits d'articles, de cours, un peu de correspondance, dessins de ses patients. Milieu du ^{xx}e siècle. (Don de M^{me} Marie Duess).
- › Une collection de manuscrits islamiques, majoritairement en arabe, ^{xviii}e-^{xx}e siècles. (Dépôt).
- › Isaac-Ami **Bordier-Marcet**. 2 l.a.s., Paris, 30 décembre 1817 et 10 août 1818. (Achat).
- › Nicolas **Bouvier**. 4 l.a.s. et n.s. (dont 2 agrémentées d'un dessin) et 1 l. dactyl. n.s. à Henri Piguet. – Genève (La Cour Saint-Pierre, Cologny) et s.l., s.d. [circa 1948-1951]. 11 f. (Avec une transcription annotée par Henri Piguet. 6 f dactyl.). (Don de M. Henri Piguet).
- › Alphonse de **Candolle**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – Genève, 28 août 1877. (Achat).
- › Alphonse de **Candolle**. L.a.s. à un professeur. – S.l.n.d. (Achat).
- › Augustin-Pyramus de **Candolle**. L.a.s. à Constance-Marie princesse zu Salm-Reifferscheidt-Dyck, née de Theis. – Genève, 29 mai 1838. (Achat).
- › Adolphe **Chenevière**. L.a.s. à Henry Lapauze, directeur du journal *Le Gaulois*. – Paris, 24 juin 1901. (Achat).
- › Maurice **Clavel**. L.dactyl.s. Contrat de représentation avec la Comédie de Genève pour la pièce «L'Ile aux chèvres». – Genève, 29 juin 1953. (Achat).
- › Daniel **Colladon**. L.a.s. à Charles Sturm. – Genève, 16 février 1872. (Achat).
- › Benjamin **Constant**. L.a.s. – S.l., 21 juin [probablement à l'éditeur Bossange en 1823]. (Achat).
- › Catherine **Courtau**. «Bibliothèque publique et universitaire. Rapport de recherche historique et architecturale. Mandat du Département municipal de l'aménagement, des constructions et de la voirie. Conservation du patrimoine architectural de la Ville de Genève», Genève, décembre 2002. (Don de l'auteur).
- › Auguste **De la Rive**. L.a.s. à Rodolphe Töpffer. – Présinge, 11 novembre [1842]. (Achat).
- › Pierre-Louis **De la Rive**. 3 l.a.s. à Naville Des Arts. – Mannheim, 19 octobre 1776, Crissier, 6 octobre 1780 et s.l.n.d., et un dessin dudit adressé de Dresde à Naville-Des Arts [?]. (Achat).
- › François **Diday**. 2 l.a.s. à Blanchot. – Genève, 10 août 1870-15 juillet 1872. (Achat).
- › Circulaire imprimée en allemand au sujet de la création d'une œuvre d'entraide, soit une section suisse de la Croix-Rouge. Berne, 1^{er} juillet 1866. Avec les signatures autographes manuscrites de Guillaume-Henri **Dufour** et du conseiller fédéral Jacob Dubs (1822-1879). (Achat).

2. Pièces isolées

- › Frédéric **Amiel**. 3 l.a.s. à Henri Bordier. – Berlin et Genève, 21 mars 1846-22 novembre 1868. (Achat).
- › Cahier d'étudiant d'Henry-Frédéric **Amiel**, de l'Université de Berlin, avec liste des cours suivis, signatures et remarques des professeurs. 1844-1847. (Achat).
- › Pierre **Bellanger**. L.a.s. [au docteur Lucien Graux]. – Paris, 6 juillet 1930. (Achat).
- › Edouard **Benes**. L. dactyl. s. à M. Naville, à propos du décès de «M. Pyrame Frédéric Naville». – Paris, 14 avril 1921. (Achat).

- › Henry **Dunant**. L.a.s. à Georg Varrentrapp. – Paris, 5 novembre 1867. (Achat).
- › Ambroise **Firmin-Didot**. L.a.s. à «M. Poulin». – Paris, 1^{er} février 1856. (Achat).
- › Jean-Pierre Claris de **Florian**. L.a.s. à son oncle, le marquis de Florian. – Paris, 7 février [?]. (Achat).
- › Stanislas **Fumet**. Épreuves d'un article intitulé «Statue de saint Antoine de Padoue», paru dans *La Vie franciscaine*, avec nombreuses corrections manuscrites, 1931. (Transfert interne).
- › Pierre **Fournier**. 3 l.a.s. à Alice [?]. – Helsinki, 23 septembre 1958 et s.l.n.d. [17 juin et 9 août]. (Achat).
- › Jean **Gabriel**. L.a.s. à Jules Janin. – Gênes, 6 mai 1847. (Achat).
- › Auguste **Gaulay**. L.a.s. à Henry Koven. – Genève, 10 mars 1838. (Achat).
- › François **Graet**. Partition signée d'un «Chant national suisse» sur une poésie de Jules Vuy, s.d. et quelques cartes et notes de compositeurs. (Achat).
- › Charles-Eugène **Guye**. L.a.s. à Daniel Berthelot. – Genève, 20 mars 1923. (Achat).
- › Philippe-Auguste **Guye**. L.a.s. à Daniel Berthelot. – Genève, 25 juillet 1903. (Achat).
- › Ferdinand **Hodler**. C.a.s. à Charles Giron. – [Genève, 29 mars 1901]. (Avec 1 reçu pour trois tableaux à exposer à Bâle, 25 août 1896). (Achat).
- › Ferdinand **Hodler**. L.a.s. au pasteur H. Hirzel de Zurich. – Genève, 5 avril 1909. (Avec enveloppe timbrée). (Achat).
- › Alexandre **Humboldt**. L.a.s. au directeur des Annales. – S.l. [1810-1812]. (Achat).
- › Edmond **Lenoir**. L. dactyl. s. à Charles Bruck. – Genève, 29 septembre 1962. (Achat).
- › Bernard **Lescaze**. Manuscrit autographe de son discours prononcé le 13 novembre 2003 devant le Grand Conseil de Genève à l'occasion de son départ de la présidence. (Don).
- › Rolf **Liebermann**. L.a.s. à [Jenö] Takacs. – New Orleans, 28 janvier 1956. Sur papier à en-tête de Beverly Hills Hotel. (Achat).
- › Frédéric **Lullin de Châteauvieux**. L.a.s. à J.-J. Paschoud, imprimeur-libraire. – Chouilly 3 sept. 1820. (Achat).
- › Lodoïs Demartin du Tyrac, comte de **Marcellus**. L.a.s. à Rodolphe Töpffer. – Rome, 18 janvier 1840. (Achat).
- › Gabriel **Marie**. L.a.s. à Georges Delaye. – Paris, 4 janvier 1905 [?]. (Avec enveloppe). (Achat).
- › Jean-Pierre **Maunoir**. 2 l.a.s., l'une adressée au comte Lodoïs Demartin du Tyrac, comte de Marcellus, et l'autre à sa femme. – Genève, 23 décembre 1839 et 18 mai 1852. (Achat).
- › Pierre **Mollet**. 9 l.a.s. et l.dactyls. s. à Charles Bruck. – Strasbourg, Bourg-la-Reine et Genève, 7 mars 1960-29 avril 1964. (Achat).
- › Lottie **Morel**. L.a.s. à Charles Bruck. – Genève, 14 juillet [?]. (Achat).
- › Jacques **Necker**. L.s. à Louis-Bernard Guyton de Morveau. Versailles, 13 août 1778. (Achat).
- › Isabelle **Nef**. C.a.s. à [Jenö] Takacs. – Bossy, 3 juillet 1955. (Achat).
- › Auguste de **Niederhäusern** [Rodo]. C.a.s. à Made-moiselle de Romain, [Berne, 17 juillet 1899]. (Achat).
- › Juste **Olivier**. 7 l.a.s. à Henri Bordier. – Paris et Gryon, 23 octobre 1866-27 janvier 1875. (Achat).
- › Gabriel **Pares**. 4 l.a.s. à Georges Delaye. – Paris, 6 avril 1903, 7 mars 1905, 1^{er} juin 1907, 16 février 1909. (Achat).
- › John **Petit-Senn**. Manuscrit autographe signé intitulé «Boutades», s.l.n.d. (Achat).
- › Josefa **Posse-Murgui**. «Les Faiz du Grant Alexandre», un manuscrit flamand (Genève, BPU Ms fr. 76, selon Quintus Rufus Curcius, traduction de Vasque de Lucène). Mémoire de licence dactylographié présenté à l'Université de Lausanne, 2002. (Don de l'auteur).
- › Elvire **Popesco**. C.a.s. à «M. Roche». – S.l. [Guadeloupe], 3 janvier 1965, et une photo de la dite, dédicacée, s.d. (Achat).
- › Francis **Portner**. Carnet de dépenses de voyage couvrant les années 1843-1876. (Achat).
- › Burkhard **Reber**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – Genève, 14 mars 1896. Du même, L.a.s. à Pedro N. Arata. – Genève, 15 nov. 1894. (Achat).
- › Evelyn **Riedener-Meyer**. «Quand la Cathédrale Saint-Pierre de Genève se paraît de couleurs», travail personnel en vue de l'obtention du certificat de formation continue «Patrimoine et tourisme», 2000. (Don de l'auteur).

- › Edouard **Risler**. L.a.s. à un chanteur non identifié (Tristan à Genève, saison 1907-1908). – St Lunaire, 28 juillet 1907. (Achat).
- › Salomon **Rizzo**. «Un petit Etat désire de se bien limiter avec ses voisins, surtout quand ce sont de grands princes...». Contexte et acteurs du traité de limites de Paris de 1749: les travaux d'approche genevois (1719-1725)». Mémoire de licence présenté à la Faculté des lettres de l'Université de Genève. Genève, 2003. 289 p. (Don de l'auteur).
- › Marguerite **Roesgen-Champion**. L.a.s. à un musico-graphe. – Monaco, 21 décembre 1950. (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à Robert de Mackiel. – Villeneuve, 28 janvier 1929. (Avec fragment d'enveloppe et transcription dactylographiée). (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à Victor Meric. – Villeneuve, 16 mars 1932. 1 f. in 8°. (Avec une partie d'enveloppe). (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à Gaston Picard. – Genève, 1^{er} décembre 1915. (Avec enveloppe). (Achat).
- › Romain **Rolland**. Copie d'une lettre dactyl. à Georges Pioch. – Genève, 28 mai [1915]. (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à son «cher éditeur et ami». – Villeneuve, 23 novembre 1929. (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à un ami. – Villeneuve, 18 septembre 1918 [sic pour 1922]. (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à un jeune auteur. – Villeneuve, 6 décembre 1926. (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – Paris, 30 décembre 1909. (Achat).
- › Romain **Rolland**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – S.l., 5 mai 1916. (Achat).
- › Circulaire relative à Romain **Rolland**. – Paris, 18 janvier 1936, signée par Louis Aragon, Richard Bloch et André Malraux. (Achat).
- › Théo **Roth**. Cahier dans lequel il notait les livres de sa bibliothèque qui portaient un Ex Libris. (Don de M. Théo Roth).
- › Benjamin Thompson, comte **Rumford**. L.a.s. à Augustin Pyrame de Candolle. – Brompton (Londres), 20 février 1802. (Achat).
- › Henri de **Saussure**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – S.l.n.d. (Achat).
- › JCL Simonde de **Sismondi**. L.a.s. à Maurice Fatio. – Chênes, 31 août 1828. (Achat).
- › Frédéric **Soret**. Manuscrit autographe consacré à un poème satyrique «Un malheur», [Genève, août 1864]. (Achat).
- › Auguste de **Staël**. L.a.s. à Abel Villemain. – Genève, 23 janvier 1827. (Achat).
- › Albert **Thibaudet**. 3 l.a.s. [à Jean Royère]. S.l.n.d. (Achat).
- › Albert **Thomas**. L.dactyl. s. à François Monod. – Genève, 28 mars 1927. (Achat).
- › Kity **Töpffer**, veuve de Rodolphe. L.a.s. au lithographe Léon Noël. – Genève, 17 juillet 1846. (Achat).
- › Rodolphe **Töpffer**. L.a.s. au professeur Adert, 10 sept. 1845. (Achat).
- › Jean-Robert **Tronchin**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – S.l., 21 janv. 1784. (Achat).
- › Pierre **Vaucher**. Cours d'instruction religieuse, 1804-1807, et sermon sur l'Ascension, 1818-1820. (Don).
- › Benjamin **Vautier**. L.a.s. en allemand au prof. Knaus, à Berlin. – S.l.n.d. [Düsseldorf, 1874?]. (Achat).
- › Benjamin **Vautier**. L.a.s. à sa sœur Caroline. – [Düsseldorf, 27 janvier 1851]. (Achat).
- › Mathieu **Vibert**. L.a.s. à Jean-Louis Rebut. – Genève, 27 août 1971. (Achat).
- › Carl **Vogt**. Dessin et billet, 1873 et 1879. (Achat).
- › Henry Gauthier-Villars dit **Willy**. L.a.s. à un correspondant non identifié. – Genève, 8 juin 1916. (Achat).
- › Artiste anonyme. «Les aventures de la belle Aurore et du Chevalier de Pincebourde», petit album oblong, à la manière de Rodolphe Töpffer. (Achat).
- › Compositeur non identifié. Copie d'une partition effectuée par Jean-Jacques Rousseau. S.d. (Achat).
- › Feuille manuscrite dans une écriture inconnue, probablement d'Asie centrale. (Don de M. Peter Kittner).

Bibliothèque publique et universitaire
Promenade des Bastions
CH-1211 Genève 4

T. + 41 22 418 28 00

F. + 41 22 418 28 01

bpu@ville-ge.ch

www.ville-ge.ch/bpu

Alain Jacquesson, directeur

Jean-Charles Giroud, directeur adjoint

Bibliothèque musicale
Maison des Arts du Grütli
Rue du Général-Dufour 16
CH-1204 Genève

T. + 41 22 418 35 80

F. + 41 22 418 35 81

bmus@ville-ge.ch

www.ville-ge.ch/bmus

Tullia Guibentif, bibliothécaire responsable

Institut et Musée Voltaire
Rue des Délices 25
CH-1203 Genève

T. + 41 22 344 71 33

institut.voltaire@ville-ge.ch

www.ville-ge.ch/imv

François Jacob, conservateur